

RAPPORT ANNUEL 2024 - 2025



SOGEBANK
Toujou bò kote'w !

SOMMAIRE

Le Mot de la Présidente	4
Conseil d'Administration de la SOGEBANK	6
Hauts Cadres de la SOGEBANK.....	7
Conseil d'administration de la SOGEBEL.....	9
Conseil d'administration de la SOGECARTE.....	9
Conseil d'administration de la SOGESOL	10
Conseil d'administration de la SOGEXPRESS.....	10
Conseil d'administration de la FONDATION SOGEBANK	11
Conseil d'administration de la SOGEASSURANCE	11
Environnement Économique	12
L'environnement en quelques chiffres	13
Contexte général	14
L'économie réelle	16
Commerce extérieur et balance des paiements.....	19
Finances publiques, monnaie et système bancaire	20
Perspectives 2025- 2026	23
Performance du Groupe SOGEBANK	25
Synthèse des Résultats	26
Contribution des Filiales & Performance du Groupe.....	29
Chiffre clés	36
Performance de la Banque Commerciale	37
Résultats Commerciaux	38
Représentation Graphique	39
Fondation SOGEBANK	41
Pavillons de l'Age d'Or	45
Etats financiers consolidés	47
Informations Générales sur le Groupe SOGEBANK	150

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Gaëlle Rivière WULFF



Mesdames, Messieurs,

L'exercice 2024-2025 s'est déroulé dans un contexte international marqué par la persistance des tensions géopolitiques, la volatilité des marchés financiers, des pressions inflationnistes soutenues et un ralentissement de certaines économies. Ces dynamiques ont redéfini les équilibres économiques mondiaux et imposé aux institutions financières une vigilance accrue ainsi qu'une capacité constante d'adaptation.

Sur le plan national, le pays continue malheureusement de vivre des moments particulièrement éprouvants caractérisés par des tensions sécuritaires persistantes, des fragilités économiques structurelles et des perturbations affectant le fonctionnement normal des activités publiques et privées.

L'économie haïtienne a enregistré une septième année consécutive de récession, avec une contraction du PIB de 2.7% en 2025, après une baisse plus marquée de 4.2% en 2024.

Dans ce contexte de croissance atone, la Banque de la République d'Haïti, la BRH, a maintenu l'absence de financement monétaire direct de l'État, privilégiant les émissions de bons du Trésor souscrits par les banques commerciales. Cette orientation a contribué à la stabilisation du taux de change et au renforcement des réserves. Toutefois, l'augmentation de la masse monétaire a alimenté une inflation élevée, atteignant 32% en glissement annuel, limitant ainsi les effets positifs de la stabilité du change sur l'économie réelle.

Ces conditions ont un impact direct sur les comportements des ménages, la fluidité des échanges et la confiance des acteurs économiques.

Le secteur bancaire, comme l'ensemble des institutions structurantes du pays, a dû faire preuve d'une vigilance accrue, d'une grande capacité d'adaptation, et d'un sens élevé de la responsabilité afin d'assurer la continuité des services et la protection des clients.

C'est ainsi que le Groupe SOGEBANK, fort de ses fondamentaux et de la qualité de sa gouvernance, a démontré sa résilience en maintenant ses activités, en adaptant ses dispositifs opérationnels et en poursuivant son rôle d'acteur de confiance et de stabilisation au service de l'économie nationale. Les dépôts de la clientèle ont progressé de 9.2% contre 1.7% en 2024, traduisant la confiance renouvelée de nos clients. Le portefeuille de crédit net a, pour sa part, enregistré une contraction de 8.7%, en cohérence avec notre politique de prudence dans un contexte de récession prolongée.

Le Résultat Net du Groupe s'établit à 1.55 milliards de gourdes, en progression de 57.8% par rapport à 2024. Le Produit Net Bancaire atteint 10.5 milliards de gourdes en hausse de 5.7%, principalement porté par la progression des revenus d'intérêts sur la trésorerie.

La contribution des filiales a significativement soutenu la rentabilité du Groupe, avec un résultat brut de 1,145 milliards de gourdes contre 401 millions en 2024.

L'exercice 2024-2025 a confirmé la solidité de notre modèle d'affaires et la cohérence des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'Administration.

Ces orientations traduisent une ambition claire : offrir une expérience bancaire de référence, fondée sur une meilleure compréhension de nos clients, une intégration harmonieuse de nos canaux, une efficacité opérationnelle renforcée et une utilisation optimale des données, portée par des équipes engagées et responsabilisées.

En tant que Présidente du Conseil d'Administration, je demeure convaincue que, dans un environnement marqué par l'incertitude, la résilience repose avant tout sur la clarté des priorités, la discipline d'exécution et l'alignement collectif.

Nos choix d'investissement, notre transformation digitale et l'évolution de nos pratiques s'inscrivent dans cette logique de cohérence et de création de valeur durable.

L'exercice 2025-2026 sera ainsi consacré à la consolidation de nos acquis, au renforcement de notre efficacité opérationnelle, à l'accélération maîtrisée de nos transformations et à la poursuite d'une croissance responsable, attentive aux réalités du marché et aux attentes de nos clients.

L'année 2026 revêt pour nous une signification toute particulière. Nous célébrons les **40 ans de la SOGEBANK, notre banque.**

40 années d'histoire, de résilience, d'innovations et de confiance partagée.

40 années dont nous sommes fiers.

40 années construites avec vous, au service de nos clients et du développement économique et social d'Haïti.

Forts de cet héritage et résolument tournés vers l'avenir, nous continuerons à avancer avec la même vision et la même volonté de créer de la valeur durable pour vous nos actionnaires, nos clients et pour l'économie haïtienne.

Je vous remercie de votre attention.

Ce 14 mars 2026.

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGEBANK



Mme Gaëlle Rivière Wulff
Présidente



M. Raymond Jaar
Premier Vice-Président



Mme Joan Perry
Deuxième Vice-Présidente



M. Claude Pierre-Louis
Secrétaire



M. Robert Moscoso
Trésorier



M. Claude Apaid
Membre



Dr Michel Théard
Membre



Mme Dominique Bonnefil
Membre



M. John V. Handal
Membre

HAUTS CADRES SOGEBANK



Mme Pascale P. Verret
Directeur Général



Mme Carline M. Théodate
*Directeur Exécutif, Risques,
Crédits Environnementaux et Sociaux*



M. Charles Jean-Noël
Directeur Général Délégué



M. Claudel Préval
Chief Technical Officer (CTO)



M. Michaël J. K. Verch
Directeur Général Délégué



Mme Cynthia Perry
*Directeur Exécutif,
Crédit Grandes Entreprises*



M. Réginald de Delva
*Vice-Président Exécutif,
Services Administratifs Groupe*



M. Djimy Malval
*Directeur Exécutif,
Opérations et Effets à Payer*



M. Philippe Herby Rivière
*Vice-Président Exécutif,
Trésorerie*



Mme Fabienne Jannini
*Directeur Exécutif,
Crédit Commercial*



Mme Audrey Sam
*Directeur Exécutif,
Réseau et ATM*



M. Fabrice Amary Pompilus
*Directeur Exécutif,
Affaires Juridiques et Recouvrement*

HAUTS CADRES SOGEBANK



Mme Guerdy Faustin
*Directeur Exécutif,
Ressources Humaines Groupe*



Mme Marie Melissa Gilbert
*Directeur Exécutif,
Division Inclusion Financière*



M. Jean Fedler Augustin
*Directeur Exécutif,
Conformité et Intelligence
Financière*



M. Nathanaël Jean Louis
*Directeur Exécutif,
Audit Interne*



M. Jean-Musset Télusma
*Directeur Exécutif,
Change*



M. Patrick Justin Lhérisson
*Directeur Exécutif,
Administration du Crédit*



M. Jean Robert Duprat
*Directeur Exécutif,
Finances*



M. Rocheny Sifrain
*Directeur Exécutif, Modélisation
Risques & Business Analytics*



Mme Karline Augustin
*Directeur Exécutif,
Services Administratifs Groupe*



Mme Sulette Emile
*Directeur Exécutif, Risques
Opérationnels et Technologiques*



Mme Marie Louce G. Henry
*Directeur Exécutif,
Projets Organisationnels Spéciaux*



Mme Tatiana P. Bernadel
*Directeur Exécutif,
Commercial*

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGEBEL



M. Claude Pierre-Louis
Président Directeur Général



M. Sébastien Dufort
Vice-Président



Mme Valérie F. Mathon
Secrétaire



Mme Gaëlle Rivière Wulff
Trésorière



Mme Dominique Bonnefil
Membre

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGECARTE



M. John Victor Handal
Président Directeur Général



M. Franck Lanoix
Vice-Président et Secrétaire



Mme Joan Perry
Vice-Présidente et Trésorière



M. Richard Lebrun
Membre

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGESOL



M. Robert Moscoso
Président Directeur Général



M. Raymond Jaar
Vice-Président & Secrétaire



Mme Joan Perry
Trésorière

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGEXPRESS



M. Raymond Jaar
Président Directeur Général



M. Franck Lanoix
Vice-Président Exécutif



Mme Dominique Policard
Secrétaire



Mme Gaëlle Rivière Wulff
Trésorière



M. Pierre-Marie Boisson
Membre

CONSEIL D'ADMINISTRATION FONDATION SOGEBANK



Dr Michel Théard
Président



M. Robert Moscoso
Vice-Président



Mme Stéphanie B. Thompson
Secrétaire



Mme Christine Nader Léger
Trésorière



Mme Valérie F. Mathon
Membre

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGEASSURANCE



M. Robert Moscoso
Président Directeur Général



M. Sébastien Dufort
Vice-Président et Secrétaire



Mme Manuela Rodriguez
Trésorière

Environnement Économique



ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

PIB
-2.7%

PNB
+32.1%

EXPORTATIONS
+11.0%

IMPORTATIONS
+14.2%

RECETTES
FISCALES
+15.3%

DÉPENSES
PUBLIQUES
+47.2%

DONS
EXTERIEURS
-34.6%

RÉSERVES NETTES
DE CHANGE
+33.2%

DÉFICIT
BUDGETAIRE
**HTG 14.5
MILLIARDS**

ENTRÉES
DE DEVISE
+15.4%

SORTIES
DE DEVISE
+14.6%

FINANCEMENT
MONÉTAIRE
**HTG 22.7
MILLIARDS**

MASSE MONÉTAIRE
EN CIRCULATION
+21.0%

TAUX DE
CHANGE
-1.1%

INFLATION
28.3%

CONTEXTE GÉNÉRAL

À l'instar de l'exercice précédent, l'année 2025 a été marquée par la poursuite des troubles sociaux et une dégradation persistante du climat sécuritaire. Près de 8 000 décès, plus de 1.2 millions de déplacés, ainsi que de nombreux cas de violences et d'agressions sexuelles ont été recensés, dans un contexte où la capitale est demeurée fortement exposée à l'emprise des groupes armés.

En dépit de cette situation, la fin de l'année fiscale a fait apparaître des signes tangibles de progrès dans la lutte contre l'insécurité. Ceux-ci se sont traduits par une meilleure prise en charge des forces de l'ordre et la récupération de certaines zones précédemment sous contrôle des gangs.

Sur le plan institutionnel, le 30 septembre 2025, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 2793, approuvant la création de la Force de Répression des Gangs (GSF). Cette force est appelée à prendre le relais de la Mission Multilatérale d'Appui à la Sécurité (MMAS), dont le mandat a pris fin en octobre 2025. Les premiers déploiements, constitués notamment d'anciens membres de la MMAS, devraient être renforcés par de nouveaux contingents au troisième trimestre de l'année en cours.

Pour la septième année consécutive, l'économie haïtienne est entrée en récession. En 2025, la contraction du PIB a atteint un niveau record de 2.7%.

Cette même année, près de 2 millions de bénéficiaires de transferts de la diaspora, représentant environ 82% des Haïtiens vivant dans le pays, ont enregistré une détérioration de 29% de leur pouvoir d'achat. Cette chute résulte principalement de la conversion de revenus libellés en dollars à un taux de change en recul de 1.1%, conjuguée à une inflation annuelle moyenne de 28.3%.

La contraction du pouvoir d'achat a pesé sur la capacité des ménages à satisfaire leurs besoins essentiels, notamment en matière d'alimentation, de logement et d'éducation des enfants. Elle a également entraîné une baisse transversale de l'activité des entreprises orientées vers la consommation des ménages, contribuant ainsi à la récession économique.

Parallèlement, la diminution de la demande de devises, combinée à une croissance record de 22% des transferts de la diaspora en 2025, a contribué à la stabilisation du taux de change et au renforcement des réserves nettes de change de la Banque de la République d'Haïti (BRH).

À ce titre, les réserves de la BRH ont progressé de 780 millions de dollars américains en 2025, après une augmentation de 665 millions de dollars en 2024, portant l'accumulation totale à 1,4 milliards de dollars sur les deux dernières années.

Sur le plan international, l'économie mondiale affiche à nouveau une résilience remarquable, en dépit des craintes créées par les changements drastiques des politiques commerciales et migratoires de la nouvelle administration américaine, impactant négativement les prix à la consommation et le marché du travail.

À l'échelle mondiale, l'activité économique a ainsi enregistré une croissance supérieure à 3% pour la troisième année consécutive. Cette performance s'est accompagnée d'un nouveau recul de l'inflation, passée de 5.8% à 4.2% au niveau mondial, et de 2.6% à 2.5% dans les économies avancées.

Par ailleurs, l'année a été marquée par une baisse significative de 12.9% des prix des produits pétroliers, contrastant avec une hausse de 7.4% des prix des denrées non pétrolières.

Bien que cette conjoncture internationale ait généré des effets favorables potentiels pour l'économie haïtienne, notamment à travers les transferts de la diaspora et les exportations, ces retombées ont été largement atténuées par un environnement interne caractérisé par une inflation élevée, un ralentissement prolongé de l'activité économique et une insécurité persistante.

Sur le plan monétaire, l'année a été marquée par le maintien de la politique d'absence de financement direct de l'État par la Banque de la République d'Haïti (BRH), déjà engagée l'année précédente. Cette orientation a été rendue possible par une hausse de 15% des recettes fiscales, malgré une augmentation significative de 47% des dépenses courantes.

Le financement de ces dépenses a été assuré principalement par l'émission de bons du Trésor, souscrits par les banques commerciales à hauteur de 25 milliards de gourdes. La réduction du financement par la BRH, combinée à un nouveau recul du crédit bancaire, a indubitablement contribué à la stabilisation du taux de change et au renforcement des réserves nettes de change.

Toutefois, comme indiqué précédemment, l'évolution favorable du taux de change et des réserves demeure principalement imputable à la coexistence d'une augmentation des entrées de devises et d'un affaiblissement marqué du pouvoir d'achat des ménages, plutôt qu'à une reprise de l'activité économique.

En dépit des efforts déployés par les autorités monétaires pour contenir le financement monétaire, l'inflation a atteint 32% en glissement annuel et 28% en moyenne, soit deux points de plus qu'en 2024. Contrairement à l'année précédente, cette inflation est essentiellement d'origine monétaire, la masse de gourdes ayant progressé de 21% en 2025.

Elle demeure toutefois amplifiée par des facteurs structurels persistants, notamment la mobilité réduite des biens et des personnes ainsi que la hausse des coûts de transaction liée à l'insécurité.

Dans ce contexte macroéconomique et monétaire contraint, le secteur bancaire a fait preuve d'une résilience notable. Il a enregistré une hausse de 32% de son profit net, traduisant sa capacité d'adaptation à un environnement économique complexe.

Cette amélioration de la rentabilité s'est toutefois accompagnée d'une légère érosion du rendement des actifs moyens (ROA), passé de 1.4% l'année précédente à 1.3% en 2025. Cette évolution s'explique principalement par une forte baisse de 47% des provisions pour mauvaises créances, ce qui a soutenu le résultat net du secteur.

L'ÉCONOMIE RÉELLE

D'après les données provisoires publiées par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), l'économie haïtienne enregistre une contraction de 2.7 % du PIB contre celle de 4.2% enregistrée l'an dernier, répartie comme suit :

- 1 **Secteur Primaire** : ce secteur, comptant pour 17% du PIB, regroupant l'agriculture et les mines, recule de 4.7% contre 5.7% l'an dernier en raison de :



- La persistance de la sécheresse prévalant dans la plupart des zones de production agricole;
- Les entraves considérables au transport de marchandises liées aux barrages routiers et à l'insécurité;
- La baisse de demande agrégée résultant de la récession, de la perte de pouvoir d'achat des bénéficiaires de transferts, de la mévente subséquente des agriculteurs réduisant de leur production;
- Le recul des industries extractives lié principalement à la régression du bâtiment et de la construction.



Le recul du secteur primaire représente 23% de la baisse de la valeur ajoutée des 3 secteurs pour l'année.

- 2 **Secteur Secondaire** : ce secteur, comptant pour 21% du PIB, regroupant les industries manufacturières, la construction, l'eau, l'assainissement et l'énergie, recule de 5.1% contre 4.6% l'an dernier. Cette baisse est principalement imputable au recul de :



- 4.3% des industries manufacturières, représentant 63% de la valeur ajoutée du secteur secondaire, reflétant principalement le recul de 8% des industries de fabrication textile, frappées cette année par une nouvelle baisse de leurs exportations, dorénavant considérées comme exportations de services;
- 6.4% du secteur de la construction, représentant 24% de la valeur ajoutée du secteur, contre 7.5% enregistré l'an dernier, tributaire du manque de grands travaux publics et des conséquences continues de la perte de pouvoir d'achat des ménages et de l'exode de cadres moyens d'entreprises;
- Baisse de 11,2 % des services de base (électricité et eau)

qui représentent 13 % de la valeur ajoutée du secteur, après une hausse de 4 % l'an dernier. Cette contraction s'explique principalement par le recul de la production d'électricité (-11,2 %), notamment en raison de la fermeture de l'usine de Péligre, alors qu'elle avait progressé de 5,6 % l'année précédente. Le sous-secteur de l'eau affiche également un repli de 17,3 %, après une baisse de 7,5 % l'an dernier.



Le recul du secteur secondaire représente 31% de la baisse de la valeur ajoutée totale.

3 Secteur Tertiaire : ce secteur, regroupant les activités de service, comptant pour 62% du PIB, recule de 2.7% contre 3.1% en 2024, pour des raisons déjà évoquées pour le secteur primaire, à savoir l'insécurité et la perte de pouvoir d'achat des ménages, en plus de la quasi-stagnation du tourisme.



- Les sous-secteurs commerce, transport et entreposage, hébergement et restauration, comptant ensemble pour 33% de la valeur ajoutée du secteur, sont les principaux contributeurs au recul de ce secteur, avec des baisses respectives de 8%, 15% et 21%.
- Celui de l'administration publique comptant pour 14% de la valeur ajoutée du secteur, progresse de 13% contre 3.5% l'an dernier, alors que ceux de l'éducation et de la santé et l'action sociale, comptant ensemble pour 17% de la valeur ajoutée du secteur régressent respectivement de 5% et 4.4%.
- Les sous-secteurs information et communication et activités financières et assurances, comptant ensemble

pour 12% du secteur, croissent de 3.5% et 5.6% contre 1.5% et 3.2% l'an dernier.

- Les activités immobilières, représentant 7% de la valeur ajoutée du secteur, sont à nouveau en baisse de 3.8% après leur recul de 6% l'an dernier, reflétant à nouveau la morosité, l'insécurité et la récession ambiantes.
- Les autres activités de services, comptant pour 16% de la valeur ajoutée du secteur, reculent à nouveau de 2.7% au même rythme que l'an dernier.



Le recul du secteur tertiaire représente à lui seul 46% de la baisse de la valeur ajoutée totale.

Payroll SOGEBANK

Payez vos employés
en quelques clics.

CONTACTEZ-NOUS POUR EN BÉNÉFICIER :



contact@sogebank.com



(509) 2229-5000 / 2815-5000



ÉVOLUTION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	2021	2022	2023	2024	2025
Secteur Primaire	-4.1%	-4.5%	-5.6%	-5.7%	-4.7%
Agriculture / Sylviculture, Pêche	-4.1%	-4.5%	-5.6%	-5.6%	-4.8%
Activités Extractives	-3.2%	-4.4%	-5.9%	-6.6%	-4.5%
Secteur Secondaire	-2.4%	-0.2%	-3.7%	-4.6%	-5.1%
Activités de Fabrication	-1.7%	1.9%	2.9%	-3.4%	-4.3%
Electricité, Gaz, Vapeur et Climatisation	-16.3%	-19.3%	-14.4%	5.6%	-14.3%
Eau, Assainissement et Gestion de déchets	2.7%	-10.9%	-6.6%	-8.6%	-9.6%
Construction	-4.5%	-6.0%	-6.9%	-7.5%	-6.4%
Secteur Tertiaire	-2.5%	-1.3%	-2.8%	-4.1%	-2.7%
Commerce et Réparation de véhicules	-8.1%	-7.8%	-8.0%	-8.3%	-7.7%
Transports et Entreposage	-16.9%	-8.7%	-12.9%	-13.6%	-15.4%
Hébergement et Restauration	-3.7%	-2.2%	-8.0%	-9.5%	-21.1%
Information et Communication	2.1%	4.4%	2.1%	1.5%	3.5%
Activités Financières et Assurances	2.5%	3.6%	4.6%	3.2%	5.6%
Activités Immobilières	1.2%	1.0%	-5.8%	-6.2%	-3.8%
Administration Publique	2.6%	1.2%	4.0%	3.5%	12.9%
Education	3.1%	3.9%	2.3%	-2.0%	-5.1%
Santé et Action Sociale	6.8%	5.4%	1.4%	-4.6%	-4.4%
Autres Activité de Service	1.9%	4.2%	-1.1%	-2.8%	-2.7%
PIB	-1.8%	-1.7%	-1.9%	-4.2%	-2.7%



COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les entrées de devises, constituant l'un des principaux moteurs de l'activité économique et de la consommation, affichent une forte progression cette année, augmentant de 706 millions de dollars après une hausse de 198 millions en 2024, passant de USD 4.6 à 5.3 milliards de 2024 à 2025 (+15%).

Cette hausse, basée sur les données provisoires disponibles, provient principalement de la hausse de 22% des transferts sans contrepartie, contre une baisse de 6% des exportations de biens et de services. A noter que cette année, les exportations des entreprises de sous-traitance sont comptabilisées en valeur ajoutée nette et considérées comme exportations de services, selon les nouvelles normes internationales (6^{ème} Edition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale) et non plus en valeur brute et exportations de biens. En contrepartie, l'envoi de produits reçus en admission temporaire pour les besoins de cette activité n'est plus considéré comme importation dans les statistiques de commerce extérieur.



Entrées de devises

-6%

Exportations

Baisse de USD 33 millions des exportations totales, due aux effets dévastateurs de l'insécurité, particulièrement en zone métropolitaine.

+22%

Transferts d'émigrés

Hausse record des transferts (USD 785 millions).

-35%

Dons externes

Baisse de USD 89 millions représentant les apports amoindris des institutions internationales, principalement en aide humanitaire.

+6%

Mouvements de capitaux

Hausse du solde net des mouvements de capitaux et opérations financières passant de USD 52 à 56 millions.

-2.4%

Erreurs, Omissions et Autres

Solde positif de USD 209 millions mais inférieur de 2.4% à celui de l'an dernier.



Sorties de devises

+14%

Importations de biens

Hausse de USD 497 millions des importations

+18%

Paiement de services

Accroissement de USD 88 millions des paiements de services combinant les services liés aux importations et les dépenses de voyage à l'étranger.

La différence entre entrées et sorties totales représente, du fait de l'équilibre de la balance des paiements, la variation des réserves brutes de change, qui accuse cette année un solde négatif de USD 710 millions, correspondant à une augmentation des réserves placées à l'étranger par le système bancaire (BRH) et les banques privées.

FINANCES PUBLIQUES, MONNAIE ET SYSTÈME BANCAIRE

Sur le plan monétaire et financier, l'année 2024-2025 est dominée par les faits suivants :

- 1** Croissance du financement monétaire de l'État Central, totalisant 22.7 milliards de gourdes contre seulement 1.2 milliards enregistrés en 2024, combinant la baisse de 2.7 milliards du financement de la BRH et une hausse notable de 25.4 milliards en achat de bons du trésor par les banques commerciales. Cette performance résulte principalement d'une croissance de 47% des dépenses publiques nettement plus élevée que celle de 15% des recettes, tributaires de la hausse de 14% des importations, générant un déficit budgétaire de 14.5 milliards de gourdes, en base engagement, contre le surplus de 26.4 milliards l'an dernier.
- 2** Croissance de 68 milliards (+21%) de la masse de gourdes en circulation (M2), contre seulement 21 milliards et 7% l'an dernier, résultant cette année du financement monétaire du déficit budgétaire (14 milliards) et de la création des gourdes requises pour l'accroissement des réserves nettes de change de la BRH (54 milliards), tel qu'exposé au paragraphe suivant.
- 3** Forte augmentation de USD 828 millions des réserves nettes de change du système bancaire, dont USD 780 millions pour la BRH, résultant de la création monétaire susvisée, mais incluant également des gains de réévaluation de placements à l'étranger découlant de trois baisses de 0.25% du taux directeur de la Réserve Fédérale des USA durant l'année fiscale écoulée.
- 4** Forte appréciation de la gourde, le taux de référence de la BRH passant de 132.2 gourdes en moyenne en 2024 à 130.7 gourdes en moyenne en 2025, soit une appréciation de 1.1% en termes nominaux et de 21% en termes réels, tenant compte du différentiel d'inflation entre Haïti et son principal partenaire commercial, les USA. Une telle appréciation est, comme indiqué en introduction, fortement préjudiciable au pouvoir d'achat des quelques 2 millions de familles vivant des transferts de leurs parents émigrés et à la compétitivité de toutes nos industries marchandes (exportations, tourisme, agriculture et autres industries de substitution aux importations).

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DU TRÉSOR

En milliers de gourdes

2024

2025

VAR(%)

	2024	2025	VAR(%)
Revenus	167,118	192,651	15.3%
dont : Recettes Internes	106,579	121,886	14.4%
Recettes Douanières	60,246	70,387	16.8%
Dépenses	140,724	207,126	47.2%
dont : Traitement & Salaires	74,907	91,621	22.3%
Dépenses de Fonctionnement	39,608	56,558	42.8%
Contrib. du Trésor à l'Investissement	7,925	25,923	227.1%
Subventions	10,656	21,001	97.1%
Intérêts sur Dette	7,628	12,023	57.6%
Déficit : Base Engagements	26,394	(14,475)	-154.8%
Ajustement	(15,726)	3,141	-120.0%
Deficit : Base Caisse	10,668	(11,334)	-206.2%
Financement Externe (Net)	(2,259)	(5,214)	130.8%
Financement Interne (Net)	(8,409)	16,548	-296.8%
dont : BRH	-84	-2,716	3,141.1%
Banques Commerciales (net)	-1,254	25,406	-2,126.0%
dont : Emission	-168,780	-177,072	4.9%
Amortissement	-179,034	-151,665	-15.3%

Source : FMI, BRH

- 5 Hausse du taux d'inflation de 27.9% à 31.8% en base glissante et de 25.8% à 28.3% en moyenne de 2024 à 2025, incluant l'inflation importée de 2.5%, l'impact de la création monétaire susvisée et l'effet des restrictions causées au transport de marchandises du fait de l'insécurité et des blocages routiers et portuaires en début d'année fiscale.
- 6 Hausse de 4% du crédit à l'économie, dont 5% pour l'État et 0.6% pour le secteur privé combinant une baisse de 2.5% du crédit en gourdes et une hausse de 2.8% du crédit en devises converties en gourdes due en partie à l'appréciation de la gourde, le montant exprimé en dollar progressant de 3.4%.
- 7 Hausse de 10% des dépôts totaux du système bancaire, portée par une progression de 18.6% des dépôts en gourdes. Les dépôts en devises, convertis en gourdes, augmentent également sous l'effet de l'appréciation de la gourde, bien que leur croissance ne soit que de 6% lorsqu'ils sont exprimés en dollars.

BILAN RÉSUMÉ DU SYSTÈME BANCAIRE CONSOLIDÉ*

En milliers de gourdes

	2021	2022	2023	2024	2025	VAR (%)
Réserves de Change	247,231	246,648	300,081	391,514	497,365	27.0%
Crédit au Secteur Public	176,897	235,023	258,568	254,365	268,041	5.4%
Crédit au Secteur Privé	165,693	194,613	172,585	151,636	154,576	1.9%
Autres	(69,214)	(43,314)	(74,679)	(117,109)	(152,346)	30.1%
Total de l'Actif	520,607	632,970	656,555	680,406	767,636	12.8%
Monnaie Fiduciaire	98,279	123,620	123,899	132,571	165,222	24.6%
Dépôts Totaux	422,328	509,349	532,656	547,835	602,413	10.0%
Dépôt en Gourdes	152,626	182,662	175,860	189,292	224,485	18.6%
Dépôts à Vue	65,955	86,337	83,124	87,354	103,112	18.0%
Dépôts d'Épargne	51,178	59,136	60,475	64,696	77,242	19.4%
Dépôts à Terme et Autres	35,493	37,190	32,262	37,242	44,132	18.5%
Dépôt en Dollars US	269,702	326,687	356,795	358,543	377,928	5.4%
Dépôts à Vue	125,542	148,493	162,546	165,546	172,585	4.5%
Dépôts d'Épargne	88,914	111,838	116,467	111,504	123,407	10.7%
Dépôts à Terme et Autres	55,246	66,357	77,782	81,883	81,937	0.1%
Total du Passif	520,607	632,970	656,555	680,406	767,636	12.8%

* incluant la BRH

Dépôts USD	2,776	2,657	2,727	2,892	6.04%
Réserves USD	2,096	2,235	2,978	3,783	33.23%

- 8 Hausse de rentabilité du système bancaire, dont le profit net augmente de 32.1%, portant le rendement de l'actif moyen (ROA) à 1.3% en 2025 contre 1.4% en 2024. La variation de profit entre ces deux années, provient : (i) d'une baisse de 0.6% de la marge nette d'intermédiation, reflétant celle de 0.6% du portefeuille de crédit du système, face à (ii) une baisse de 47% des dotations aux provisions pour créances douteuses, reflet de la conjoncture difficile de l'année 2025; (iii) une hausse de 8% des commissions et autres revenus, majoritairement imputable aux « autres revenus » qui incluent entre autres les filiales de banque (+36%), (iv) une baisse des revenus de change (-8%); et (v) une faible croissance de 1% des dépenses d'exploitation.



2026

PERSPECTIVES POUR 2025-2026

L'année 2026 reste marquée du sceau de l'incertitude sociopolitique et économique qui aura caractérisé les 7 dernières années. Elle devrait toutefois logiquement bénéficier de certains faits marquants de la conjoncture récente, dont :

- 1** L'arrivée prochaine de la Force de Suppression des Gangs (GSF), dont l'effectif devrait atteindre 5,500 militaires et policiers, soit 5 fois celui de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS). Cette force, couplée à l'accroissement substantiel des effectifs de la PNH et des FADH, attendu cette année, devrait constituer un véritable saut quantitatif et qualitatif dans la lutte contre l'insécurité en 2026. Initiée dès le mois d'octobre par l'absorption des effectifs existant de la MMAS, la GSF devrait déployer ses premiers contingents en avril prochain et être totalement mobilisée au mois de juin 2026.
- 2** Les réformes fiscales et monétaires engagées dans le cadre de l'Accord Stand-By signé en juin 2022 avec le Fonds Monétaire International, suivi de trois autres dont le plus récent signé en décembre 2025.
- 3** La résilience des transferts de la diaspora, en dépit des défis créés par les politiques migratoires de l'administration américaine. Cette dynamique se reflète dans la forte croissance enregistrée au premier trimestre de l'année fiscale, avec des hausses d'environ 13 % en octobre et en novembre par rapport aux mêmes mois de l'an dernier, et une progression de 17 % en décembre.

C'est dans cette optique qu'on peut comprendre les attentes de retour à une croissance de l'ordre de 0,3% à 1% du PIB réel et une réduction de l'inflation à environ 17% contenues dans les hypothèses officielles du Budget de l'État et autres prévisions d'institutions internationales pour Haïti. Ces attentes devraient être alimentées par celles d'une croissance d'environ 5% des transferts de la diaspora et d'une reprise modérée de 5% du tourisme issue d'une amélioration de la sécurité et de la présence de la GSF.

Sur le plan international, les prévisions actuelles du FMI, datant de janvier 2026 font état d'une croissance du même ordre que celle de l'an dernier, soit 3.2%, avec une croissance de 2.1% aux USA contre 2.0% l'an dernier. Le FMI s'attend également à une poursuite de la tendance baissière de l'inflation, qui devrait passer de 4.2 à 3.7% pour l'économie mondiale, de 2.6 à 2.2% pour les pays avancés et de 5.3 à 4.7% pour les pays émergents. Ces projections devraient conduire à une réduction progressive des taux d'intérêts sur les marchés développés, favorisant la résilience affichée depuis 3 ans par l'économie mondiale.

Le monde restera marqué par les mutations politiques, économiques et géostratégiques engagées en 2025. La révolution technologique liée à l'intelligence artificielle continuera de transformer en profondeur les modèles de production, d'emploi et de compétitivité, tout en soulevant des enjeux sociaux et économiques majeurs.

Parallèlement, la remise en question de l'ordre libéral international, qui a structuré les relations économiques mondiales au cours des huit dernières décennies, devrait se poursuivre. Cette évolution s'accompagne d'une montée du protectionnisme, matérialisée par un recours accru aux instruments tarifaires et par une fragmentation progressive des échanges internationaux, ainsi que par la progression du nationalisme et le durcissement des politiques migratoires, en dépit du rôle stratégique de la migration dans la réponse au vieillissement démographique et aux déséquilibres des marchés du travail.

Enfin, ces dynamiques contribuent à une recomposition durable de l'ordre mondial, marquée par la constitution de blocs hégémoniques dominés par les grandes puissances, dont certaines disposent de l'arme nucléaire, renforçant un environnement international plus fragmenté et instable.



Performance du Groupe SOGEBANK



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS



UN REDRESSEMENT ROBUSTE

L'exercice 2025 marque une étape clé dans la consolidation de notre institution. Malgré un environnement complexe marqué par une inflation de 31.9% au 30 septembre 2025, la Banque a su inverser les tendances de l'année précédente pour renouer avec une croissance forte de sa rentabilité.

- 📌 **Résultat Net Consolidé** : S'établit à 1.55 milliards de gourdes, soit une hausse remarquable de 57.8% par rapport à l'exercice précédent (982 millions).
- 📌 **Rendement des Fonds Propres (ROE)** : Le ROE remonte à 11.82% (contre 8.26% en 2024), reflétant une meilleure efficacité dans l'utilisation des capitaux des actionnaires.
- 📌 **Rendement des Actifs (ROA)** : Le ROA progresse à 0.83% (contre 0.55% en 2024), témoignant d'une optimisation accrue de la rentabilité opérationnelle.

	2025	2024	VAR (%)
Rendement des Actifs (ROA)	0.83%	0.55%	49.4%
Rendement des Fonds Propres (ROE)	11.82%	8.26%	43.1%
ROE avec Résultat Étendu	10.74%	11.84%	-9.3%
Coefficient d'Exploitation	68.17%	72.83%	-6.4%
Ratio de Solvabilité	18.33%	17.32%	5.8%

Transfert MonCash!

Transférez de l'argent vers un
Portefeuille MonCash en
quelques clics.



Yon pwodwi | An kolaborasyon ak
Digicel | **SOGE BANK**

ANALYSE DU BILAN



EXPANSION DE L'ACTIF ET DYNAMISME DES DÉPÔTS

La solidité de la Banque se reflète dans l'expansion continue de son assise financière et la confiance maintenue de ses déposants.

- L'actif a connu une croissance vigoureuse de 9,6%, atteignant **196 milliards de gourdes** au 30 septembre 2025, contre 179 milliards en 2024.
- Les dépôts de la clientèle ont progressé de 9.2%, franchissant le cap des **159 milliards de gourdes**

Les dépôts en gourdes affichent une hausse de 15.2% pour atteindre 49 milliards.

Les dépôts en dollars croissent de 6.7% pour s'établir à 109 milliards.

En termes réels les dépôts toutes monnaies confondues exprimés en USD s'élèvent à 1,22 milliards et ont cru de 9.9%.

En millions de gourdes

	2025	2024	VAR (%)
Dépôts HTG	49,495	42,973	15.18%
Dépôts USD	109,970	103,053	6.71%
Total	159,465	146,026	9.20%
Contrevaleur USD	\$ 1,220	\$ 1,111	9.86%
Taux de référence USD	130.6911	131.4767	-0.60%

Des produits d'épargne pour tous types de portefeuilles.





PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Conformément à notre politique de prudence, le portefeuille de crédit net s'établit à 30,948 millions de gourdes, soit une contraction de 8.7% par rapport à 2024. Cette décroissance du portefeuille est la conséquence directe de la récession prolongée, unique dans l'histoire contemporaine de la région.

En millions de gourdes	2025	2024	VAR (%)
Portefeuille Crédit Net HTG	11,532	13,718	-15.94%
Portefeuille Crédit Net USD	19,416	20,187	-3.82%
Total	30,948	33,905	-8.72%
Taux de référence USD	131	131	-0.60%
Contrevaleur USD	\$ 237	\$ 258	-8.17%

EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE ET MAÎTRISE DES CHARGES

La Banque a réussi l'exploit de protéger ses marges et d'améliorer son efficacité malgré la forte pression inflationniste.

- **Produit Net Bancaire (PNB)** : Il atteint 10.5 milliards de gourdes, en croissance de 5.7%. Cette performance est principalement portée par les revenus d'intérêts sur la trésorerie qui ont bondi de 50.8% pour atteindre 3,021 millions.
- **Discipline sur les Frais de fonctionnement** : Les dépenses totales ont été contenues à 7.2 milliards de gourdes, en légère baisse de 1.1%.

Frais de personnel : Stabilisés à 3,459 millions (-0.9%) suite aux restructurations de 2024.

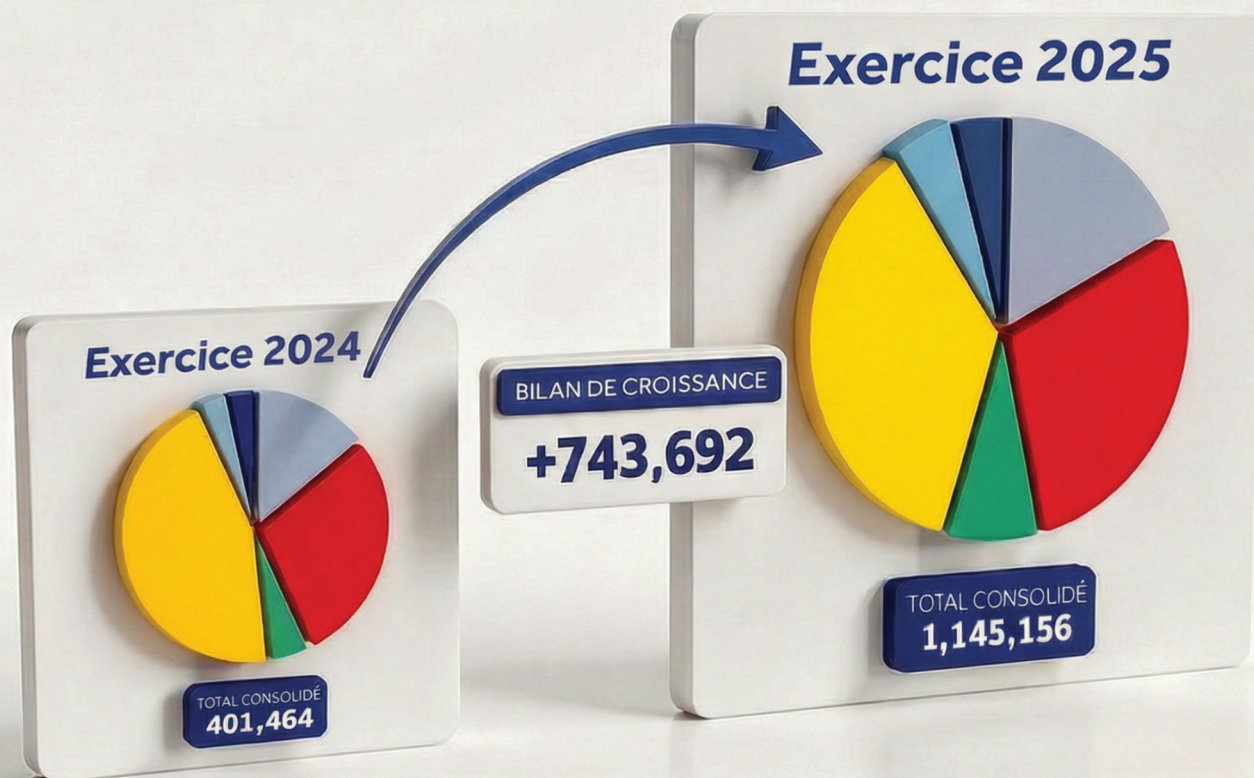
- **Coefficient d'exploitation** : Cette rigueur permet d'améliorer notre ratio d'efficacité, qui passe de 72.83% à 68.17%.

GESTION RIGOUREUSE DU RISQUE DE CRÉDIT

- **Qualité des Actifs** : Le taux de prêts improductifs est maintenu à 5.12%, illustrant une gestion du recouvrement disciplinée.
- **Politique de Provisionnement** : Le stock de provisions pour créances douteuses au bilan a été renforcé, passant de 2.6 milliards en 2024 à 3,3 milliards en 2025.
- **Taux de Couverture Exceptionnel** : Notre ratio de couverture des prêts improductifs atteint désormais **160%**, contre **142%** au 30 septembre 2024. Ce niveau de protection offre une marge de sécurité considérable face aux chocs potentiels.
- **Ratio de Solvabilité** : Il se renforce à 18.33%, demeurant bien supérieur au minimum réglementaire de 14.5%.

CONTRIBUTION DES FILIALES ET PERFORMANCE DU GROUPE

RÉSULTAT BRUT (En milliers de gourdes)



	SOGEBEL	SOGESOL	SOGEARTE	SOGEEXPRESS	SOGEASSURANCE	SOGEFAC
2025	218,732	341,500	96,406	431,347	5,080	52,091
2024	146,699	319,726	56,833	509,715	18,268	26,241

L'exercice 2025 confirme la pertinence des orientations stratégiques adoptées par nos filiales, dont la performance globale a significativement soutenu la rentabilité consolidée du Groupe. Le résultat global des filiales s'est élevé à 1,145 millions de gourdes, contre 401 millions de gourdes en 2024.



La SOGEBEL contribue à hauteur de 218.7 millions de gourdes au résultat consolidé. Ce résultat a été particulièrement favorisé par une gestion active du patrimoine, incluant la cession stratégique de biens hors exploitation. La performance financière de la Sogebel est matérialisée par :

- Une hausse de 38.36% du résultat net,
- La hausse de la marge d'intérêts après provisions (+11,3%),
- La forte progression des autres revenus (+48,3%),
- Une hausse des charges contenue (+5,1%) malgré un contexte sécuritaire exceptionnel,
- Une rentabilité en hausse : ROA 1.37% vs 1.00% en 2024, ROE 13.47% vs 11.01% en 2024,
- Une efficacité nettement améliorée : coefficient d'exploitation 64.97% vs 72.46% en 2024,
- Un risque mieux absorbé : coût du risque diminue (dotations / revenus totaux 7.54% vs 11.19%),
- Une solidité accrue : ratio Capitaux Propres/Actif de 10,80 % en 2025 contre 9,50 % en 2024, avec un levier en baisse.



PLAN ÉPARGNE JEUNES

Parce que les grands projets naissent souvent d'une petite épargne.

SOGEBEL

Une équipe qui s'engage!



Malgré un contexte touristique atone lié à la fermeture prolongée des aéroports, la SOGECARTE a vu son résultat progresser pour atteindre **96.4 millions de gourdes**. La stabilité relative du taux de change au cours de l'exercice a été déterminante, permettant de réduire de manière significative les pertes de change sur les transactions internationales. Il est à noter que ce résultat tient compte d'une provision de 20 millions de gourdes constituée afin de couvrir les dommages subis par le local situé à la rue Pavée.



A la recherche du Cadeau Idéal ?

Optez pour une **Carte Cadeau personnalisée SOGECARTE**.

Se mèt kat la!





Le recentrage exclusif sur le recouvrement, suite à l'arrêt de l'octroi de nouveaux microcrédits, a porté ses fruits. La SOGESOL affiche un résultat positif de 341.5 millions de gourdes en 2025, un retournement spectaculaire après une perte de 319.7 millions de gourdes en 2024. Il convient de noter qu'une partie de cette performance découle de la radiation de certains éléments du passif, ayant entraîné des charges correspondantes au niveau de la maison mère. Par ailleurs, une décision stratégique a été prise en fin d'exercice pour mettre la filiale en non-fonctionnement, la maison mère absorbant désormais l'intégralité de ses activités.



Retour à la rentabilité de la SOGEASSURANCE

La branche Assurance renoue avec un résultat positif de 5.1 millions de gourdes, après un exercice 2024 déficitaire. Ce redressement est le fruit d'une sinistralité contenue et d'une gestion rigoureuse des frais de fonctionnement.

Avec SOGEASSURANCE,
Vous n'êtes plus seul !





Dynamisme commercial soutenu de la SOGEXPRESS

La filiale maintient une contribution robuste de 431.3 millions de gourdes. La SOGEXPRESS a renforcé son positionnement concurrentiel en gagnant des parts de marché, passant de 21,68 % en 2024 à 22,49% en 2025. Alors que le marché global des transferts payés a crû de 22%, la performance de SOGEXPRESS s'est distinguée par une croissance supérieure de 27%.

CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES

En dépit d'un environnement macroéconomique haïtien marqué par une inflation persistante et des défis logistiques majeurs, le Groupe a su démontrer une agilité et une solidité remarquables au cours de l'exercice fiscal 2025.

Le redressement spectaculaire de la rentabilité, illustré par un résultat net en croissance **de 57.8 %**, ne repose pas uniquement sur la performance de la maison mère, mais également sur la réussite des choix stratégiques opérés au sein de nos filiales. La décision courageuse de restructurer la SOGESOL, le dynamisme commercial de SOGEXPRESS qui surpasse la croissance du marché des transferts, et la résilience de notre pôle Carte et Assurance témoignent de la force de notre modèle intégré.

Avec un actif total atteignant désormais **196 milliards de gourdes** et un niveau de provisionnement prudentiel record (taux de couverture de **160 %**), la Banque dispose aujourd'hui d'un bilan solide. Ce matelas de sécurité, combiné à une solvabilité de **18.33 %**, nous place dans une position de force pour aborder l'exercice 2026.

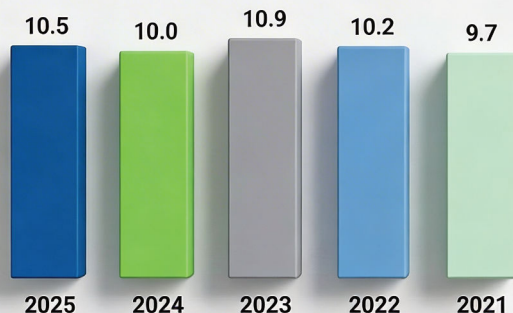
Fort de ces acquis, le Groupe continuera de placer la transformation digitale et l'excellence du service client au cœur de sa stratégie. Nous restons déterminés à créer de la valeur durable pour nos actionnaires tout en jouant notre rôle de pilier financier au service de l'économie nationale.

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES RÉSULTATS

EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

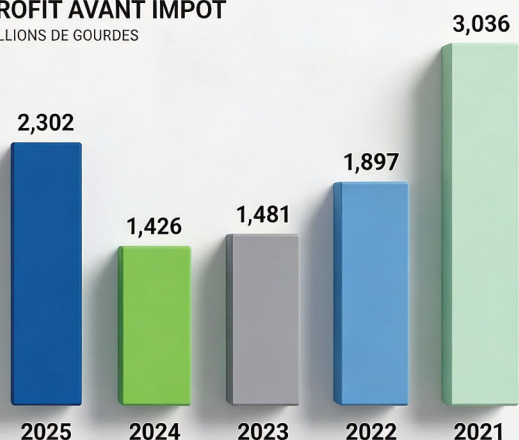
PRODUIT NET BANCAIRE

MILLIARDS DE GOURDES



PROFIT AVANT IMPÔT

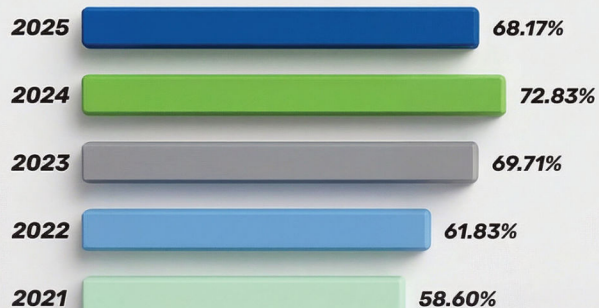
MILLIONS DE GOURDES



MAÎTRISE DES COÛTS SOLIDITÉ FINANCIÈRE CONFIRMÉE

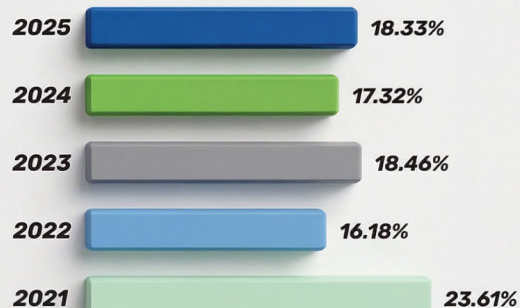
COEFFICIENT D'EXPLOITATION

POURCENTAGE (%)



RATIO COOKE

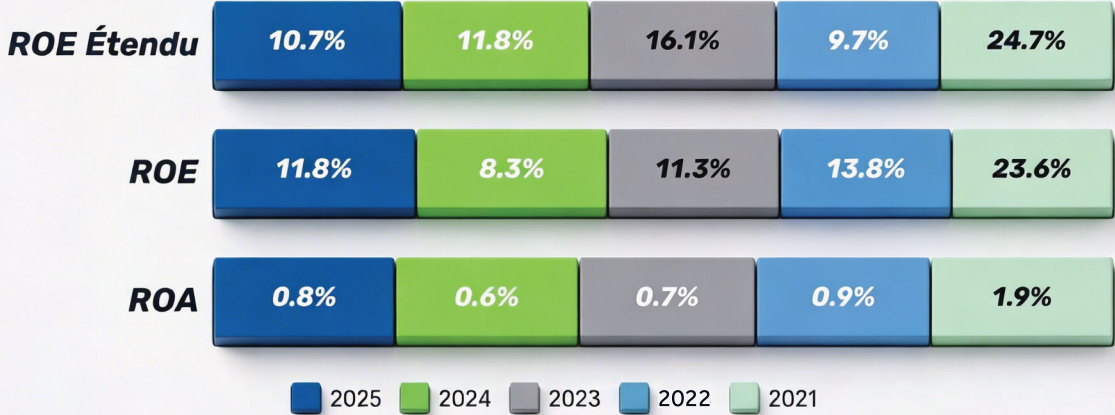
POURCENTAGE (%)



FORTE CROISSANCE DE LA RENTABILITÉ

PERFORMANCE & RENTABILITÉ

ROE ÉTENDU, ROE ET ROA PAR ANNÉE (NORMALISÉ 100%)



CHIFFRES CLÉS

En Millions de Gourdes (HTG)

Résultats Consolidés

	2025	2024	2023	2022	2021
Revenus Nets d'intérêts après Provision	4,949	4,038	3,899	3,549	4,526
Autres Revenus	4,612	4,731	5,285	4,681	4,189
Dépenses de Fonctionnement	7,216	7,295	7,651	6,304	5,678
Profits avant Impôts	2,302	1,426	1,481	1,897	3,036
Impôts sur le revenu	752	444	249	523	695
Participation Minoritaire	92	67	(195)	(235)	(150)
Résultat Net	1,549	982	1,232	1,374	2,319
Résultat Net Étendu	2,101	1,408	1,743	1,019	2,426
Revenus Nets par Action	4,860	3,052	4,758	5,365	7,804
Capital Action Libéré	300,000	300,000	300,000	300,000	300,000

Bilans Consolidés

Actif Total	196,357	179,207	176,447	165,654	144,549
Liquidités & Placements	134,302	120,739	116,379	100,427	86,628
Bons BRH et Bons du Trésor	16,620	10,538	5,581	6,178	4,913
Autres Actifs	14,486	14,024	14,113	14,073	12,055
Portefeuille de Prêts, Net	30,948	33,906	40,374	44,977	40,952
Dépôts	159,467	146,026	143,628	132,838	114,049
Autres Passifs	21,316	19,240	19,595	20,543	17,838
Dettes Subordonnées	1,644	1,654	1,729	2,065	1,869
Avoir des Actionnaires	13,930	12,287	11,495	10,209	10,814

Ratios Analytiques

Rendement des Actifs (ROA)	0.82%	0.55%	0.72%	0.89%	1.86%
Rendement des Fonds Propres (ROE)	11.82%	8.26%	11.35%	13.08%	23.59%
ROE avec Résultat Étendu	16.03%	11.84%	16.06%	9.68%	24.67%
Avoir/Actif Total	7.1%	6.9%	6.5%	6.2%	7.5%
Ratio Cooke	18.33%	17.32%	18.59%	16.18%	23.61%
Improductifs/Portefeuille Brut	5.39%	5.12%	6.25%	4.50%	2.59%

Effectifs

Effectif Total	1506	1526	1782	2062	2113
Actif par Employé	130,383	117,436	99,016	80,337	68,409

Actionnaires détenant 5%et plus du Capital

Roger JAAR	6.83%	6.83%	6.83%	6.83%	6.83%
Joan Perry	6.93%	6.78%	6.61%	6.61%	6.61%
Les Assurances Léger S.A. (ALSA)	6.38%	6.38%	6.38%	6.38%	6.38%

Performance de la Banque Commerciale



RÉSULTATS COMMERCIAUX

	2025	2024	2023	2022
DÉPOTS TOTAUX (en millions de gourdes)	159,465	146,026	143,628	132,838
VARIATION DES DÉPOTS	+9.2%	+1.7%	+8.1%	+16.5%
PART DE MARCHÉ* (au 30 septembre 2025)	26.8%	26.60%	26.82%	25.86%
CRÉDITS TOTAUX (en millions de gourdes)	159,465	146,026	143,628	132,838
VARIATION DU CRÉDIT	-8.7%	-16.0%	-10.2%	+9.8%
PART DE MARCHÉ* (au 30 septembre 2025)	22.7%	24.60%	26.25%	26.92%
PRETS IMPRODUCTIFS (en millions de gourdes)	159,465	146,026	143,628	132,838
TAUX IMPRODUCTIF	4.83%	4.30%	6.57%	4.05%

*Source BRH



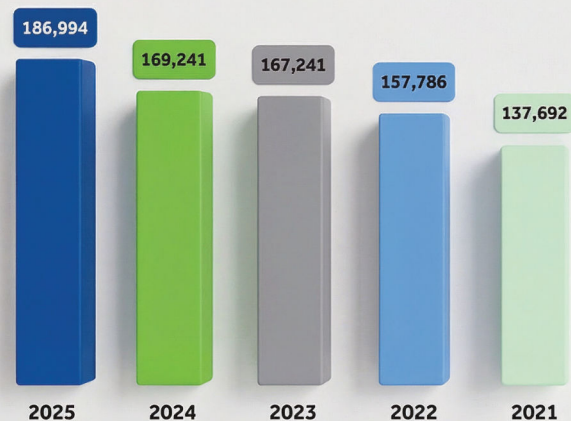
Transactions en ligne

Effectuez vos **transactions en ligne**, de n'importe où, en toute **sécurité** via **SOGEBANKING**.

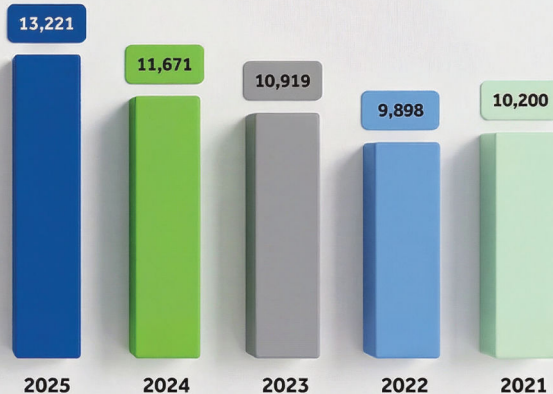


ÉVOLUTION DE L'ACTIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES

ACTIF
EN MILLIONS DE GOURDES

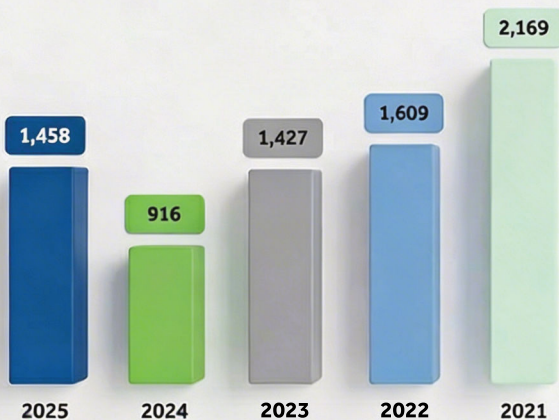


AVOIR DES ACTIONNAIRES
EN MILLIONS DE GOURDES

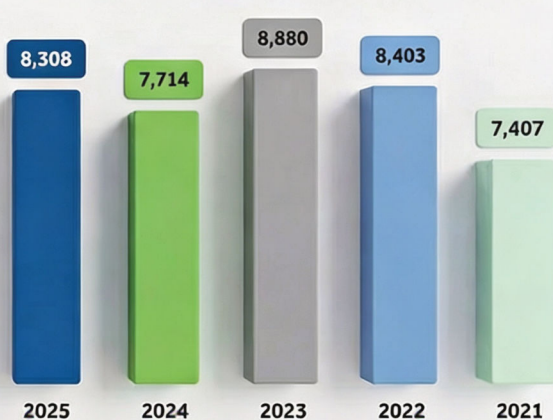


RÉSULTAT NET ET PRODUIT NET BANCAIRE

RÉSULTAT NET
EN MILLIONS DE GOURDES

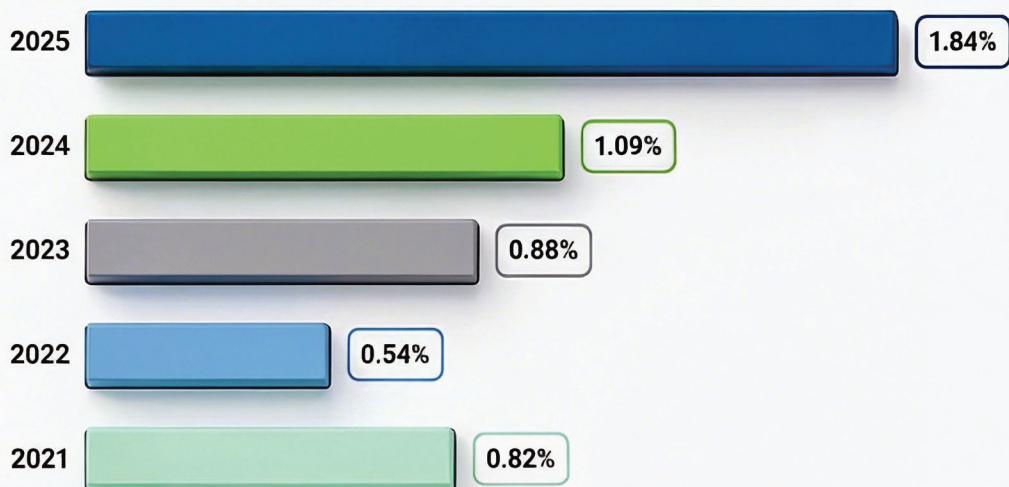


PRODUIT NET BANCAIRE
EN MILLIONS DE GOURDES

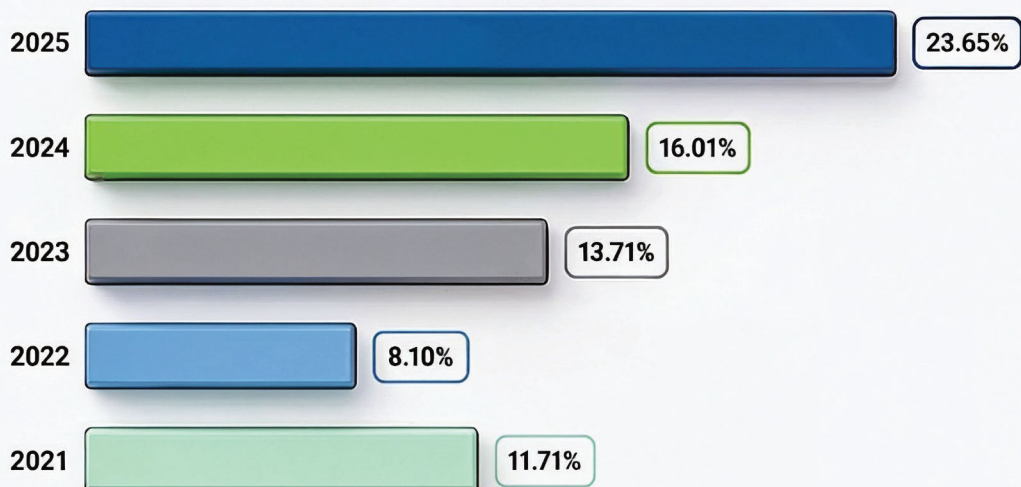


RENTABILITÉ DES ACTIFS ET DES FONDS PROPRES

ROA RENTABILITÉ DES ACTIFS (%)



ROE RENTABILITÉ DES FONDS PROPRES (%)



UN ÉCOSYSTÈME DE PARTENAIRES AU SERVICE DE NOS CLIENTS

La Banque s'appuie sur un réseau de partenaires locaux et internationaux qui contribuent à la qualité, à la fiabilité et à la portée de ses services.



Ces collaborations permettent à la SOGEBANK de connecter sa clientèle aux principaux réseaux de paiements et de transferts à l'échelle mondiale.

**Fondation
SOGEBANK**



L'engagement Social du Groupe

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION SOGEBANK



Dr Michel Théard

Chers Actionnaires,

La Fondation, créée en avril 1993, a maintenant 33 ans...

Elle représente l'étendard social du Groupe SOGEBANK.

Son idéal est d'entretenir une réflexion permanente d'une vision sociale fondée sur le partage, la solidarité, l'éducation, l'entreprise, la santé, le respect de l'environnement et le culte du bien commun. Cette vision sociale structurante qu'elle souhaite partager est la seule garantie pour la prochaine génération d'espérer construire un avenir en Haïti.

Aujourd'hui, la société haïtienne fait face à un cycle grandissant de violences, exacerbées au cours de ces 4 dernières années, nous plongeant dans une vague d'insécurité préoccupante.

Le tissu social de la majorité silencieuse disparaît. Beaucoup des forces vives de la nation, compétentes et capables, n'envisagent plus leur avenir en Haïti. Tous les secteurs sont touchés. Dans ce contexte, beaucoup pourraient se décourager...

La Fondation travaille pour un monde plus juste, plus coopératif, plus confiant dans les capacités de chacun.

Face à toutes ces difficultés, le Groupe SOGEBANK reste convaincu de ses devoirs envers la communauté. C'est ainsi que la dotation mensuelle à la Fondation est passée en mai 2025 de 2.5 à 5 millions de gourdes. Celle-ci avait été réduite de moitié en mai 2024 en guise de solidarité aux défis du moment.

Nos obligations de résultat et notre transparence à la Fondation ne sont pas de simples exigences administratives : elles traduisent notre volonté de vous assurer que chaque don est utilisé avec l'exigence d'une analyse rigoureuse et respect des valeurs du Groupe SOGEBANK.

En 2025, la Fondation, outre l'éducation qui demeure comme d'habitude le premier poste de dépense, a investi dans les domaines de l'entrepreneuriat, des activités sociales, de la santé, de la culture et du sport.

L'éducation, vous le savez, est le seul véritable ascenseur social. Elle devrait être la priorité de tous. C'est la priorité de la Fondation avec 60% des dons pour l'exercice écoulé. La Fondation SOGEBANK doit continuer d'investir et maintenir cette structure. Nos dons ont été à :

- 1 **SOGEBANK BÒ KOTE ETIDYAN** (débuté en 2014) en partenariat (depuis 2019) avec HELP (Haitian Education and Leadership Program). C'est un programme d'excellence qui s'adresse aux étudiants universitaires et en brevet technique (formation professionnelle).
- 2 Dans ce partenariat, la Fondation accompagne les bénéficiaires, leur offre des stages à la banque, sollicite les plus motivés afin d'offrir un plan de relèvement aux ressources humaines du Groupe. Cette année, le programme avec les universités a été remanié du fait de l'insécurité.
- 3 **Soutien à la Fondation Odette Roy Fombrun (FORF)** pour un programme de parrainage d'excellence scolaire. Soutien qui a été renforcé durant cet exercice compte tenu des difficultés financières conjoncturelles de la FORF.
- 4 **Partenariat avec le Rotary Club de Pétion-Ville** pour la formation et l'encadrement des jeunes de Pétion-Ville à travers TIMKATEK (école professionnelle).

Malheureusement, cette année encore, notre programme de SOGELEKOL (débuté en 2019) pour les écoliers n'a pas pu se faire à cause du contexte sécuritaire. Ce programme de bourses tirées au sort à l'occasion de la rentrée des classes reprendra dès que le pays se stabilisera.

Un autre regret, celui d'avoir arrêté de financer les bourses d'études sur l'étranger en France, aux USA et au Canada. Ces étudiants, triés sur le volet, compétents et motivés ne reviennent jamais au pays malgré leur engagement avant le départ.

En deuxième poste de dépense (15% de notre portefeuille de dons) : l'Assistance Sociale, avec des subventions à des camps pour enfants à mobilité réduite et en situation difficile, des supports financiers au couvent St Dominique, à l'école de musique Ste Trinité et aux PAO pour l'animation de la fête de Noël en faveur des résidents.



Camp d'été organisé par le Centre PYE POUFRE, pour les enfants de zones défavorisées en situation de déplacement.

Troisième poste de dépense, la santé : 13% de nos dons. Don au Centre Hospitalier de Fontaine (Cité Soleil) pour l'acquisition d'équipements de laboratoire. Don à la FHADIMAC pour leur permettre de poursuivre leurs activités. Participation aux journées de dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus avec l'Université d'État d'Haïti et à la 3ème édition de la foire de la santé dentaire.

Suivent pour 5% les programmes en sport, avec le support du programme de formation de jeunes volleyeurs à travers la fédération haïtienne de volley-ball.



Fédération Haïtienne de volleyball

Le programme d'entreprenariat (5%) avec le support à Banj pour la réalisation à Dev Expo 2025 et au projet d'autonomisation économique et sociale des femmes de la communauté de Sion à travers le Rotary Club de Pétiion-Ville, enfin le programme culture (2%) avec le support au couvent St Dominique pour son activité culturelle pour les enfants de la paroisse de Notre Dame du Rosaire.



DEV-Expo : Une vue de l'assistance



DEV-Expo : L'équipe de la Sogebank en compagnie du PDG de BANJ, Marc Alain Boucicault



Les Pavillons de l'Age d'Or

VOUS DEVEZ VOYAGER?

Partez en toute
sérénité en nous
confiant vos parents.



Cette année 2025, les Pavillons de l'âge d'Or (PAO), ont encore dû faire face à de grands défis financiers du fait d'un taux d'occupation historiquement bas suite à la décapitalisation des familles haïtiennes. Cela va du retard de paiement à l'incapacité de payer pour ceux qui sont là et, pour les nouveaux candidats, le report de la décision d'entrer aux PAO.

Le taux d'occupation tourne aujourd'hui à 48%, cela ne peut couvrir les dépenses. Les PAO ne résistent aujourd'hui que grâce au support financier de la Fondation.

Les PAO ont 22 ans d'existence, la Fondation poursuit son engagement, quoiqu'il en coûte, de les aider à rester la référence dans l'offre de service aux personnes âgées contribuant à pérenniser la vision de Gérard Moscoso, initiateur de ce projet social.

Je tiens à remercier les membres du Conseil d'Administration des PAO, **Mme Isabel Dufort** (présidente et secrétaire), **Mme Martine Moscoso** (vice-présidente), **Mme Daphné Nader** (trésorière), **Mme Gladys Sassine** et **Mme Jacquemine Léon** (membres). C'est un bénévolat qui mérite notre admiration.

Un énorme merci au Conseil d'Administration de la Fondation, également bénévole, nommément **M. Robert Moscoso** (vice-président), **Mme Stéphanie B. Thompson** (secrétaire), **Mme Christine Léger** (trésorière), **Mme Valérie Mathon** (membre). Il nous faut préparer la transition, le passage de flambeau à la nouvelle génération.

Un grand merci au **Dr Myriam Sévère**, directrice des PAO, qui gère sans reproche dans des conditions si difficiles.



Un espace ouvert de sérénité offrant aux résidents des PAO un cadre propice à la détente et aux rencontres.

UN MOT SUR LA GRANDE FONDATION D'HAÏTI (GFH)

La Fondation SOGEBANK avait pris, en 2019, l'initiative de lancer l'idée d'un regroupement de fondations dans le but d'avoir un impact plus visible de l'action du secteur privé haïtien et de la diaspora dans la vie de la nation.

Cette vision s'est concrétisée. Aujourd'hui, la GFH compte 11 membres et souhaite accueillir toutes les Fondations actives locales et de la diaspora qui le souhaitent.

Tous les membres ont signé les statuts et se sont engagés moralement et financièrement. Nous avons un Conseil d'Administration élu et des réunions périodiques.

D'un commun accord, l'éducation sera la première action de la GFH visible au niveau national. Le mécénat haïtien structuré se construit en une force sociale de promotion de la bonne gouvernance au bénéfice du bien commun.

Pour finir, je remercie le Conseil d'Administration de la Fondation ainsi que celui des Pavillons de l'âge d'Or pour leur engagement social sans rémunération ni compensation.

Énorme merci à la Directrice des activités sociales **Mme Nadège Jacques** pour le travail exceptionnel accompli et pour son dévouement.

Chers actionnaires, la Fondation SOGEBANK reste très active malgré un environnement délétère. Elle est ouverte à toutes vos suggestions et sollicitations. Un grand merci à vous pour votre confiance.



Les États Financiers Consolidés au 30 septembre 2025



Mérové-Pierre et Associés
Cabinet d'Experts Comptables

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
(SOGEBANK)**

États Financiers Consolidés

30 septembre 2025

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A. (SOGEBANK)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TABLE DES MATIÈRES

30 SEPTEMBRE 2025

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre- Cabinet d'Experts-Comptables	1-3
<hr/>	
États financiers consolidés	
Bilan Consolidé	4
État Consolidé du Résultat Net	5
État Consolidé du Résultat Global	6
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	7-8
État Consolidé des Flux de Trésorerie	9
<hr/>	
Notes aux États financiers consolidés	
Note 1 Organisation	10
Note 2 Base de préparation des états financiers consolidés	10-13
Note 3 Principales conventions comptables	13-34
Note 4 Gestion des risques	35-52
Note 5 Liquidités	52-53
Note 6 Bons BRH et bons du Trésor, net	53
Note 7 Placements à l'étranger, net	54-57
Note 8 Placements locaux, net	57-60
Note 9 Contrats à terme de devises	60
Note 10 Prêts, net	61-75
Note 11 Actifs au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives	76-78
Note 12 Immobilisations, net	79-80
Note 13 Actif incorporel	80
Note 14 Biens immobiliers hors exploitation	81-83
Note 15 Achalandage	84
Note 16 Autres éléments d'actif, net	85-86
Note 17 Dépôts	86-88
Note 18 Emprunts - institutions financières	88-89
Note 19 Autres éléments de passif	90
Note 20 Dettes subordonnées	91
Note 21 Capital-actions	92
Note 22 Dotation aux pertes de crédit	92
Note 23 Sociétés du groupe et participation minoritaire	93-95
Note 24 Salaires et autres prestations de personnel	95
Note 25 Impôts sur le revenu	96-97
Note 26 Engagements et passif éventuel	98-99
Note 27 Opérations avec des apparentés	99

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A., (SOGEBANK):

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2025, et les états consolidés du résultat net, du résultat global, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de SOGEBANK au 30 septembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre Cabriet d'Experts-Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES
7, rue Lechaud Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
Le 19 janvier 2026

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Bilan Consolidé
30 septembre 2025
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2025	2024
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 90,239,512	81,842,491
BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET	6	16,620,863	10,537,527
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	7	42,408,640	37,196,366
PLACEMENTS LOCAUX, NET	8	1,654,004	1,700,082
CONTRATS À TERME DE DEVISES	9	1,125,219	1,156,897
PRÊTS	10	34,283,606	36,520,879
Provision pour pertes de crédit attendues		(3,335,258)	(2,614,615)
PRÊTS, NET		30,948,348	33,906,264
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET	11	1,318,193	873,047
IMMOBILISATIONS, NET	12	3,799,519	3,943,673
AUTRES			
Actif incorporel	13	361,387	281,970
Biens immobiliers hors exploitation	14	3,643,245	3,953,929
Achalandage	15	495,352	495,352
Autres éléments d'actif, net	16	3,647,173	3,277,517
Acceptations		96,236	42,137
		8,243,393	8,050,905
TOTAL ACTIF	G	196,357,691	179,207,252
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	17	159,466,699	146,025,866
AUTRES			
Contrats à terme de devises	9	837,219	915,508
Obligations locatives	11	1,425,801	963,926
Emprunts - institutions financières	18	3,668,405	3,526,132
Autres éléments de passif	19	15,288,590	13,792,235
Engagements -acceptations		96,236	42,137
		21,316,251	19,239,938
DETTES SUBORDONNÉES	20	1,644,094	1,653,977
TOTAL PASSIF		182,427,044	166,919,781
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	21	3,000,000	3,000,000
Bénéfices non répartis		6,907,791	5,177,908
Réserves		3,325,503	3,504,305
Avoir des actionnaires de SOGEBANK		13,233,294	11,682,213
Participation minoritaire	23	697,353	605,258
TOTAL AVOIR DES ACTIONNAIRES		13,930,647	12,287,471
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	G	196,357,691	179,207,252

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**État Consolidé du Résultat Net****Exercice terminé le 30 septembre 2025****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes, à l'exception du résultat net par action)**

	Notes	2025	2024
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	4,031,934	4,303,514
Bons BRH et bons du Trésor, placements et autres		<u>3,021,358</u>	<u>2,002,985</u>
		7,053,292	6,306,499
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		893,747	817,417
Dettes subordonnées, obligations et autres		<u>186,218</u>	<u>204,677</u>
		1,079,965	1,022,094
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Dotation aux pertes de crédit	22	<u>(1,024,133)</u>	<u>(1,246,481)</u>
		4,949,194	4,037,924
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		4,122,525	3,957,774
Gain de change		1,684,201	1,620,503
Dépenses d'opérations		(1,535,483)	(1,418,459)
Récupérations sur prêts radiés		302,634	357,166
Gain sur instruments financiers		39,741	70,889
Autres, net		<u>(1,582)</u>	<u>143,089</u>
		4,612,036	4,730,962
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS		9,561,230	8,768,886
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations de personnel	24	3,458,657	3,490,868
Frais de locaux, matériel et mobilier		1,222,748	1,255,920
Amortissement	12	472,221	495,166
Autres dépenses de fonctionnement		<u>2,062,595</u>	<u>2,052,621</u>
		7,216,221	7,294,575
Don à la Fondation SOGEBANK		<u>42,500</u>	<u>47,500</u>
		7,258,721	7,342,075
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU		2,302,509	1,426,811
Impôts sur le revenu de l'exercice net	25	752,515	444,394
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1,549,994	982,417
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK		1,457,899	915,700
Résultat net attribuable aux minoritaires		92,095	66,717
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		G 1,549,994	982,417
Résultat net par action équivalente de capital libéré		G 4,860	3,052

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

État Consolidé du Résultat Global

Exercice terminé le 30 septembre 2025

(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes, à l'exception du résultat global par action)

	Notes	2025	2024
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK	G	1,457,899	915,700
Résultat net attribuable aux minoritaires		92,095	66,717
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1,549,994	982,417
Plus-value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat global	7	869,878	609,011
Moins-value sur immeubles réévalués	12	(82,695)	-
Effet de conversion de la filiale étrangère		4	(521)
Effet des impôts sur le revenu relatif aux éléments du résultat global		<u>(236,155)</u>	<u>(182,703)</u>
<i>Total des éléments du résultat global, net d'impôts</i>		551,032	425,787
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		2,101,026	1,408,204
Résultat global attribuable aux actionnaires de SOGEBANK		2,008,931	1,341,487
Résultat global attribuable aux minoritaires		92,095	66,717
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	G	2,101,026	1,408,204
Résultat global par action équivalente de capital libéré	G	6,696	4,471

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2024
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	Réerves								
		Capital-actions libéré	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve de réévaluation – terrains et immeubles	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Effet de conversion – filiale étrangère	Total réserves	Participation minoritaire	Total
Solde au 30 septembre 2023	G	3,000,000	4,599,859	1,238,148	910,509	1,157,622	8,681	3,314,960	580,125	11,494,944
État du résultat global de l'exercice :										
Résultat net de l'exercice		-	915,700	-	-	-	-	-	66,717	982,417
Plus-value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	7	-	426,308	-	-	-	-	-	-	426,308
Virement à la réserve légale –Sogebank et filiales		-	(198,352)	198,352	-	-	-	198,352	-	-
Virement de la réserve de réévaluation – terrains et immeubles Sogebank et filiales		-	20,318	-	(20,318)	-	-	(20,318)	-	-
Effet de conversion –filiale étrangère et ajustements		-	8,835	-	-	-	(9,356)	(9,356)	-	(521)
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation		-	(20,667)	-	-	20,667	-	20,667	-	-
Total		-	1,152,142	198,352	(20,318)	20,667	(9,356)	189,345	66,717	1,408,204
Transactions avec les actionnaires :										
Dividendes en espèces		-	(554,500)	-	-	-	-	-	(40,875)	(595,375)
Quote-part additionnelle des pertes cumulées nettes de Sogesol, net des ajustements des filiales		-	(19,593)	-	-	-	-	-	32,901	13,308
Dissolution –minoritaires		-	-	-	-	-	-	-	(33,610)	(33,610)
Total		-	(574,093)	-	-	-	-	-	(41,584)	(615,677)
Solde au 30 septembre 2024	G	3,000,000	5,177,908	1,436,500	890,191	1,178,289	(675)	3,504,305	605,258	12,287,471

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2025
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Note	Réserves consolidées								Participation minoritaire	Total
		Capital-actions libéré	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve de réévaluation – terrains et immeubles	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Effet de conversion – filiale étrangère	Total réserves			
Solde au 30 septembre 2024	G	3,000,000	5,177,908	1,436,500	890,191	1,178,289	(675)	3,504,305	605,258	12,287,471	
État du résultat global de l'exercice :											
Résultat net de l'exercice		-	1,457,899	-	-	-	-	92,095	1,549,994		
Plus-value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	7	-	608,915	-	-	-	-	-	-	608,915	
Virement à la réserve légale –Sogebank et filiales		-	(272,559)	272,559	-	-	-	272,559	-	-	
Virement de la réserve de réévaluation – terrains et immeubles Sogebank et filiales		-	20,319	-	(20,319)	-	-	(20,319)	-	-	
Effet de conversion –filiale étrangère et ajustements		-	-	-	-	-	4	4	-	4	
Moins-value nette d'impôts sur immeubles réévalués		-	-	-	(57,887)	-	-	(57,887)	-	(57,887)	
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation		-	373,159	-	-	(373,159)	-	(373,159)	-	-	
Total		-	2,187,733	272,559	(78,206)	(373,159)	4	(178,802)	92,095	2,101,026	
Transactions avec les actionnaires :											
Dividendes en espèces		-	(457,850)	-	-	-	-	-	-	(457,850)	
Total		-	(457,850)	-	-	-	-	-	-	(457,850)	
Solde au 30 septembre 2025	G	3,000,000	6,907,791	1,709,059	811,985	805,130	(671)	3,325,503	697,353	13,930,647	

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé des Flux de Trésorerie
Exercice terminé le 30 septembre 2025
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2025	2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	1,549,994	982,417
<i>Éléments de conciliation du résultat net aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotation aux pertes de crédit	21	1,024,133	1,246,481
Amortissement des immobilisations	12	472,221	495,166
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11	248,627	230,782
Intérêts sur obligations locatives	11	50,276	48,949
Effet de change sur obligations locatives	11	(10,331)	(18,010)
Effet de change - instruments financiers		(13,349)	(51,708)
Perte sur dispositions d'immobilisations		52,194	19,648
Moins (plus) -value sur les biens immobiliers hors exploitation	14	101,881	-
Gain sur biens hors exploitation	14	(77,350)	(7,130)
Perte (gain) sur résiliation de contrats de loyers	11	6,687	(82,397)
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant</i>			
Augmentation nette des dépôts		13,440,833	2,398,077
Diminution des prêts, net		1,096,505	5,326,869
Augmentation des bons BRH et bons du Trésor, net		(6,083,336)	(4,956,856)
Augmentation des placements, net		(4,310,102)	(4,550,644)
Contrats à terme de devises, net		(46,611)	4,694
Paiements de loyers	11	(278,530)	(243,679)
Augmentation (diminution) des emprunts		142,273	(478,414)
Augmentation des biens immobiliers hors exploitation	14	-	(23,116)
Produits sur les ventes de biens immobiliers hors exploitation		159,592	30,202
Variations des autres éléments d'actif et de passif		2,090,498	1,031,833
Impôts sur le revenu payés		(208,981)	(806,514)
Liquidité provenant des activités d'exploitation		9,407,124	596,650
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	12	(462,994)	(521,606)
Acquisition d'actif incorporel		(79,417)	-
Dissolution -minoritaires		-	(20,302)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(542,411)	(541,908)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes en espèces		(457,850)	(595,375)
Diminution des dettes subordonnées		(9,883)	(74,990)
Liquidités utilisées dans des activités de financement		(467,733)	(670,365)
Augmentation (diminution) nette des liquidités		8,396,980	(615,623)
Liquidités au début de l'exercice sans incidence de change		82,173,019	83,633,970
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		(330,491)	(1,175,642)
Quote-part de l'effet de conversion - filiale étrangère		4	(214)
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	90,239,512	81,842,491

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(1) ORGANISATION

Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) est une société anonyme détenue par des hommes et femmes d'affaires du secteur privé haïtien. Elle a été autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié dans Le Moniteur en date du 20 janvier 1986, et son activité principale consiste à effectuer des opérations bancaires. Le Siège Social de SOGEBANK est situé sur l'autoroute de Delmas à Port-au-Prince.

Les actionnaires de SOGEBANK ont également créé, au cours de l'exercice 1993, la Fondation Sogebank, une institution philanthropique à but non lucratif dont l'objectif principal est d'aider et de participer à l'organisation et au développement de la philanthropie au niveau du secteur privé haïtien. Les activités de la Fondation sont financées par les dons reçus des différentes entités du Groupe SOGEBANK, de bailleurs de fonds internationaux et de particuliers. Les états financiers de la Fondation SOGEBANK ne sont pas consolidés dans les présents états financiers.

Les sociétés affiliées à SOGEBANK, qui sont consolidées dans les présents états financiers, sont:

- Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (SOGEBEL) filiale à 45.5% avec 77.5% de droits de vote
- Société Générale Haïtienne de Factoring, S.A. (SOGEFAC) filiale à 100%
- Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit, S.A. (SOGECARTE) filiale à 100%
- Société Générale de Solidarité S.A. (SOGESOL) filiale à 100%
- Société Générale Haïtienne de Transfert S.A. (SOGEXPRESS) filiale à 82.41% de Sogebank et 17.59% sont détenus par Sogecarte
- LAKAY EXPRESS INC. filiale étrangère à 100% de SOGEXPRESS
- Société Générale Haïtienne d'Assurance S.A. (SOGASSURANCE) filiale à 95.00% de Sogebank, et 5.00% sont détenus par Sogecarte
- Banque Intercontinentale de Commerce, S.A. (BIDC) (société en voie de dissolution) filiale à 100%.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de SOGEBANK et de ses filiales (le Groupe SOGEBANK) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 28 janvier 2026.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)****(b) Base d'évaluation**

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des instruments de capitaux propres à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat global et des obligations et dépôts à terme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 7**), des instruments de capitaux propres dans des sociétés locales détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 8**), des terrains et immeubles (**note 12**) et des placements en immobilier (**note 14**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans **les notes (3 (d), (g), (j) et (l))**.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des méthodes comptables et ont eu un effet sur les montants reflétés aux états financiers consolidés. Les principaux postes des états financiers consolidés affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous.

Note 6	Bons BRH et bons du Trésor, net
Note 7	Placements à l'étranger, net
Note 8	Placements locaux, net
Note 9	Contrats à terme de devises
Note 10	Prêts, net
Note 11	Actifs au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives
Note 12	Immobilisations, net
Note 13	Actif incorporel
Note 14	Biens immobiliers hors exploitation
Note 15	Achalandage
Note 16	Autres éléments d'actif, net.

Depuis 2023, l'économie haïtienne subit les chocs d'un environnement externe hostile causant des entraves importantes à la libre circulation des biens et des services, affectant ainsi le fonctionnement des entreprises privées et des services de l'État, et causant une augmentation indue des prix des biens et services.

Dès 2023, en vertu de la norme comptable IAS 29 "Information Financière dans les Économies Hyperinflationnistes", cette situation avait résulté au classement d'Haïti, par les grandes firmes d'audit internationales, au titre d'économie hyperinflationniste puisque, comme élément déclencheur, le taux d'inflation cumulatif sur trois ans excédait pour la première fois la barre de 100%, soit 105%.

Ce classement IAS 29 par les grandes firmes d'audit internationales perdure au 30 septembre 2025, mais n'est toujours pas encore adopté par les autorités monétaires en Haïti ou par la grande majorité des entités locales vu que la hausse de l'indice d'inflation, élément déclencheur de ce classement, est due à un contexte jugé temporaire. En effet, les facteurs suivants sont pris en considération :

- Un gouvernement de transition a été mis en place, assisté par une force multinationale, pour renforcer le climat de sécurité et conduire à des élections démocratiques en 2026;

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)****(d) Estimations et jugement (suite)**

- Une stabilisation du taux d'inflation en glissement annuel de 31.8% en 2023 à 27.8% en 2024 et 31.9% pour l'exercice 2025;
- Une diminution du taux de change de la gourde par rapport au dollar, soit un taux moyen de 141 gourdes pour un dollar US pour l'exercice 2023 comparé à un taux moyen de 132 gourdes pour un dollar US pour 2024 et 131 gourdes pour l'exercice 2025.

Au cas où la situation ne s'améliore pas, la Banque reverrait ses états financiers à la lueur des exigences de IAS 29 qui préconise également l'application concurrente par toutes les entités évoluant dans une économie où la norme s'applique.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Sogebank ont été préparés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Les conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices prescrits dans les états financiers consolidés ci-joints. Un montant d'actif incorporel de G 281,970a été reclassifié en 2024 des immobilisations pour un montant de G 62,498 et des autres éléments d'actifs pour un montant de G 219,472 pour une meilleure présentation des états financiers consolidés.

(a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de SOGEBANK et des filiales. Les filiales sont des entreprises contrôlées par SOGEBANK. La Banque détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Banque est présumée avoir le contrôle lorsqu'elle détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. Une liste des filiales du Groupe est présentée à la **note 23**.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(a) Principes de consolidation (suite)**

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques inter-sociétés sont éliminés. L'avoir net et le résultat net de la participation minoritaire dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

En cas de modification de la participation de la Maison Mère dans la filiale, les valeurs comptables des participations ne donnant pas le contrôle sont ajustées pour refléter la modification de participation respective dans la filiale. Toute différence entre le montant de l'ajustement aux participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisée directement aux capitaux propres.

Lorsque la Société cède le contrôle d'une filiale, elle décomptabilise les actifs et passifs de la filiale ainsi que la participation minoritaire à la date de cession de contrôle ; elle comptabilise la participation conservée à la juste valeur à la date de cession de contrôle, avec une contrepartie à l'état du résultat net. Cette valeur devient la nouvelle base de coût des titres de participation dans cette entité.

(b) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les états financiers de la filiale étrangère Lakay Express Inc., exprimés en dollars US, sont reflétés dans la monnaie de présentation des états financiers consolidés. Tous les éléments d'actif et de passif de la filiale étrangère sont convertis en monnaie locale au taux de clôture à la date du bilan et les revenus et dépenses sont convertis au taux moyen de l'exercice approchant les taux en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de change sont inscrits au compte effet de conversion – filiale étrangère à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Dépréciation des actifs financiers**

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Banque applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que pour les hors bilan reflétés au coût amorti.

Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global, ainsi que les instruments des créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est fondée sur la variation de la qualité de crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale et prend en considération une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs.
- La durée de vie des instruments financiers.
- L'intégration de certaines informations prospectives.
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques telles que l'inflation, les taux d'intérêts, le taux de change de la gourde par rapport au dollar us et le Produit Intérieur Brut).
- Les troubles politiques avec des conséquences économiques importantes pour le pays qui ont entravé la libre circulation dans certaines zones du pays, affecté le pouvoir d'achat des consommateurs et décapitalisé plusieurs entreprises.
- Les sanctions prises par certains pays contre des agents politiques et économiques en Haïti accentuant le climat d'incertitude et de crise.

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque en termes de risques de crédit et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les changements requis pour l'application de IFRS 9 par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans le compte de réserve (**note 3 u**).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)**

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit (moins de 31 jours de retard): les bons BRH et les bons du Trésor (**note 6**), les placements à l'étranger au coût amorti (**note 7**), les placements locaux au coût amorti (**note 8**), les prêts (**note 10**), les actifs financiers dans les autres éléments d'actif (**note 16**) et les engagements hors bilan (**note 26**) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-90 jours de retard) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour la durée de vie des actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (plus de 90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi comptabilisées pour la durée de vie des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels le Groupe a épuisé tous les recours légaux et autres sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation de risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet actif financier à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)**

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représente le pourcentage non sécurisé de l'ECD. Elle prend en considération le montant des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit sont comptabilisées dans la dotation aux pertes de crédit à l'état consolidé du résultat net (**note 22**).

(d) Détermination de la juste valeur

La Banque évalue certains actifs à la juste valeur à chaque date de clôture en accord avec IFRS 13 (**note 2 b**).

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux :

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(d) Détermination de la juste valeur (suite)**

- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1**, qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé, pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (**Niveau 2**), ou lorsque les données ne sont pas disponibles sur des hypothèses internes spécifiques (**Niveau 3**).

Pour la juste valeur des instruments de capitaux propres, inclus dans les placements locaux, la Banque se réfère aux informations financières disponibles (ie : valeur comptable récente des actions ou valeur de transactions récentes similaires sur le marché) (**Niveau 2**). Pour l'évaluation des terrains et immeubles inclus dans les immobilisations et les placements en immobilier, la Banque retient en général les services d'experts en immobilier, et travaille en collaboration avec ces experts pour évaluer les techniques utilisées et les données appropriées en fonction des conditions du marché.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(d) Détermination de la juste valeur (suite)**

Depuis l'exercice 2024, les conditions sécuritaires ont empiré et les experts en immobilier n'ont pas pu effectuer de déplacements dans certaines zones. En l'absence de transactions de marché ou d'expertise externe lorsqu'il y a un indice de perte de valeur sur un bien, la juste valeur est déterminée à partir de flux locatifs actualisés au taux de 15%, en prenant en considération les coûts d'entretien futurs et, dans certains cas, les coûts de réparation prévus pour les immeubles endommagés et les périodes durant lesquelles les immeubles ne seront pas en utilisation. Dans certains cas, la Direction a opté d'adopter l'approche du coût de remplacement correspondant à la valeur estimée moins des ajustements pour risques.

(e) Dépréciation d'actifs non financiers

En accord avec IAS 36, les actifs non financiers comptabilisés au coût sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur aux livres de l'actif en question. Les pertes de valeur ainsi déterminées sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net ou à l'état du résultat global en fonction de la comptabilisation initiale.

Les pertes de valeur précédemment comptabilisées sont reprises lorsqu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable sauf dans le cas de l'achalandage (**note 3 n**).

La reprise est toutefois limitée à l'intégralité de la perte de valeur constituée antérieurement.

Dans le cas des immobilisations réévaluées selon les prescrits de IAS 16, les pertes de valeur sont comptabilisées tel que décrit à la **note 3 w**.

(f) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets en compensation.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(g) Placements**

À leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, selon les catégories définies par IFRS 9.

i) Au coût amorti. Ces placements sont composés d'instruments de créance suivants : bons BRH et bons du Trésor (**note 6**), obligations du Gouvernement des États-Unis, de sociétés privées et financières et dépôts à terme (**note 7**) et obligations dans des institutions locales (**note 8**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ces placements sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues. Les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers consolidés. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente de ces placements sont imputés à l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

ii) Juste valeur par le biais de résultat net. Ces placements consistent en des titres de créances : obligations du Gouvernement des États-Unis et obligations de sociétés privées et financières (**note 7**) et instruments de capitaux propres dans des sociétés locales (**note 8**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente dans le but de réaliser des plus-values.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(g) Placements (suite)**

Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

*iii) **Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.*** Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres dans des sociétés étrangères (**note 7**) comptabilisées à leur juste valeur, par le biais des autres éléments du résultat global. Les plus ou moins-values non réalisées, incluant le change, sont comptabilisés, net d'impôts, dans les autres éléments du résultat global et aux bénéficiaires non répartis à l'avoir des actionnaires. À la disposition de ces placements, les plus ou moins-values cumulées ne sont pas reclassées au résultat net.

(h) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les prêts non productifs consistent en des prêts en défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts avec moratoire sont ceux qui ont reçu un moratoire sur le remboursement du principal par rapport aux dispositions prises par la Banque Centrale en fonction des troubles politiques qui ont affecté plusieurs secteurs économiques. Ces prêts respectent les modalités de paiements d'intérêts. Les prêts qui, au terme du moratoire, se régularisent sont reclassés dans leurs catégories respectives. Les prêts qui nécessitent des modifications plus importantes aux conditions de prêts en raison de la détérioration de la situation de l'emprunteur sont classifiés comme prêts restructurés.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(h) Prêts (suite)**

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Lorsque les modifications des modalités des prêts n'ont pas d'incidence importante sur les flux de trésorerie contractuels, le prêt restructuré n'est pas décomptabilisé. Le risque de défaillance selon les modalités modifiées est comparé au risque de défaillance selon les modalités contractuelles initiales pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Lorsque la modification des modalités entraîne la décomptabilisation du prêt et la comptabilisation d'un nouveau prêt, la date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouveau prêt pour l'application du modèle de dépréciation. Ce traitement peut engendrer un gain ou une perte sur décomptabilisation.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est improbable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à l'état consolidé du résultat net. Les soldes de Cartes de crédit et de Micro-crédit sont généralement radiés lorsqu'ils sont impayés entre 180-270 jours, à moins que des négociations soient en cours avec certains clients.

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date conformément à ce qui est décrit à la **note 3 c**.

Pour les portefeuilles de Cartes de crédit, Micro-crédit et PME, des critères de provisions spécifiques, différents de ceux des autres catégories de portefeuille, sont appliqués pour chaque groupe spécifique afin de prendre en compte les risques plus élevés que présentent ces secteurs.

La dotation aux pertes de crédit sur prêts apparaissant à l'état consolidé du résultat net, représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(h) Prêts (suite)**

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes de crédit attendues reflétée au bilan consolidé, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (**note 3u**).

(i) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Les contrats de location sont comptabilisés en accord avec les prescrits de l'IFRS 16.

À la comptabilisation initiale, la Banque enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location des propriétés louées en accord avec IFRS 16.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur et une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent, moins tout avantage incitatif à la location. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Banque et est amorti sur une base linéaire, sur la durée probable anticipée du contrat de location.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie du contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Banque modifie son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat consolidé net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change ou la variation de prix, l'effet de l'indexation est capitalisé à l'actif et est amorti sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(i) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)**

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, relatifs aux obligations locatives sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

La comptabilisation des contrats de location selon IFRS 16, implique du jugement et requiert de la Banque l'application d'hypothèses et d'estimations, pour déterminer:

- Que les taux d'intérêts appropriés soient utilisés pour actualiser les obligations locatives.
- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ce faire, la Banque doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée, en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la localisation du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes, la disponibilité de solutions alternatives pour se relocaliser dans la même zone.

(j) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains et des immeubles qui sont présentés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives, de la construction en cours et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les améliorations locatives sont amorties sur la moindre de la durée de vie ou de la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. La construction en cours et les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(j) Immobilisations (suite)

La juste valeur des terrains et immeubles en exploitation a été déterminée conformément à IFRS 13 tel que décrit à la **note 3 d**. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux justes valeurs ainsi déterminées. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs à l'état consolidé du résultat global et à un poste distinct de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires (**note 3 w**). La nouvelle durée de vie des immeubles a été estimée à 25 ans et ces derniers sont amortis linéairement en prenant en considération une valeur résiduelle de 10% de leur juste valeur.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit :

Immeubles	4%
Mobiliers et équipements	10% et 20%
Équipements et logiciels informatiques	20% à 33%
Améliorations locatives	8% à 10%
Matériel roulant	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé du résultat net. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus ou reclassifiés aux placements en immobilier, la plus-value y relative reflétée à la réserve de réévaluation est virée aux bénéfices non répartis.

(k) Propriétés détenues pour revente

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant : les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction. Cette valeur devient la nouvelle base de coût en tenant compte des modalités des datations conditionnelles ou d'accords de rétrocession de plus-value sur ces biens en cas de revente au cours d'une période déterminée.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(k) Propriétés détenues pour revente (suite)**

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés sont activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée conformément à IFRS 13 tel que décrit à la **note 3 d**.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3 v**) et est comptabilisée à un poste distinct, réserve-biens immobiliers hors exploitation à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(l) Placements en immobilier

Les placements en immobilier, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminée, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces immeubles sont gardés à leur juste valeur et ne sont pas amortis conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs sont révisées à la fin de chaque en fonction des critères de IFRS 13 tel que décrit à la **note 3 d**. Ces justes valeurs prennent en considération les modalités des datations conditionnelles ou des accords de rétrocession.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(l) Placements en immobilier (suite)**

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les placements en immobilier (**note 3 v**) et est comptabilisée à un poste distinct, réserve-biens immobiliers hors exploitation, à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(m) Actif incorporel

L'actif incorporel regroupe des actifs non monétaires identifiables qui sont sans substance physique, qui représentent des avantages économiques futurs et qui sont contrôlés par la Banque. Ils sont comptabilisés au coût amorti et comprennent essentiellement les logiciels informatiques acquis ou développés à l'interne.

Les débours effectués pour ces actifs non encore prêts à être utilisés sont considérés comme des actifs en cours. Ils seront amortis sur une base linéaire sur leur durée de vie utile à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

(n) Achalandage

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. Le prix d'acquisition est alloué aux actifs et passifs identifiables acquis en fonction de la juste valeur.

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. Conformément à IFRS 3, le Groupe a choisi d'évaluer la participation minoritaire selon la méthode proportionnelle. En conséquence, l'achalandage comptabilisé correspond uniquement à la part attribuable au Groupe sans inclure la part des intérêts minoritaires.

L'achalandage n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable subit une dépréciation.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(n) Achalandage (suite)**

Lors de la comptabilisation initiale, l'achalandage est affecté à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou à un Groupe UGT qui bénéficie des synergies de regroupement et pour lequel la Direction évalue la performance à un niveau supérieur à celui de l'UGT individuel.

Dans le cas où la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable (incluant l'achalandage), une perte de valeur est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net. Les pertes de valeur enregistrées préalablement sur l'achalandage ne peuvent être reprises.

À la date de ces états financiers, il n'y a pas de baisse de valeur de l'achalandage.

(o) Acceptations

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(p) Contrats à terme de devises

Ces contrats comprennent les contrats à terme de gré à gré portant sur des engagements d'échanger deux devises (Gourdes et dollars US) à une date ultérieure selon un taux et des modalités convenus entre les deux partis à la date du contrat. Ces contrats reflètent ainsi les montants à recevoir dans une devise et les montants à remiser dans une autre devise en accord avec les modalités des contrats à terme respectifs de devises.

(q) Dépôts, emprunts et dettes subordonnées

Les dépôts, emprunts et les dettes subordonnées constituent des passifs financiers qui sont initialement mesurés à la juste valeur et présentés net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de ces instruments, et comptabilisés ensuite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur de ces passifs financiers est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché. Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés aux frais d'intérêts à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(r) Capital-actions**

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires, contre les bénéfices non répartis.

(s) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(t) Réserve légale

Conformément à la Loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année, à partir des bénéfices non répartis, en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société. En accord avec la Banque Centrale, ce poste est réduit également dans le cadre de l'augmentation de capital-actions, tel qu'autorisé par les Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales.

(u) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale par rapport aux provisions calculées selon la Norme Internationale d'Information Financière IFRS 9. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(v) Réserve sur biens immobiliers hors exploitation**

La réserve sur biens immobiliers hors exploitation est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur les biens immobiliers hors exploitation. Elle est constituée de ce qui suit :

- À la réception, 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation. Cette réserve de 30% a été constituée jusqu'au 30 septembre 2024. Dans une correspondance en date du 23 juillet 2025, le Gouverneur a clarifié la position de la BRH quant à la non-nécessité de constituer cette réserve en fonction de l'interprétation faite de l'article 189 de la Loi sur les Banques et autres Institutions Financières. Ainsi, cette réserve de 30% préalablement constituée a été virée aux bénéfices non répartis en 2025.
- Annuellement, 20% de la valeur inscrite des biens adjudgés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans jusqu'à 100% de la valeur inscrite.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose des biens immobiliers hors exploitation, les réserves déjà constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(w) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation

L'excédent résultant de la réévaluation des terrains et des immeubles en exploitation est reflété, net de l'impôt reporté y relatif, au poste de réserve de réévaluation – terrains et immeubles à l'avoir des actionnaires. Sur une base annuelle, un montant correspondant à la différence entre l'amortissement calculé selon la valeur réévaluée des immeubles et l'amortissement calculé selon la valeur originale est viré aux bénéfices non répartis.

Toute moins-value résultant de la réévaluation des terrains ou immeubles est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé du résultat net à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même terrain ou immeuble antérieurement réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réévaluation à l'avoir des actionnaires.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(w) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation (suite)**

Dans le cas de transfert ou de dispositions des terrains et immeubles réévalués, les réserves constituées préalablement sont virées aux bénéfices non répartis.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres règlementaires.

(x) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les bons BRH et les bons du Trésor, les placements locaux et à l'étranger ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les dettes subordonnées.

(y) Commissions

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net lorsque les services sont rendus.

(z) Impôts sur le revenu

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé du résultat net sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global. Dans ce cas, l'effet de l'impôt qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la Banque.

Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif et/ou de passif.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(z) Impôts sur le revenu (suite)**

La Banque a comptabilisé aux autres éléments de passif :

- L'impôt reporté résultant de la réévaluation ou de toute moins-value constatée des terrains et immeubles. L'impôt reporté sur les terrains sera renversé à leur disposition. L'impôt sur les immeubles est amorti annuellement sur la durée de vie des immeubles réévalués ou renversé également à leur disposition ;
- L'impôt reporté sur la plus (moins) -value des placements en immobilier qui sera renversé à la disposition de ces placements ;
- L'impôt reporté relatif à la plus (moins) -value des instruments de capitaux propres inclus dans les placements à l'étranger et des placements locaux gardés à la juste valeur qui sera renversé à la disposition de ces placements ;
- L'impôt reporté relatif aux contrats de location : actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives, qui est amorti annuellement sur la durée des contrats et renversé à l'annulation des contrats.

(aa) Réserves statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires équivalant, aux 30 septembre 2025 et 2024, à 40% sur les passifs en gourdes et 53% sur les passifs en monnaies étrangères respectivement. Pour la banque de logement, Sogebel, les coefficients de réserve sont, pour 2025 et 2024, de 28.5% pour les passifs en gourdes et 41.5% pour les passifs en monnaies étrangères, respectivement. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être maintenues en gourdes à raison de 12.5%.

À partir de juin 2015, le taux de réserves statutaires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(ab) Résultat net par action équivalente de capital libéré

Le résultat net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le résultat net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de SOGEBANK, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(ac) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

En date de ces états financiers consolidés, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2025. Elles n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers consolidés de SOGEBANK. Ce sont principalement :

Modification d'IAS 21

Absence de convertibilité

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2025. Cette modification clarifie comment une société apprécie si une monnaie est convertible et comment déterminer le taux de change lorsqu'elle ne l'est pas.

Modification d'IFRS 9 et IFRS 7

Classification et évaluation des instruments financiers

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2026. Les modifications comprennent des indications sur le classement des actifs financiers, y compris ceux qui comportent des caractéristiques conditionnelles. Les sociétés seront désormais tenues de fournir des informations supplémentaires sur les actifs et les passifs financiers qui ont des caractéristiques conditionnelles. Plus précisément, les modifications s'appliquent à la décomptabilisation des passifs financiers lorsqu'ils sont réglés par un transfert électronique, au classement de certains actifs financiers, aux informations à fournir sur les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et aux modalités contractuelles qui peuvent changer le moment ou le montant des flux de trésorerie contractuels.

IFRS 18

États financiers : présentation et divulgation

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2027, IFRS 18, qui remplacera IAS 1, Présentation des états financiers, apportera plus de cohérence dans la façon dont les sociétés présentent leurs résultats et leurs flux de trésorerie. Cela inclut également la communication de certaines mesures «non conformes aux IFRS», notamment les Mesures de Performance Choies par la Direction (MPCD), qui feront désormais partie des états financiers audités

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(ac) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application (suite)

IFRS 19

Simplification du reporting des filiales qui n'ont pas d'exigences de redevabilité à l'égard du public

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1er janvier 2027. Une filiale qui n'a pas de redevabilité à l'égard du public et dont la société mère produit des comptes consolidés selon les IFRS est autorisée à appliquer IFRS 19 qui pourra considérablement réduire l'étendue de leur divulgation.

Améliorations annuelles Volume 11 IFRS-cycle 2023-2025

Comprend certaines clarifications et amendements aux notes suivantes :

- Comptabilité de couverture par un premier adoptant (*IFRS 1*)
- Pertes ou gains à disposition (*IFRS 7 - Instruments financiers -divulgations*)
- Différence reportée entre juste valeur et prix de transactions (*IFRS 7 - Instruments financiers divulgations*)
- Risques de crédit (*IFRS 7 -divulgations*)
- Disposition d'une utilisation locative (*IFRS 9 Instruments financiers*)
- Détermination de l'agent de facto (*IFRS 10 - financiers consolidés*)
- Méthode coût (*IAS 7-État du flux de trésorerie*).

Modifications d'IFRS 10 et IAS 28 États financiers consolidés et

L'IASB n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur de ces modifications qui traitent de la vente et de l'apport d'actifs entre investisseurs et entreprises associées, et coentreprises.

La Direction ne prévoit pas que l'entrée en vigueur de ces normes et modifications aura une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque dans les exercices futurs.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES**

L'analyse et la gestion des risques par les dirigeants du Groupe SOGEBANK constituent deux démarches complémentaires, l'une qui vise à identifier les risques qui pèsent sur le Groupe SOGEBANK et l'autre à exercer une vision et une vigilance accrues afin de minimiser «l'effet d'incertitude sur les objectifs» de l'institution.

Le Conseil d'Administration détient le pouvoir et assume la responsabilité globale de la gouvernance et de la supervision du dispositif de gestion des risques du Groupe SOGEBANK. Conformément aux dispositions de la circulaire 117 de la Banque de la République d'Haïti (BRH) relative aux pratiques de gouvernance, il définit les orientations stratégiques, le niveau d'appétence pour le risque ainsi que les principes d'organisation et de fonctionnement du cadre de gestion des risques. À ce titre, le Conseil d'Administration veille à la mise en place d'une structure de gouvernance adéquate, à l'efficacité des systèmes de contrôle interne et à la surveillance des principaux risques auxquels le Groupe est exposé.

La gouvernance des risques du Groupe SOGEBANK repose sur un environnement de contrôle à trois niveaux « *trois lignes de défense* » selon les meilleures pratiques mondiales et les directives de la Banque de la République d'Haïti (BRH) *notamment la circulaire 89-2*. Dans le cadre de ce dispositif, le Groupe SOGEBANK met en œuvre des outils de suivi et d'évaluation des risques, tels que les stress tests, permettant d'analyser la résilience de l'institution face à différents scénarios de marché, opérationnels et financiers, et d'anticiper l'impact potentiel sur ses objectifs stratégiques.

Suivant le cadre de gouvernance des risques adopté, différents comités ont été créés au niveau délibératif et exécutif. Les principaux interlocuteurs au niveau délibératif en matière de gestion des risques sont le Comité des Risques et Conformité Réglementaire, le Comité d'Audit, le Comité de Crédit, le Comité de Conformité AML. Les autres comités, tels que le Comité de Sécurité de l'Information, le Comité de Rémunération et le Comité des nominations contribuent également au dispositif.

Le Comité des Risques assure la cohérence des dispositifs de gestion des risques avec les autres démarches managériales. Il surveille les stratégies de gestion de la liquidité et des fonds propres, mais aussi les stratégies relatives à tous les risques auxquels la Banque est exposée, comme les risques opérationnels, de crédit, de marché, de sécurité de l'information, de gouvernance, de réputation et de non-conformité réglementaire afin de s'assurer de leur cohérence avec l'appétence pour le risque telle qu'établit.

À ce titre, il assiste et formule des recommandations au Conseil d'Administration dans l'exercice de sa mission de supervision globale des risques. Il veille notamment à ce que le niveau de risque effectivement encouru demeure conforme aux limites et seuils approuvés par le Conseil, en cohérence avec le degré d'appétence au risque retenu.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Le Comité d'Audit a pour rôle d'aider les différents Conseils du Groupe SOGEBANK à s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance, notamment en ce qui a trait à l'intégrité des états financiers consolidés du Groupe, l'existence d'un système de contrôle interne adéquat et la conformité de la Banque et de ses filiales aux lois et règlements en vigueur.

Le Comité de Crédit du Conseil d'Administration supervise l'ensemble de la gestion des actifs à risques incluant les risques commerciaux qui en découlent, approuve/rejette, selon le cas, les requêtes de crédit qui dépassent la limite du Directeur Général. Ces crédits sont analysés par le Comité à la lumière des politiques et procédures en vigueur, en tenant compte des risques liés aux emprunteurs. En plus, certains aspects environnementaux et sociaux sont également analysés, de même que les blanchiments des avoirs.

Le Comité de Conformité AML/CFT supervise le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et, le cas échéant, le financement de la prolifération au sein du Groupe. Il veille à l'efficacité du cadre de gestion des risques de LBC/FT, notamment en matière d'identification et de connaissance de la clientèle (KYC), de surveillance des transactions, de filtrage des sanctions, de déclaration des opérations suspectes et de conservation des informations. Le Comité s'assure que les politiques, procédures et contrôles en place sont conformes aux exigences légales et réglementaires ainsi qu'aux normes et meilleures pratiques applicables. Il veille au renforcement continu du dispositif à travers la formation, la sensibilisation et l'amélioration des outils et des processus.

Dans le cadre de ce dispositif, le Groupe SOGEBANK veille au respect des normes nationales et internationales applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. À ce titre, il se conforme aux régimes de sanctions économiques et financières internationales applicables, ainsi qu'aux recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI) et aux autres standards et meilleures pratiques internationales en la matière. Le Groupe s'assure également de l'adaptation continue de son dispositif afin de tenir compte de l'évolution du cadre réglementaire, des exigences des autorités compétentes et des risques émergents.

Le Comité de Sécurité de l'Information veille à la protection des actifs informationnels du Groupe et à la maîtrise des risques liés aux systèmes d'information et aux technologies. Il supervise la mise en œuvre et l'efficacité du cadre de gestion de la sécurité de l'information, notamment en matière de cyber sécurité, de protection des données, de gestion des accès, de continuité et de reprise des activités informatiques. Le Comité s'assure également que les politiques, procédures et dispositifs de contrôle en place permettent de prévenir les incidents de sécurité, de détecter les menaces et d'y répondre efficacement, tout en veillant à la conformité aux exigences légales, réglementaires et aux normes applicables.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Le Comité de Rémunération assiste le Conseil d'Administration dans la définition et la supervision de la politique de rémunération du Groupe. Il veille à ce que les mécanismes de rémunération et d'avantages soient alignés sur la stratégie de la Banque, sa performance à long terme et son appétence pour le risque. Le Comité s'assure que les structures de rémunération favorisent une gestion saine et prudente des risques, évitent les incitations à la prise de risques excessive et respectent les principes d'équité, de transparence ainsi que les exigences légales et réglementaires en vigueur.

Le Comité des Nominations assiste le Conseil d'Administration dans la définition et la mise en œuvre de la politique de nomination et de succession des administrateurs, des dirigeants et des membres de la haute direction. Il veille à l'adéquation des compétences, de l'expérience et de l'intégrité des personnes nommées avec les besoins ainsi qu'au respect des exigences réglementaires et des principes de bonne gouvernance. Il assure également le suivi des politiques de la Banque en matière de ressources humaines.

Au niveau exécutif, interviennent d'autres comités dans le but de suivre la bonne exécution de l'ensemble des politiques de risques adoptées par le Groupe SOGEBANK. Le mandat de ces différents comités se focalise sur les risques de crédit, opérationnels et le traitement des risques liés à la trésorerie et aux marchés financiers. Ces comités sont : le Comité Exécutif de Crédit, le Comité de Suivi des Risques Opérationnels et de Contrôle, le Comité de Trésorerie de Gestion Actif-Passif (ALCO), le Comité de transformation digitale et le Comité de continuité des activités.

Parmi les risques financiers les plus importants que les dirigeants du Groupe Sogebank doivent gérer, on retrouve principalement les risques de crédit, opérationnels, de conformité (AML et réglementaire), juridiques, de liquidité et de marché qui inclut les risques de change de juste valeur d'instruments de capitaux propres et de taux d'intérêts.

L'identification et la gestion des risques susmentionnés sont assurées par les différentes directions exécutives de risques travaillant sous la supervision de la Direction Générale, à l'exception du risque AML dont le suivi est assuré par le comité AML formé d'administrateurs.

L'appréciation par le Comité de Risques des principaux risques du Groupe SOGEBANK est comme suit :

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure où le Groupe SOGEBANK ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et en même temps protéger les avoirs des déposants et le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la Banque assure une surveillance quotidienne des liquidités à partir du Département de la Trésorerie et aussi à travers le Comité de Trésorerie qui hebdomadairement porte une attention particulière aux échéances de dépôts, de prêts, de placements, d'emprunts et de dettes subordonnées ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à SOGEBANK et à ses filiales.

SOGEBANK et ses filiales respectent en général les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités ; elles maintiennent les réserves obligatoires exigées par la circulaire 111aux 30 septembre 2025 et 2024.

Les dates d'échéance des passifs monétaires du Groupe étaient comme suit aux 30 septembre :

30 septembre 2025

(En milliers de gourdes)	Courants	1-3mois	4 mois -1an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 17)					
Dépôts à vue	G 73,546,138	-	-	-	73,546,138
Dépôts d'épargne	61,439,183	-	-	-	61,439,183
Dépôts à terme	<u>3,594,995</u>	<u>12,414,125</u>	<u>6,658,435</u>	<u>1,813,823</u>	<u>24,481,378</u>
Total dépôts	<u>138,580,316</u>	<u>12,414,125</u>	<u>6,658,435</u>	<u>1,813,823</u>	<u>159,466,699</u>
Emprunts (note 18)	-	103,352	982,257	2,582,796	3,668,405
Contrats à terme de devises (note 9)	-	792,709	-	44,510	837,219
Obligations locatives (note 11)	8,781	52,476	189,257	1,175,287	1,425,801
Autres éléments de passif, net des impôts reportés et des impôts et taxes à payer (note 19)	7,366,686	356,831	3,132	5,545,780	13,272,429
Engagements - acceptations	96,236	-	-	-	96,236
Dettes subordonnées (note 20)	<u>1,330,435</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>313,659</u>	<u>1,644,094</u>
	8,802,138	1,305,368	1,174,646	9,662,032	20,944,184
Total	G 147,382,454	13,719,493	7,833,081	11,475,855	180,410,883

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

30 septembre 2024

(En milliers de gourdes)		Courants	1-3mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 17)						
Dépôts à vue	G	67,791,198	-	-	-	67,791,198
Dépôts d'épargne		54,654,947	-	-	-	54,654,947
Dépôts à terme		<u>3,496,806</u>	<u>10,679,252</u>	<u>5,454,995</u>	<u>3,948,668</u>	<u>23,579,721</u>
Total dépôts		<u>125,942,951</u>	<u>10,679,252</u>	<u>5,454,995</u>	<u>3,948,668</u>	<u>146,025,866</u>
Emprunts (note 18)						
Contrats à terme de devises (note 9)		-	99,350	947,752	2,479,030	3,526,132
Obligations locatives (note 11)		12,448	64,874	226,496	660,108	963,926
Autres éléments de passif, net des impôts reportés et des impôts et taxes à payer (note 19)		7,208,748	246,119	4,102	4,532,538	11,991,507
Engagements - acceptations		42,137	-	-	-	42,137
Dettes subordonnées (note 20)		-	-	-	<u>1,653,977</u>	<u>1,653,977</u>
		<u>7,263,333</u>	<u>1,203,052</u>	<u>1,178,350</u>	<u>9,448,452</u>	<u>19,093,187</u>
Total	G	133,206,284	11,882,304	6,633,345	13,397,120	165,119,053

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale aux Etats-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où le Groupe Sogebank détient certains actifs ainsi que les aléas du contexte politico-économique et sécuritaire actuel dans le pays, ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière du Groupe.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Ce risque concerne les principaux actifs monétaires suivants :

(En milliers de gourdes)	2025	2024
Liquidités : (note 5)		
Dépôts à la BRH et à la BNC	G 78,870,452	68,154,895
Dépôts à des banques locales et étrangères	5,437,086	7,617,975
Effets en compensation	119,241	356,286
	<u>84,426,779</u>	<u>76,129,156</u>
Placements :		
Bons BRH et bons du Trésor, net (note 6)	16,620,863	10,537,527
Placements à l'étranger, net (note 7)	37,666,546	33,475,279
Placements locaux, net (note 8)	811,714	857,792
	<u>55,099,123</u>	<u>44,870,598</u>
Crédit :		
Prêts, net (note 10)	30,948,348	33,906,264
Acceptations	96,236	42,137
	<u>31,044,584</u>	<u>33,948,401</u>
Contrats à terme de devises (note 9)	<u>1,125,219</u>	<u>1,156,897</u>
Autres actifs (note 16)		
À recevoir – Western Union et Money Gram	409,356	434,290
Comptes à recevoir des clients	1,409,669	289,816
À recevoir – Visa et Master Card	113,187	247,219
Avances aux sous-agents	79,527	117,899
Comptes à recevoir réassureurs	95,521	101,352
Primes à recevoir assurances	105,674	85,057
Provision pour pertes de crédit attendues	(225,506)	(199,615)
	<u>1,987,428</u>	<u>1,076,018</u>
Total des actifs monétaires	G 173,683,133	157,181,070

i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2025 et 2024, 93% et 90% de ces liquidités sont gardées respectivement à la BRH et à la BNC, en couverture de réserves.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)****ii) Placements**

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère les bons BRH et les bons du Trésor, qui représentent respectivement 30% et 23% des placements aux 30 septembre 2025 et 2024, comme des instruments financiers à risque faible. L'échéance de ces instruments financiers est à court terme et la Banque est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans ces délais.

La Banque considère le risque sur les placements à l'étranger, qui représentent respectivement 68% et 75% des placements aux 30 septembre 2025 et 2024, comme modéré. Pour gérer ce risque, SOGEBANK investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques.

La Banque investit dans des instruments financiers avec des échéances différentes. La plus grande partie est à long terme qu'elle garde à échéance, ce qui lui permet de mieux gérer les fluctuations de valeur de ces instruments. Aux 30 septembre 2025 et 2024, la Banque avait investi dans des instruments financiers garantis par le Gouvernement américain totalisant 25% et 28% des placements à l'étranger.

La Banque considère le risque sur les placements locaux comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements.

iii) Crédit

Ce risque est géré au sein du Groupe SOGEBANK par un Comité de Crédit émanant du Conseil d'Administration qui supervise la gestion du risque de crédit. Le Comité a pour objectif de superviser l'ensemble de la gestion du risque de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques. Les politiques dont SOGEBANK s'est dotée en matière de gestion du risque de crédit, et qui sont contenues dans son manuel de crédit, contribuent à une juste appréciation des différents aspects des risques.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)****iii) Crédit (suite)**

À l'intérieur de ses politiques, la Banque et ses filiales respectent, en général, les exigences et normes prudentielles de la Banque Centrale : la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, et la circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, ou aux principaux secteurs de l'économie.

Tel que mentionné à la **note 3b** les sanctions en Haïti, prises à l'encontre de certains agents politiques et économiques ont également porté la Banque à prendre des mesures conservatoires concernant les transactions bancaires avec ces partis.

iv) Contrats à terme de devises

Le Groupe considère le risque comme étant faible sur les contrats à terme de devises étant donné que les contreparties se retrouvent au passif.

v) Autres actifs

La Banque considère comme suit le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers :

- Un risque faible sur les comptes à recevoir–Western Union et MoneyGram qui représentent des opérations de transferts qui sont réglées dans de courts délais.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir des clients qui représentent en général des transactions courantes dans les opérations régulières de la Banque.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir de Visa et MasterCard qui représentent des opérations courantes relatives aux cartes de crédit qui sont réglées dans de courts délais.
- Un risque modéré sur les avances aux sous-agents de Sogexpress qui représentent des transactions débloquées dans de courts délais.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir liés aux opérations d'assurance.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

La Banque évalue la récupérabilité de ces actifs financiers de manière périodique et établit les provisions pour pertes de crédit attendues en conséquence.

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des principaux actifs financiers du Groupe est comme suit :

(En milliers de gourdes)		2025	2024
Liquidités			
Haïti	G	78,989,818	68,511,306
États-Unis		5,031,050	7,276,185
Europe		383,587	318,136
Canada		17,121	18,199
Asie		<u>5,203</u>	<u>5,330</u>
		<u>84,426,779</u>	<u>76,129,156</u>
Placements			
États-Unis		36,849,727	32,318,024
Haïti		17,432,577	11,395,319
Canada		274,451	328,692
Europe		248,313	570,609
Australie		235,244	93,608
Asie		<u>58,811</u>	<u>164,346</u>
		<u>55,099,123</u>	<u>44,870,598</u>
Crédit			
Haïti		<u>31,044,584</u>	<u>33,948,401</u>
Contrats à terme de devises			
Haïti		<u>1,125,219</u>	<u>1,156,897</u>
Autres actifs			
États-Unis		565,805	750,616
Haïti		<u>1,421,623</u>	<u>325,402</u>
		<u>1,987,428</u>	<u>1,076,018</u>
Total des actifs financiers	G	173,683,133	157,181,070

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****C) RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché concerne les variations des conditions du marché affectant les prix et inclut principalement: le risque de change, le risque de taux d'intérêts et le risque de juste valeur des instruments de capitaux propres. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif monétaire détenu en une devise et le volume du passif monétaire libellé dans la même devise, suite à une variation défavorable du cours de cette devise.

Pour gérer ce risque, SOGEBANK a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au-delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-6 de la Banque Centrale sur le risque de change, stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne. Toute position longue supérieure à 0.5% des fonds propres comptables est acquise par la BRH en fin de journée incluant toute position cambiste qui doit être nulle.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Les positions nettes consolidées du Groupe dans les différentes monnaies étaient comme suit aux 30 septembre :

30 septembre 2025

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G	32,672,859	57,408,078	158,575	90,239,512
Placements, bons BRH et bons du Trésor, net		16,620,863	38,478,260	-	55,099,123
Prêts, net		11,532,220	19,416,128	-	30,948,348
Acceptations		-	96,236	-	96,236
Contrats à terme de devises		14,345	1,110,874	-	1,125,219
Autres actifs, net		571,640	1,415,788	-	1,987,428
Total des actifs monétaires	G	61,411,927	117,925,364	158,575	179,495,866

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G	49,495,086	109,806,758	164,855	159,466,699
Emprunts		3,014,949	653,456	-	3,668,405
Engagements -acceptations		-	96,236	-	96,236
Dettes subordonnées		-	1,644,094	-	1,644,094
Obligations locatives		996,170	429,631	-	1,425,801
Contrats à terme de devises		792,709	44,510	-	837,219
Autres passifs, net des impôts reportés et des taxes et impôts à payer		6,041,417	7,242,646	(11,634)	13,272,429
Total des passifs monétaires	G	60,340,331	119,917,331	153,221	180,410,883
Position longue (courte)	G	1,071,596	(1,991,967)	5,354	(915,017)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)i) Risque de change (suite)30 septembre 2024

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G 26,532,600	55,231,120	78,771	81,842,491
Placements, bons BRH et bons du Trésor, net	10,577,527	34,293,071	-	44,870,598
Prêts, net	13,718,270	20,187,994	-	33,906,264
Acceptations	-	42,137	-	42,137
Contrats à terme de devises	39,345	1,117,552	-	1,156,897
Autres actifs, net	346,521	729,497	-	1,076,018
Total des actifs financiers	G 51,214,263	111,601,371	78,771	162,894,405
(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G 42,972,945	102,968,161	84,760	146,025,866
Emprunts	2,868,749	657,383	-	3,526,132
Engagements -acceptations	-	42,137	-	42,137
Dettes subordonnées	-	1,653,977	-	1,653,977
Obligations locatives	4,072	959,854	-	963,926
Contrats à terme de devises	792,709	122,799	-	915,508
Autres passifs, net des impôts reportés et des taxes et impôts à payer	5,424,729	6,576,474	(9,696)	11,991,507
Total des passifs financiers	G 52,063,204	112,980,785	75,064	165,119,053
Position longue (courte)	G (848,941)	(1,379,414)	3,707	(2,224,648)

Les positions en actifs monétaires consolidées du Groupe en dollars US aux 30 septembre 2025 et 2024 totalisaient respectivement G 1,991,967 (équivalant à US\$ 15.2 millions), et G 1,379,414 (équivalant à US\$ 10.5 millions), respectivement. Aux 30 septembre 2025 et 2024, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 15.2 millions et G 10.5 millions respectivement, selon le cas.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit :

	2025	2024
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollar US	130.6911	131.4767
Euro	153.2353	146.7543
<u>Taux moyens de l'exercice</u>		
Dollar US	131.0000	132.0000
Euro	144.5007	142.8953

ii) Risque de la juste valeur des instruments de capitaux propres

La Banque détient des instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net dans ses placements locaux totalisant G 842,290aux 30 septembre 2025 et 2024(**note 8**) et des instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat global dans ses placements à l'étranger totalisant respectivement G 4,742,094et G 3,721,087aux 30 septembre 2025 et 2024 respectivement (**note 7**).

La juste valeur de ces instruments est déterminée pour les placements à l'étranger selon des données de **Niveau 1** et pour les placements locaux selon des données de **Niveau 2**.

La Banque est exposée au risque de variation des prix des marchés qui correspond à la probabilité qu'une baisse ou une hausse des marchés financiers entraîne une diminution de valeur (moins-value) ou une hausse de valeur (plus-value).

La Direction a effectué une analyse de sensibilité fondée sur une variation vraisemblable des prix des actions basées sur des données historiques de volatilité ainsi que des perspectives actuelles du marché.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

ii) Risque de la juste valeur des instruments de capitaux propres (suite)

Une variation vraisemblable sur les différents instruments financiers aurait un impact suivant:

	Niveau	Juste valeur		Variation vraisemblable	Impact sur résultat net	
		2025	2024		2025	2024
Portefeuille gardé à la juste valeur par le biais du résultat global	1	4,742,094	3,721,087	±20%	±948,918	±744,217

	Niveau	Juste valeur		Variation vraisemblable	Impact sur résultat global	
		2025	2024		2025	2024
Portefeuille gardé à la juste valeur par le biais du résultat net	2	842,290	842,290	±10%	±84,229	±84,229

iii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur les revenus et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)iii) Risque de taux d'intérêts (suite)

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles suivants :

- Les bons BRH et bons du trésor net
- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts
- Les dettes subordonnées.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction et le Comité de Trésorerie qui établissent le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommandent la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, les profils de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers étaient comme suit :

(En milliers de gourdes)	%	2025	%	2024
Taux d'intérêts fixes :				
Actifs financiers	62% G	56,574,402	55%	46,811,101
Passifs financiers	34%	<u>(31,219,678)</u>	35%	<u>(29,723,753)</u>
Net		<u>25,354,724</u>		<u>17,087,348</u>
Taux d'intérêts variables :				
Actifs financiers	38%	34,100,686	45%	39,040,802
Passifs financiers	66%	<u>(61,439,183)</u>	65%	<u>(54,654,947)</u>
Net		<u>(27,338,497)</u>		<u>(15,614,145)</u>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	90,675,088	100%	85,851,903
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	<u>(92,658,861)</u>	100%	<u>(84,378,700)</u>
Net	G	(1,983,773)		1,473,203

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****iii) Risque de taux d'intérêts (suite)**

Compte tenu des observations ci-dessous, la Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats futurs :

- Une bonne partie des passifs financiers de la Banque sont à des taux d'intérêts variables et peuvent être ajustés rapidement en fonction des tendances du marché incluant les comptes d'épargne cités ci-dessous.
- La plupart des actifs et passifs financiers à taux d'intérêts fixes de la Banque sont à court terme, à l'exception de certains placements à l'étranger à long terme dont une partie importante est détenue pour revente, de certains prêts et emprunts liés au financement de la BRH et des dettes subordonnées.
- Les dépôts d'épargne à taux variable, qui n'ont pas d'échéance, comprennent un noyau permanent dont le solde au fil des ans est resté relativement stable.

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies, les profits accumulés non encore distribués et la participation minoritaire. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

Les fonds propres réglementaires sont essentiellement constitués :

- *des fonds propres de base (Catégories 1A et 1B) de Catégorie 1* attribuables aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve sur biens immobiliers hors exploitation et la réserve de réévaluation.
- *des fonds propres complémentaires (catégorie 2)* composés d'instruments financiers à durée initiale de 5 ans au minimum avec réduction progressive de pourcentage de prise en compte sur les cinq dernières années incluant les primes d'émission de ces instruments ; de la réserve générale pour pertes sur prêts ; des provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts et autres actifs conformément à IFRS 9.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire amendée 88-1) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires :

- **Ratio de levier (actif/fonds propres)** – Un multiple maximum **de 20 fois** entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires, d'autre part.
- **Ratio de couverture des actifs à risque (fonds propres/actifs à risque)** – Un rapport minimum **de 12%** entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction du risque de crédit, du risque opérationnel et du risque de marché, d'autre part.

En sus de l'exigence minimale **de 12%** fixée ci-dessus, les institutions financières doivent constituer en permanence, sur base individuelle et sur base consolidée, un coussin additionnel de fonds propres fixé à **2.5%** des risques pondérés et qui doit être composé entièrement d'éléments de fonds propres de base (Catégorie 1A).

Le non-respect de cette exigence ne constitue pas une infraction susceptible de mesures disciplinaires mais requiert de constituer ou de reconstituer ce coussin lorsque le niveau n'est pas respecté en limitant la distribution des bénéfices selon un pourcentage variable en fonction de l'importance de l'insuffisance.

Les institutions financières sont tenues de respecter ainsi les exigences globales de fonds propres comme suit :

- Fonds propres de base de catégorie 1 A : ratio minimum **de 9.25%** des risques pondérés
- Fonds propres de base de catégorie 1 : ratio minimum **de 11.50%** des risques pondérés
- Total des fonds propres : ratio minimum **de 14.5%** des risques pondérés.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit :

Ratios requis	2025	2024
Ratio maximum actif/fonds propres (20 fois)	16.83	15.48
Ratio minimum des fonds propres de base Catégorie 1 A (9.25%)	15.52%	14.96%
Ratio minimum des fonds propres catégorie 1 (11.5%)	16.10%	17.03%
Ratio minimum total des fonds propres (14.5%)	17.06%	18.37%

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Encaisse	G	5,812,733	5,713,335
Dépôts à la BRH et à la BNC		78,870,452	68,154,895
Dépôts à des banques locales		125	125
Dépôts à des banques étrangères		5,436,961	7,617,850
Effets en compensation		119,241	356,286
TOTAL LIQUIDITÉS	G	90,239,512	81,842,491

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par Sogebank et Sogebel sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Dépôts sans intérêts	G	118,583	26,076
Dépôts portant intérêts		5,318,378	7,591,774
	G	5,436,961	7,617,850

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(5) LIQUIDITÉS (SUITE)

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts, sont de 0.20% à 3.75% et de 2.25% à 4.50% en moyenne en 2025 et en 2024, respectivement. Ces dépôts sont principalement constitués de fonds à un jour et de comptes en marché monétaire.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes, dollars US et autres devises est la suivante :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Liquidités en gourdes	G	32,672,859	26,532,600
Liquidités en dollars US		57,408,078	55,231,120
Liquidités en d'autres devises		<u>158,575</u>	<u>78,771</u>
	G	90,239,512	81,842,491

(6) BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET

Les Bons BRH et les bons du Trésor sont des instruments de créance comptabilisés au coût amorti et sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Bons du Trésor	G	16,790,450	8,187,000
Intérêts non gagnés		<u>(169,587)</u>	<u>(144,280)</u>
Bons du Trésor, net	G	<u>16,620,863</u>	<u>8,042,720</u>
		<i>91 jours</i>	<i>91 jours</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>12.11%</i>	<i>12.11%</i>
Bons BRH	G	-	2,500,000
Intérêts non gagnés		<u>-</u>	<u>(5,193)</u>
Bons BRH, net	G	<u>-</u>	<u>2,494,807</u>
		-	<i>7 et 28 jours</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		-	<i>6.02% et 8.05%</i>
TOTAL BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET	G	16,620,863	10,537,527

- (a) La Direction n'a pas jugé nécessaire d'établir de provisions pour pertes de crédit attendues sur les bons BRH et les bons du Trésor qui sont des instruments financiers à très court terme et à très faible risque.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
<i>Instruments de créances au coût amorti (i)</i>	G	35,651,494	31,489,523
Intérêts à recevoir		<u>378,457</u>	<u>315,459</u>
		36,029,951	31,804,982
Provision pour pertes de crédit attendues		<u>(38,694)</u>	<u>(24,548)</u>
<i>Instruments de créances au coût amorti, net</i>		<u>35,991,257</u>	<u>31,780,434</u>
<i>Instruments de créances à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)</i>		<u>1,675,289</u>	<u>1,694,845</u>
<i>Total instruments de créances (note 4)</i>		<u>37,666,546</u>	<u>33,475,279</u>
<i>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (iii)</i>		4,590,927	3,721,087
<i>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net</i>		<u>151,167</u>	<u>-</u>
<i>Total instruments de capitaux propres</i>		4,742,094	3,721,087
TOTAL - PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	G	42,408,640	37,196,366

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

i) Les placements à l'étranger au coût amorti, et les justes valeurs correspondantes sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
<i>Obligations du Gouvernement des États-Unis:</i>			
Coût amorti	G	10,559,090	10,305,606
Juste valeur		10,600,616	10,302,981
Moins - value		41,526	(2,625)
		<i>1 mois à 20 ans</i>	<i>3 mois à 15 ans</i>
<i>Prêts à l'étranger:</i>			
Coût amorti	G	21,792,453	18,685,859
Juste valeur		21,617,999	18,122,037
Moins - value		(174,454)	(563,822)
		<i>1 mois à 12 ans</i>	<i>1 mois à 10 ans</i>
Coût amorti	G	3,299,951	2,498,058
Juste valeur		3,305,299	2,505,803
Moins-value		5,348	7,745
		<i>3 mois à 4 ans</i>	<i>1 mois à 5 ans</i>
TOTAL -PLACEMENTS AU COÛT AMORTI	G	35,651,494	31,489,523
Moins-value non comptabilisée sur placements au coût amorti gardés à échéance		(127,580)	(558,702)
JUSTE VALEUR TOTALE DES PLACEMENTS	G	35,523,914	30,930,821

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti a ainsi évolué :

		Phase I Actifs non dépréciés	
(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Solde au début de l'exercice	G	(24,548)	(22,799)
Dotation aux pertes de crédit de l'exercice (note 22)		(14,294)	(2,222)
Effet de change		148	473
Solde à la fin de l'exercice	G	(38,694)	(24,548)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

ii) Les placements gardés à la juste valeur le biais du résultat net, sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
	<i>ivées et financières :</i>		
Juste valeur	G	1,359,881 <i>8 mois à 9 ans</i>	1,382,626 <i>1 mois à 8 ans</i>
	<i>Obligations du Gouvernement des États-Unis :</i>		
Juste valeur		250,004 <i>3 ans</i>	246,215 <i>4 ans</i>
		65,404 <i>2 mois à 2 ans</i>	66,004 <i>2 à 3 ans</i>
TOTAL - PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR	G	1,675,289	1,694,845

Aux 30 septembre, les taux moyens sur les placements à l'étranger sont comme suit :

	2025	2024
Obligations du Gouvernement des États-Unis	0.75% à 6.13%	0.50% à 6.20%
Autres obligations de sociétés privées et financières	0.80% à 8.75%	0.80% à 8.50%
Dépôts à terme	3.62% à 5.25%	3.90% à 5.47%

Aux 30 septembre 2025 et 2024, ces placements (i et ii) incluent des montants bloqués en garantie de lettres de crédit totalisant G 2.9 milliards (US\$ 22.3 millions) et G 1.9 milliard (US\$ 14.2 millions), respectivement.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

iii) Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont composés de ce qui suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
102,752 actions dans une société de cartes de crédit (a)	G	4,584,314	3,714,435
22,050 actions ordinaires dans une société de cartes de crédit (b)		-	-
7 actions dans une société pour les télécommunications financières interbancaires mondiales (SWIFT)		6,613	6,652
	G	4,590,927	3,721,087

(a) Les changements de juste valeur sur ces placements gardés à la juste valeur par le biais du résultat global sont enregistrés comme un élément du résultat global comme suit.

	2025			2024		
	Montant brut	Effet de l'impôt (note 25)	Montant net	Montant brut	Effet de l'impôt (note 25)	Montant net
Plus-value de l'exercice	869,878	(260,963)	608,915	609,011	(182,703)	426,308

(b) Il s'agit d'actions spéciales de classe B octroyées par Master Card à Sogecarte S.A., qui ne peuvent être évaluées ou vendues sans la conversion préalable en actions de classe A avec l'autorisation de Master Card. Ces actions ont une valeur d'acquisition de G 260 aux 30 septembre 2025 et 2024 respectivement.

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET

Les placements locaux sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Placements au coût amorti, net (i)	G	811,714	857,792
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		842,290	842,290
TOTAL - PLACEMENT LOCAUX, NET	G	1,654,004	1,700,082

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

i) Les placements locaux au coût amorti sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Obligations dans une société financière locale de développement (a)			
Montant en dollars US	G	261,382	262,953
Taux		2%	2%
		Décembre 2025	Décembre 2025
Montant en gourdes	G	-	40,000
Taux		-	16%
		-	Janvier 2025
		<u>261,382</u>	<u>302,953</u>
Obligations détenues dans une entreprise commerciale locale (b)			
Montant en dollars US	G	548,902	552,202
Taux		6%	6%
		Mars 2026	Mars 2026
	G	<u>810,284</u>	<u>855,155</u>
Intérêts à recevoir		9,619	11,291
TOTAL DES PLACEMENTS LOCAUX ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		819,903	866,446
Provision pour pertes de crédit attendues		(8,189)	(8,654)
TOTAL DES PLACEMENTS LOCAUX, NET	G	811,714	857,792

La juste valeur de ces placements est pratiquement équivalente au coût étant donné que les taux d'intérêts contractuels sont assimilables au taux de marché.

- (a) Conformément à la loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, à leur émission, les placements en obligations sont déductibles de la base de l'impôt sur le revenu.
- (b) En fonction de l'article 34-1 du contrat entre l'État Haïtien et E-Power S.A., à son émission, cette obligation est déductible de la base de l'impôt sur le revenu, et les revenus d'intérêts qui en découlent sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Pour les exercices 2025 et 2024, l'effet des exonérations y relatives pour les intérêts ont totalisé G 9,876 et G 9,986 respectivement (**note 25**). Ces obligations sont subordonnées aux droits des créanciers privilégiés, concernant le remboursement du principal et des intérêts tel que prévu dans les différents accords de financement.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements locaux au coût amorti est comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Phase 1	
	Actifs non dépréciés	
	2025	2024
Solde au début de l'exercice	G (8,654)	(8,828)
Récupération (dotation) aux pertes de crédit de l'exercice (note 22)	414	(8)
Effet de change	51	182
Solde à la fin de l'exercice	G (8,189)	(8,654)

ii) **Les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net sont comme suit :**

(En milliers de Gourdes)	2025	2024
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE (SIF)		
19,363 actions ordinaires votantes de classe A en 2025 et 16,363 actions en 2024		
1,573 actions ordinaires non votantes de classe B en 2025 et 2024	G 771,035	701,649
Avance sur achat d'actions SIF (a)	<u>-</u>	<u>69,386</u>
	771,035	771,035
SOFIHDES		
4,742 actions ordinaires et votantes	<u>71,130</u>	<u>71,130</u>
BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE		
50 actions ordinaires votantes	<u>125</u>	<u>125</u>
	G 842,290	842,290

(a) Au cours de l'exercice 2024, Sogebank a consenti une prise de participation additionnelle dans la Société Financière (SIF) équivalent à 3,750 actions pour un montant de US\$ 656 mille dont US\$ 525 mille (G 69,386) avaient été avancés en date du 30 septembre 2024. Cette avance a été convertie par SIF en 3,000 actions de classe A, d'où la reclassification de cette avance aux titres de participation en 2025.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

(b) Société Immobilière et Financière (SIF) et Société Financière Haïtienne de Développement (SOFIHDES) sont deux sociétés apparentées à Sogebank. Les placements dans ces sociétés totalisaient G 1,103,547 et G 1,145,118 respectivement aux 30 septembre 2025 et 2024 (note 27).

(9) CONTRATS À TERME DE DEVICES

Les contrats à terme de devises se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Contrats de change à l'actif :			
Contrat avec BRH – Sogebel (a)	G	1,110,874	1,117,552
Contrats avec des tiers (b)		14,345	39,345
TOTAL CONTRATS DE CHANGE À L'ACTIF	G	1,125,219	1,156,897
Contrats de change au passif :			
Contrat avec BRH – Sogebel (a)	G	792,709	792,709
Contrats avec des tiers (b)		44,510	122,799
TOTAL CONTRATS DE CHANGE AU PASSIF	G	837,219	915,508

(a) Dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, Sogebel avait conclu le 2 août 2019 un contrat à terme de devises avec la BRH pour une durée de 270 jours à échéance le 27 mai 2020. Au terme de ce contrat, Sogebel devait céder à la BRH la somme de US\$ 8,500M au taux de 93.2599. En contrepartie, la BRH devait céder à Sogebel un montant équivalent à G 792,709M. Ce contrat a été renouvelé à plusieurs reprises. Le dernier contrat a une date de maturité de décembre 2025 et porte un taux d'intérêts de 4%.

(b) En accord avec des contrats à terme de devises établis entre la Banque et des détenteurs de dépôts à terme, la Banque s'est engagée, par des contrats à terme, à leur revendre, à la date d'échéance, les dollars versés pour l'achat de ces instruments totalisant US\$ 341 mille au 30 septembre 2025 et US\$ 934 mille au 30 septembre 2024 au taux du jour à la date de l'émission. Le différentiel d'intérêt effectif en dollars et les effets de change sont reflétés à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS, NET

Aux 30 septembre, les catégories de prêts sont :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Prêts aux entreprises (a)	G	13,792,483	18,109,029
Avances en comptes courants		5,456,511	5,594,147
Prêts restructurés (b)		3,952,201	1,327,581
Prêts hypothécaires		3,388,093	3,546,450
Prêts sur cartes de crédit		1,362,795	1,331,280
Prêts aux employés		951,078	901,902
Prêts aux particuliers		568,747	756,622
Prêts micro-crédit		586	88,203
Prêts aux petites et moyennes entreprises -PME		<u>305,902</u>	<u>253,083</u>
		<u>29,778,396</u>	<u>31,908,297</u>
<i>Prêts financés par la BRH :</i>			
Secteur Immobilier (e)		335,282	876,106
Prêt hypothécaires - KAYBEL (d)		684,485	545,565
Secteur Production (e)		315,923	376,770
Secteur Hôtelier (e)		255,089	286,794
Secteur Congréganiste (e)		<u>149,064</u>	<u>165,475</u>
		<u>1,739,843</u>	<u>2,250,710</u>
Prêts courants		<u>31,518,239</u>	<u>34,159,007</u>
Prêts non productifs		2,074,606	1,845,139
Total prêts	G	33,592,845	36,004,146
Intérêts à recevoir		690,761	516,733
TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		34,283,606	36,520,879
Provision pour pertes de crédit attendues		(3,335,258)	(2,614,615)
TOTAL PRÊTS, NET	G	30,948,348	33,906,264

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Prêts en gourdes	G	11,532,220	13,718,270
Prêts en dollars US		19,416,128	20,187,994
Total prêts nets	G	30,948,348	33,906,264

- (a) Aux 30 septembre 2025 et 2024, les prêts aux entreprises comprennent des prêts indexés aux bons BRH et aux bons du Trésor Américain pour des soldes de G 61 millions et G 135 millions.
- (b) Les prêts restructurés incluent :
- Deux prêts aux secteurs Hôtelier comme suit :
 - Un prêt totalisant G 740.1 millions au 30 septembre 2025 et 745.6 millions au 30 septembre 2024. Ce prêt incluant les intérêts à recevoir a été racheté en 2025 par une autre Institution Financière pour un montant de G 777 millions (**note 16 a**).
 - Un prêt de G 528.0 millions au 30 septembre 2025 qui a été restructuré par rapport aux nouvelles dispositions de la circulaire 130 de la BRH. Ce prêt est financé par un emprunt totalisant également 528 millions (**note 18**) dont le solde au 30 septembre 2025 est de G 523.6 millions.
 - Des prêts totalisant G 11.7 millions et G 33.5 millions en 2025 et 2024 respectivement pour le micro-crédit.
- (c) Au 30 septembre 2024, les prêts sous moratoire et reconduits en 2025 totalisaient G 8 milliards. Les moratoires échus au 30 septembre 2025 totalisaient G 1 milliard.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**Notes aux États Financiers Consolidés****(10) PRÊTS (SUITE)**

- (d) Dans un accord signé en date du 21 octobre 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a accordé un emprunt à SOGEBEL à travers un programme (KAYBEL) pour la construction et/ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. La durée des prêts à des particuliers ne peut excéder 10 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra dépasser 10%, et il ne peut être révisé qu'après 10 ans, d'un commun accord entre les partis. Au cas où SOGEBEL aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. Les emprunts de la BRH relatifs à ce programme totalisent G 517 millions et G 614 millions aux 30 septembre 2025 et 2024 respectivement. Les soldes et les modalités de ces financements sont repris dans la **(note 18)**. La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle accordant un ratio de 50% au lieu de 25% relative à la constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie.

Aux 30 septembre 2025 et 2024, les prêts hypothécaires KAYBEL incluaient des prêts à des apparentés de G 2.5 millions et G 4.8 millions, respectivement.

Dans le cadre du protocole d'accord signé le 7 novembre 2019 avec la BRH, un prêt de G 44,500,000 a été décaissé pour le financement d'un projet immobilier. Les soldes et modalités de cet emprunt sont reflétés à la **note 18**. La Banque octroie ce prêt au projet immobilier à un taux fixe de 8%.

Dans le cadre du protocole d'accord signé le 29 mai 2017 avec la BRH concernant le Programme de Promotion de Développement d'Immobilier (PPDI), la Banque de la République d'Haïti (BRH) a décaissé, en date du 15 mars 2017, G 170,779,000 à SOGEBEL pour le refinancement d'un projet immobilier. La Banque octroie ce prêt au projet immobilier à un taux fixe de 5%. Les soldes et modalités de cet emprunt sont reflétés à la **note 18**.

- (e) Les prêts financés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour les secteurs Hôtelier, Zone Franche, Immobilier, Congréganiste et Production sont accordés à partir d'emprunts en vue de répondre aux besoins de financement des dits clients. Les modalités de ces emprunts sont décrites à la **note 18**. Les prêts non productifs incluent un prêt du secteur de zone franche de G 258 millions en 2025 et 2024.

Les prêts pour ces clients ont été octroyés sur une période de 15 ans à l'exception du secteur Hôtelier financé sur 20 ans, et du secteur de Production financé sur 10 ans.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit :

30 septembre 2025

(En milliers de Gourdes)		Courants	31-60jours	61-89jours	Total	
<u>Prêts courants</u>						
Micro-crédit	G	8,716	-	3,612	12,328	
Cartes de crédit		1,125,998	203,450	33,347	1,362,795	
Petites et moyennes entreprises		270,507	28,752	6,643	305,902	
Avances en comptes courants		5,416,205	40,224	82	5,456,511	
Prêts financés par la BRH		1,652,652	87,191	-	1,739,843	
Autres catégories de prêts		<u>20,624,610</u>	<u>848,383</u>	<u>1,167,867</u>	<u>22,640,860</u>	
	G	29,098,688	1,208,000	1,211,551	31,518,239	
	%	92%	4%	4%	100%	
<u>Prêts non productifs</u>						
(En milliers de Gourdes)		90-180 jours	121-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Micro-crédit	G	20	-	2,049	1,533	3,602
Cartes de crédit		20,311	10,323	5,876	8,921	45,431
Petites et moyennes entreprises		-	-	49,943	35,682	85,625
Avances en comptes courants		37	39,226	32,965	174,790	247,018
Autres catégories de prêts		<u>297,966</u>	<u>8,072</u>	<u>253,580</u>	<u>1,133,312</u>	<u>1,692,930</u>
	G	318,334	57,621	344,413	1,354,238	2,074,606
	%	15%	3%	17%	65%	100%

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)30 septembre 2024

(En milliers de Gourdes)		Courants	31-60jours	61-89jours	Total	
<u>Prêts courants</u>						
Micro-crédit	G	97,332	16,777	7,561	121,670	
Cartes de crédit		1,132,342	166,812	32,126	1,331,280	
Petites et moyennes entreprises		237,936	14,244	903	253,083	
Avances en comptes courants		5,590,269	3,783	95	5,594,147	
Prêts financés par la BRH		1,642,201	608,509	-	2,250,710	
Autres catégories de prêts		<u>23,081,476</u>	<u>254,745</u>	<u>1,271,896</u>	<u>24,608,117</u>	
	G	31,781,556	1,064,870	1,312,581	34,159,007	
	%	93%	3%	4%	100%	
<u>Prêts non productifs</u>						
(En milliers de Gourdes)		90-180 jours	121-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Micro-crédit	G	9,852	13,201	8,705	-	31,758
Cartes de crédit		16,836	21,219	14,184	18,004	70,243
Petites et moyennes entreprises		1,801	-	1,124	55,173	58,098
Avances en comptes courants		55	92	40,235	176,327	216,709
Autres catégories de prêts		<u>94,668</u>	<u>72,317</u>	<u>517,862</u>	<u>783,484</u>	<u>1,468,331</u>
	G	123,212	106,829	582,110	1,032,988	1,845,139
	%	7%	6%	31%	56%	100%

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes :

30 septembre 2025

(En milliers de Gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces	Lettres de garantie		Total
				(a)	Autres	
Prêts courants	G	17,092,651	4,048,107	169,951	1,522,305	22,833,014
Prêts non productifs		<u>1,840,754</u>	<u>14,169</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1,854,923</u>
	G	18,933,405	4,062,276	169,951	1,522,305	24,687,937

30 septembre 2024

(En milliers de Gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces	Lettres de garantie		Total
				(a)	Autres	
Prêts courants	G	20,952,320	3,367,509	90,739	2,861,987	27,272,555
Prêts non productifs		<u>1,583,958</u>	<u>30,657</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1,614,615</u>
	G	22,536,278	3,398,166	90,739	2,861,987	28,887,170

(a) Les lettres de garantie émises par Sogebel en garantie de prêts totalisent G 169,950 et G 90,739 aux 30 septembre 2025 et 2024 respectivement.

Les prêts aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 792 millions et à G 1.1 milliard aux 30 septembre 2025 et 2024 respectivement. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens allant de 7.00% à 19.00% en 2025 et 8.00% à 20.00% en 2024, pour les prêts en gourdes, et de 8.00% à 16.50% en 2025 et 2024, pour les prêts en dollars US.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit :

	2025	2024
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants		
Dollars US	8.5%	8.9%
Gourdes	16.0%	16.0%
Prêts indexés		
Dollars US	8.0%	8.0%
Gourdes	14.5%	14.5%
Prêts hypothécaires		
Dollars US	10.4%	10.4%
Gourdes	17.5%	16.0%
Prêts financés par la BRH	5.7%	6.4%
Prêts hypothécaires –Kaybel	10.9%	10.4%
Prêts sur cartes de crédit	38.1%	38.5%
Prêts micro-crédit –gourdes	7.9%	35.0%
Prêts aux employés –gourdes	6.0%	6.1%
Prêts sur cartes de crédit –employés –gourdes	38.0%	38.0%
Petites et moyennes entreprises		
Dollars US	19.7%	14.6%
Gourdes	26.1%	23.8%
Prêts aux particuliers		
Gourdes	20.4%	17.5%
Prêts restructurés		
Dollars US	7.0%	13.0%
Gourdes	11.0%	20.0%

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

- a) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour l'ensemble du portefeuille a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2025	2024
Solde au début de l'exercice	G (2,614,615)	(3,450,120)
Dotation aux pertes de crédit (note 22)	(927,649)	(1,187,940)
Effet de change	11,920	47,484
Radiations	195,086	1,975,961
Solde à la fin de l'exercice	G (3,335,258)	(2,614,615)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
		Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note i)	
Solde au 30 septembre 2023					
Prêts et intérêts à recevoir	G	10,999,701	21,010,413	11,813,595	43,823,709
Provision		(243,983)	(360,512)	(2,845,625)	(3,450,120)
Total net	G	10,755,718	20,649,901	8,967,970	40,373,589
Variations de l'exercice 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(3,206,036)	(817,597)	(3,279,197)	(7,302,830)
Provision		107,397	(67,986)	796,094	835,505
Total net	G	(3,098,639)	(885,583)	(2,483,103)	(6,467,325)
Solde au 30 septembre 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	7,793,665	20,192,816	8,534,398	36,520,879
Provision		(136,586)	(428,498)	(2,049,531)	(2,614,615)
Total net	G	7,657,079	19,764,318	6,484,867	33,906,264

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note i)	
Variations de l'exercice 2025					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(841,980)	(3,065,976)	1,670,683	(2,237,273)
<i>Provision</i>		79,756	100,341	(900,740)	(720,643)
Total net	G	(762,224)	(2,965,635)	769,943	(2,957,916)
Solde au 30 septembre 2025					
Prêts et intérêts à recevoir	G	6,951,685	17,126,840	10,205,081	34,283,606
<i>Provision</i>		(56,830)	(328,157)	(2,950,271)	(3,335,258)
Total net	G	6,894,855	16,798,683	7,254,810	30,948,348

Aux 30 septembre 2025 et 2024, les prêts et intérêts à recevoir à défaut incluent :

(En milliers de Gourdes)	2025	2024
Prêts et intérêts à recevoir non productifs	2,342,788	2,143,241
Autres prêts (note i)	<u>7,862,293</u>	<u>6,391,157</u>
	10,205,081	8,534,398

(Note i) Les autres prêts sont classifiés à la phase 3 comme prêts à défaut bien qu'étant à jour parce que selon l'appréciation de la Direction en fonction des critères précités à la note 3b, ils nécessitent des provisions plus importantes.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres prêts a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Solde au début de l'exercice	G	(2,484,457)	(2,490,658)
Dotation aux pertes de crédit		(853,359)	(610,496)
Effet de change		11,920	47,484
Radiations		63,898	569,213
Solde à la fin de l'exercice	G	(3,261,998)	(2,484,457)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2023					
Prêts et intérêts à recevoir	G	8,852,159	20,633,074	10,750,943	40,236,176
<i>Provision</i>		(175,045)	(284,610)	(2,031,003)	(2,490,658)
Total net	G	8,677,114	20,348,464	8,719,940	37,745,518
Variations de l'exercice 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(2,292,055)	(643,084)	(2,348,124)	(5,283,263)
<i>Provision</i>		58,064	(130,469)	78,606	6,201
Total net	G	(2,233,991)	(773,553)	(2,269,518)	(5,277,062)
Solde au 30 septembre 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	6,560,104	19,989,990	8,402,819	34,952,913
<i>Provision</i>		(116,981)	(415,079)	(1,952,397)	(2,484,457)
Total net	G	6,443,123	19,574,911	6,450,422	32,468,456

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Variations de l'exercice 2025					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(743,371)	(3,082,337)	1,731,626	(2,094,082)
<i>Provision</i>		75,652	92,682	(945,875)	(777,541)
Total net	G	(667,719)	(2,989,655)	785,751	(2,871,623)
Solde au 30 septembre 2025					
Prêts et intérêts à recevoir	G	5,816,733	16,907,653	10,134,445	32,858,831
<i>Provision</i>		(41,329)	(322,397)	(2,898,272)	(3,261,998)
Total net	G	5,775,404	16,585,256	7,236,173	29,596,833

Aux 30 septembre 2025 et 2024, les prêts à défaut incluent :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Prêts non productifs	G	2,272,152	2,011,662
Autres prêts		<u>7,862,293</u>	<u>6,391,157</u>
	G	10,134,445	8,402,819

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

c) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour le Micro-crédita évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Solde au début de l'exercice	G	(45,630)	(864,561)
Dotations aux pertes de crédit		(7,990)	(445,783)
Radiations		46,385	1,264,714
Solde à la fin de l'exercice	G	(7,235)	(45,630)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
		Phase 1	Phase 2	Phase 3		
Solde au 30 septembre 2023						
Prêts et intérêts à recevoir	G	992,098	163,640	960,749		2,116,487
<i>Provision</i>		(54,495)	(72,089)	(737,977)		(864,561)
Total net	G	937,603	91,551	222,772		1,251,926
Variations de l'exercice 2024						
Prêts et intérêts à recevoir	G	(890,880)	(136,486)	(922,679)		(1,950,045)
<i>Provision</i>		49,037	61,654	708,240		818,931
Total net	G	(841,843)	(74,832)	(214,439)		(1,131,114)
Solde au 30 septembre 2024						
Prêts et intérêts à recevoir	G	101,218	27,154	38,070		166,442
<i>Provision</i>		(5,458)	(10,435)	(29,737)		(45,630)
Total net	G	95,760	16,719	8,333		120,812

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Variations de l'exercice 2025					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(92,264)	(23,542)	(34,086)	(149,892)
<i>Provision</i>		4,025	8,227	26,143	38,395
Total net		(88,239)	(15,315)	(7,943)	(111,497)
Solde au 30 septembre 2025					
Prêts et intérêts à recevoir		8,954	3,612	3,984	16,550
<i>Provision</i>		(1,433)	(2,208)	(3,594)	(7,235)
Total net	G	7,521	1,404	390	9,315

Aux 30 septembre 2025 et 2024, les prêts à défaut sont composés des prêts et intérêts à recevoir non productifs exclusivement.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

- d) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour les cartes de crédit** a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Total 2025	Total 2024
Solde au début de l'exercice	G	(84,528)	(94,901)
Dotations aux pertes de crédit		(66,300)	(131,661)
Radiations		84,803	142,034
Solde à la fin de l'exercice	G	(66,025)	(84,528)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2023					
Prêts	G	1,155,444	213,799	101,803	1,471,046
<i>Provision</i>		(14,443)	(3,813)	(76,645)	(94,901)
Total net	G	1,141,001	209,986	25,158	1,376,145
Variations de l'exercice 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(23,101)	(38,127)	(8,294)	(69,522)
<i>Provision</i>		289	829	9,255	10,373
Total net	G	(22,812)	(37,298)	961	(59,149)
Solde au 30 septembre 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	1,132,343	175,672	93,509	1,401,524
<i>Provision</i>		(14,154)	(2,984)	(67,390)	(84,528)
Total net	G	1,118,189	172,688	26,119	1,316,996

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note ii)		
(En milliers de Gourdes)					
Variations de l'exercice 2025					
Prêts et intérêts à recevoir	G (6,345)	39,903	(26,857)		6,701
<i>Provision</i>	79	(568)	18,992		18,503
Total net	(6,266)	39,335	(7,865)		25,204
Solde au 30 septembre 2025					
Prêts et intérêts à recevoir	1,125,998	215,575	66,652		1,408,225
<i>Provision</i>	(14,075)	(3,552)	(48,398)		(66,025)
Total net	G 1,111,923	212,023	18,254		1,342,200

Aux 30 septembre 2025 et 2024, les prêts à défaut sont composés des prêts non productifs exclusivement.

La provision pour pertes sur prêts requise selon la circulaire 87 de la Banque Centrale totalisait respectivement G 3.1 milliards et G 2.4 milliards aux 30 septembre 2025 et 2024; elle est couverte par les provisions suivantes :

(En milliers de Gourdes)	2025	2024
Montant bilan	G 3,335,258	2,614,615
Montant hors bilan (notes 19 et 26)	<u>272,605</u>	<u>246,231</u>
Total provision	G 3,607,863	2,860,846

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les actifs au titre de droits d'utilisation regroupent principalement les espaces loués par la Banque et ses filiales pour ses bureaux administratifs et son réseau de succursales.

Actifs au titre de droits d'utilisation, net

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont ainsi évolué :

Coût

(En milliers de gourdes)		2025	2024
Solde au début de l'exercice	G	1,762,324	1,962,972
Modification aux contrats de location		746,679	92,271
Ajustements - base de coûts des contrats prolongés		(400,762)	-
Ajouts aux contrats		30,023	107,352
Résiliation de contrats		(235,541)	(398,234)
Indexation sur les contrats variables		342	(2,037)
Solde à la fin de l'exercice	G	1,903,065	1,762,324

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		2025	2024
Solde au début de l'exercice	G	(889,277)	(832,451)
Amortissement de l'exercice		(248,627)	(230,782)
Ajustements - base de coûts des contrats prolongés		400,762	-
Résiliation de contrats		152,270	173,956
Solde à la fin de l'exercice		(584,872)	(889,277)
Actifs au titre de droits d'utilisation, net	G	1,318,193	873,047

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

OBLIGATIONS LOCATIVES

Les obligations locatives ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Solde au début de l'exercice	G	963,926	1,285,755
Modifications aux contrats de location		746,679	92,271
Effet de change sur les contrats en dollars US		(10,331)	(18,010)
Intérêts sur obligations locatives		50,276	48,949
Indexation sur contrats variables		342	(2,037)
Ajouts de contrats		30,023	107,352
Paiements de loyers		(278,530)	(243,679)
Résiliation de contrats		(76,584)	(306,675)
Solde à la fin de l'exercice	G	1,425,801	963,926

Les paiements contractuels non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Contrats en gourdes	Équivalent en gourdes des contrats en dollars	Total
Moins d'1 an	G	2,062	297,769	299,831
Entre 1 an et 2 ans		20,551	458,288	478,839
Entre 2 ans et 5 ans		-	853,484	853,484
Plus de 5 ans		-	54,756	54,756
Total	G	22,613	1,664,297	1,686,910

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)**OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)**

Les contrats résiliés sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Actifs au titre de droits d'utilisation	G	(235,541)	(398,234)
Amortissement cumulé		<u>152,270</u>	<u>173,956</u>
		(83,271)	(224,278)
Obligations locatives		<u>76,584</u>	<u>306,675</u>
(Perte) gain sur résiliation contrat	G	(6,687)	82,397

Les charges relatives aux contrats de location comptabilisées à l'état consolidé du résultat net, au poste de frais de locaux, matériel et mobilier sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	G	248,627	230,782
Intérêts sur obligations locatives		<u>50,276</u>	<u>48,949</u>
		298,903	<u>279,731</u>
Charges comptabilisées aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur		9,391	768
Total dépenses comptables	G	308,294	280,499

Les dépenses fiscales diffèrent des dépenses comptables comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Dépenses comptables	G	298,903	279,731
Dépenses fiscales		<u>324,193</u>	<u>344,313</u>
Écart		<u>25,290</u>	<u>64,582</u>
Impôt reporté (note 25)	G	7,587	19,374

Aux 30 septembre 2025 et 2024, les obligations locatives liées aux sociétés apparentées aux Membres du Conseil d'Administration totalisaient G 177,635 et G 96,973 respectivement.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

Coût

(En milliers de Gourdes)	Solde au		Renversement plus-value sur		Dispositions et ajustements	Écart de conversion	Solde au
	30/09/24	Acquisitions	immeubles réévalués (c)	Transferts			
Terrains	G 440,835	-	-	-	-	-	440,835
Immeubles	1,936,082	-	(82,695)	-	-	-	1,853,387
Mobiliers et équipements	957,784	147,750	-	8,836	(174,463)	-	939,907
Équipements informatiques	644,188	98,077	-	180	(179,378)	(67)	563,000
Améliorations locatives	647,845	90,071	-	21,594	(16,611)	-	742,899
Matériel roulant	272,777	41,569	-	6,271	(65,409)	-	255,208
Construction en cours (a)	231,982	-	-	-	-	-	231,982
Investissements en cours (b)	<u>511,195</u>	<u>85,527</u>	<u>-</u>	<u>(36,881)</u>	<u>(19,387)</u>	<u>(19)</u>	<u>540,435</u>
G	5,642,688	462,994	(82,695)	-	(455,248)	(86)	5,567,653

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice :

Amortissement cumulé

(En milliers de Gourdes)	Solde au		Amortissement	Transferts	Dispositions et ajustements	Écart de conversion	Solde au
	30/09/24						
Immeubles	G 268,371	70,405	-	-	-	-	338,776
Mobiliers et équipements	581,951	169,977	-	-	(166,441)	-	585,487
Équipements et logiciels informatiques	411,590	107,991	-	-	(173,995)	(48)	345,538
Améliorations locatives	292,014	71,431	-	-	(14,324)	-	349,121
Matériel roulant	<u>145,089</u>	<u>52,417</u>	-	-	<u>(64,794)</u>	<u>-</u>	<u>132,712</u>
G	1,699,015	472,221	-	-	(419,554)	(48)	1,751,634
Provision pour perte liée aux émeutes et pillages (c)							(16,500)
IMMOBILISATIONS, NET	G 3,943,673				(35,694)		3,799,519

(a) La construction en cours représente une dation réalisée que la Banque finalise pour ses besoins. Les phases de renforcement structurel et d'assainissement sont achevées et l'objectif est d'effectuer les travaux afin de rendre l'immeuble disponible pour le développement futur de la Banque. Depuis 2024, les conditions de sécurité dans la zone ont retardé les travaux.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) IMMOBILISATIONS, NET (SUITE)

- (b) Les investissements en cours comprennent des avances sur achats d'équipements informatiques et de communication ainsi que des travaux en cours pour de nouvelles succursales.
- (c) En fonction de la dégradation de la situation sécuritaire, la Banque a effectué une revue des biens en exploitation et a comptabilisé une provision pour perte de valeur sur les aménagements, mobiliers et équipements effectués dans les points de services vandalisés totalisant G 16,500. La juste valeur de certains immeubles vandalisés et/ou situés dans des zones à risques a été revue, ce qui a résulté en un renversement de certaines plus-value antérieurement comptabilisées pour un montant totalisant G 82,695 comptabilisé à l'état consolidé du résultat global. L'impôt reporté relatif à cette moins-value totalise G 24,808 (note 25).

Aux 30 septembre 2025 et 2024, la valeur nette aux livres des terrains et immeubles, hormis l'effet de la réévaluation, est comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Terrains	G	199,610	199,610
Immeubles		<u>426,824</u>	<u>477,025</u>
	G	626,434	676,635

(13) ACTIF INCORPOREL

L'actif incorporel consiste en des débours pour une plateforme de paiement informatique et a évolué comme suit :

Coût

(En milliers de Gourdes)		Solde au 30/09/24	Ajouts	Solde au 30/09/25
Débours en cours	G	281,970	79,417	361,387

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(14) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation regroupent :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Placements en immobilier :			
Placements en immobilier – autres	G	3,124,707	3,415,391
Placements en immobilier – Groupe		<u>518,538</u>	<u>538,538</u>
Placements en immobilier		3,643,245	3,953,929
TOTAL BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION	G	3,643,245	3,953,929

Les propriétés détenues pour revente, net ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Solde au début de l'exercice	G	-	2,099,455
Transfert aux placements en immobilier		<u>-</u>	<u>(2,099,455)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	-	-

Au cours de l'exercice 2023, la Banque a réalisé des datations importantes en compensation des créances partielles d'un Groupe affecté par la conjoncture. Étant donné qu'en raison de la situation sécuritaire actuelle, il a été difficile de déterminer la juste valeur des garanties détenues, les partis ont convenu d'escompter la valeur de ces garanties à un pourcentage qui reflète les risques perçus. Ces datations avaient également des options préférentielles pour le rachat des biens acquis à des conditions spécifiques. Suite à une requête du débiteur, ces options préférentielles qui expiraient en septembre 2025 ont été reportées à septembre 2027, selon une lettre responsive de la Banque datée du 29 septembre 2025.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(14) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION(SUITE)

Les placements en immobilier – autres ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Placements en immobilier – autres :			
Solde au début de l'exercice	G	3,415,391	1,315,892
Ventes de l'exercice (a)		(293,008)	(23,072)
Moins-value, net de l'exercice		(81,881)	-
Transfert des propriétés détenues pour revente		-	2,099,455
Dations de l'exercice		84,205	24,197
Ajustements		-	(1,081)
Solde à la fin de l'exercice	G	3,124,707	3,415,391

En fonction de la dégradation de la situation sécuritaire, la Banque a effectué une revue des placements en immobilier et a comptabilisé une perte de valeur pour les biens sur lesquels une moins-value a été constatée conformément aux prescrits de IFRS 13.

- (a) Les ventes de placements en immobilier ont résulté en 2025 et 2024 en un gain de G 77.3 millions et G 7.1 millions. Le montant de ventes comprend un montant à recevoir de G 211 millions sur la vente d'un placement en immobilier (note 16).

Les placements en immobilier – loués aux filiales ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Placements en immobilier – Groupe :			
Solde au début de l'exercice	G	538,538	538,538
Moins-value de l'exercice		(20,000)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	518,538	538,538

L'impôt reporté relatif à la plus-value initiale a été également ajusté à la baisse pour un montant de G 6,000 (note 25).

Aux 30 septembre, les réserves sur biens immobiliers hors exploitation incluant les minoritaires, sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Réserve consolidée	G	805,130	1,178,289
Réserve des minoritaires (note 23)		34,086	70,914
	G	839,216	1,249,203

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(14) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION(SUITE)

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation, net des réserves établies, tel que requis par la BRH, sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Biens immobiliers hors exploitation	G	<u>3,643,245</u>	<u>3,953,929</u>
Moins réserve de 20%		(839,216)	(407,473)
Moins réserve de 30%		<u>–</u>	<u>(841,730)</u>
		(839,216)	(1,249,203)
Biens immobiliers hors exploitation, net des réserves	G	2,804,029	2,704,726

Les réserves sur biens immobiliers hors exploitation ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
<u>Réserve de 30%</u>			
Solde au début de l'exercice	G	841,730	841,393
Renversement de la réserve (note 3 v)		(841,730)	–
Réserve sur les datations de l'exercice		–	7,259
Renversement de réserve sur les ventes de l'exercice		<u>–</u>	<u>(6,922)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	–	841,730

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
<u>Réserve de 20%</u>			
Solde au début de l'exercice	G	407,473	390,967
Réserves nettes de l'exercice		450,622	24,259
Ventes de l'exercice		<u>(18,879)</u>	<u>(7,753)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	839,216	407,473
TOTALDES RÉSERVES SUR BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION	G	839,216	1,249,203

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(15) ACHALANDAGE

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Achalandage BIDC initial	G	123,813	123,813
Amortissement avant modification des IFRS		<u>(36,628)</u>	<u>(36,628)</u>
Achalandage - BIDC net (a)		<u>87,185</u>	<u>87,185</u>
Achalandage - Promobank (b)		301,903	301,903
Achalandage - AFS (c)		106,264	106,264
TOTAL ACHALANDAGE	G	495,352	495,352

- (a) Cet achalandage provient de l'acquisition des actions de la Banque Intercontinentale de Commerce (BIDC) en date du 8 novembre 1998.
- (b) Cet achalandage résulte de l'acquisition de la majorité des actifs et passifs de Promobank et de sa filiale Promocarte en date du 29 septembre 2006.
- (c) Cet achalandage résulte de l'acquisition par Sogexpress, filiale à 100% du Groupe SOGEBANK, des droits d'exploitation des différents bureaux de transfert du réseau de ACRA Financial Services Inc. (AFS), effectif le 1^{er} novembre 2009.

La Banque a réalisé un test de dépréciation annuel de l'achalandage tel que requis par IAS 36, en déterminant la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'achalandage est affecté. La Méthode des flux de trésorerie actualisée a été utilisée en considération des principales hypothèses suivantes : un taux d'actualisation de 15%, un horizon de flux de cinq ans et une croissance à long terme de 3%. Une analyse de sensibilité a été effectuée selon les principales hypothèses et la Direction a conclu suite à son analyse, qu'il n'y a pas de perte de valeur de l'achalandage en date du 30 septembre 2025 et 2024.

Conformément aux dispositions fiscales, les achalandages sont amortis fiscalement à un taux annuel de 5%. Les amortissements considérés pour fins fiscales totalisent G 20,408 respectivement en 2025 et 2024 avec les avantages fiscaux correspondants G 6,122 (note 25).

Les soldes des achalandages, net des amortissements fiscaux, sont comme suit aux 30 septembre 2025 et 2024 :

(En milliers de Gourdes)			2025	2024
		Amortissement cumulé	Achalandage net	Achalandage net
BIDC	G	87,185	(87,185)	-
Promobank		301,903	(286,807)	15,096
Sogexpress-AFS		106,264	(85,010)	21,254
	G	495,352	(459,002)	36,350
				56,758

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
À recevoir des clients et autres (a)	G	1,409,669	289,816
À recevoir – Western Union et MoneyGram		409,356	434,290
À recevoir – visa et MasterCard		113,187	247,219
Primes à recevoir – assurances		105,674	85,057
Comptes à recevoir des réassureurs		95,521	101,352
Avances aux sous-agents		<u>79,527</u>	<u>117,899</u>
		2,212,934	1,275,633
Provision pour pertes de crédit attendues (b)		<u>(225,506)</u>	<u>(199,615)</u>
		<u>1,987,428</u>	<u>1,076,018</u>
Stocks de cartes et fournitures de bureau		942,976	734,133
Frais payés d'avance		445,088	413,663
Avances aux fournisseurs		225,355	209,296
Impôts payés d'avance		29,949	695,879
Autres		<u>16,377</u>	<u>148,528</u>
		1,659,745	2,201,499
TOTALAUTRES ELEMENTS D'ACTIF, NET	G	3,647,173	3,277,517

a) Les comptes à recevoir des clients ne sont pas porteurs d'intérêts et représentent principalement, des montants à recevoir de clients du crédit et des opérations à court terme, dans le cadre de transactions courantes de la Banque et de ses filiales. En 2025, ce poste comprend également :

- Un montant à recevoir de G 777 millions (US\$ 5.9 millions) d'une autre banque locale pour le rachat d'un prêt (**note 10**). Ce montant a été soldé dans son intégralité le 6 octobre 2025.
- Le solde de G 211 millions sur la vente d'un placement en immobilier (**note 14**) qui sera financé par la Banque. Ce compte à recevoir a été régularisé par la mise en place le 10 décembre 2025 d'un financement aux acquéreurs.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET (SUITE)

(b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)	Phase 1		
	Éléments d'actif non dépréciés		
		2025	2024
Solde au début de l'exercice	G	(199,615)	(131,134)
Dotation aux pertes de crédit de l'exercice (note 22)		(48,087)	(74,485)
Radiations de l'exercice		21,585	4,967
Effet de change		611	1,037
Solde à la fin de l'exercice	G	(225,506)	(199,615)

(17) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Dépôts à vue :			
Gourdes	G	27,354,776	22,922,680
Dollars US		46,026,507	44,783,758
Autres devises		164,855	84,760
	G	73,546,138	67,791,198
Dépôts d'épargne (a) :			
Gourdes	G	17,397,266	15,500,331
Dollars US		44,041,917	39,154,616
	G	61,439,183	54,654,947
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	4,743,044	4,549,934
Dollars US		19,738,334	19,029,787
	G	24,481,378	23,579,721
TOTAL DES DÉPÔTS	G	159,466,699	146,025,866
Dépôts en gourdes	G	49,495,086	42,972,945
Dépôts en dollars US		109,806,758	102,968,161
Dépôts en autres devises		164,855	84,760
TOTAL DES DÉPÔTS	G	159,466,699	146,025,866

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(17) DÉPÔTS (SUITE)

- (a) Aux 30 septembre 2025 et 2024, les dépôts d'épargne comprennent G 3,308,245 et G 2,407,480 d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par rapports aux contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines sociétés au bénéfice de leurs employés ainsi que des comptes d'épargne-retraite des employés de la Banque. Les taux rémunérateurs de ces dépôts sont révisables selon les conditions du marché.

La Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 2%. Ces contributions sont investies dans des dépôts d'épargne en dollars US, rémunérés au taux de 3% en 2025 et 2024. Les contributions, pour les exercices 2025 et 2024 s'élèvent à G 40.6 millions et G 40.8 millions (**note 24**). Les soldes de ces dépôts d'épargne en dollars US aux 30 septembre 2025 et 2024 sont respectivement de US\$ 8.5 millions et de US\$ 7.9 millions.

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit :

	2025	2024
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	0.01%	0.01%
Dollars US	0.01%	0.01%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.42%	0.42%
Dollars US	0.09%	0.09%
Dépôts à terme:		
Gourdes	4.34%	4.08%
Dollars US	1.28%	1.35%

Les dépôts des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 2,108,054 et G 3,878,219 aux 30 septembre 2025 et 2024. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés à des taux d'intérêts comparables aux taux de la clientèle.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(17) DÉPÔTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts (**note 10**) sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Dépôts en gourdes	G	58,895	69,285
Dépôts en dollars US		<u>3,857,680</u>	<u>3,219,483</u>
	G	3,916,575	3,288,768

(18) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Aux 30 septembre, les emprunts d'institutions financières se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Emprunts –BRH gourdes :			
Emprunts BRH – Zone Franche (a)	G	866,648	973,851
Emprunts BRH – Secteur Hôtelier		851,875	252,364
Emprunts BRH – KAYBEL		517,799	614,926
Emprunts BRH – Secteur Immobilier		332,127	502,492
Emprunts BRH – Secteur Production		302,776	365,712
Emprunts BRH – Secteur Congréganiste		<u>143,724</u>	<u>159,404</u>
Total emprunts BRH en gourdes		<u>3,014,949</u>	<u>2,868,749</u>
Emprunt en dollars d'une société étrangère de transferts (b)		653,456	657,383
TOTALEMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIERES	G	3,668,405	3,526,132

(a) Les emprunts de la Banque de la République d'Haïti sont relatifs au financement de programmes ou projets de développement spécifiques dont les modalités sont décrites à la note des prêts (**note 10**). En vertu de la circulaire 115.1 de la BRH concernant les moratoires sur prêts dans le cadre de la crise sanitaire, la Banque avait bénéficié de moratoires sur les emprunts BRH liés à ces prêts.

(b) En date du 7 septembre 2015, Western Union Network (Ireland) Limited a accordé un emprunt d'un montant de US\$ 5 millions à Sogebank dans le cadre du financement du fonds de roulement de Sogexpress. Cet emprunt d'une durée d'un an renouvelable ne porte pas d'intérêts. Par contre, un taux d'intérêts de 8% l'an sera considéré sur toute portion de la dette échue qui n'aura pas été remboursée à la date d'échéance.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A
Notes aux États Financiers Consolidés

(18) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)

Les modalités des emprunts BRH en millions de gourdes sont comme suit :

(En millions de Gourdes)	Montant	Date	Date de	Balance au	Balance au	Taux	Versement
Secteur	approuvé	approbation	maturité	30/9/25	30/9/24	d'intérêts	mensuel
Zone Franche	G 342	Avril 2016	Avril 2032	160	186	3%	1.9
Zone Franche	985	Mars 2017	Octobre 2033	690	771	3%	6.7
Zone Franche	22	Mars et juin 2019	Octobre 2030	17	17	3%	0.3
Sous-total	<u>1,349</u>			<u>867</u>	<u>974</u>		
Secteur Hôtelier	528	Août 2025	Août 2035	524	-	1%	4.4
Secteur Hôtelier	400	Janvier 2015	Janvier 2036	222	242	1%	20.0
Secteur Hôtelier	334	Octobre 2019	Octobre 2024	-	6	1%	5.7
Secteur Hôtelier	70	Janvier 2020	Janvier 2025	-	5	2%	1.2
Secteur Hôtelier	109	Juin 2025	Juin 2035	106	-	1%	
Sous-total	<u>1,441</u>			<u>852</u>	<u>253</u>		
KAYBEL	1,509	Janvier 2016	Janvier 2026-Mars 2041	517	615	3%	8.5
Secteur Immobilier	136	Juillet 2017	Janvier 2033	66	75	1%	0.8
Secteur immobilier	327	Décembre 2017	Juillet 2029	79	210	1%	3.2
Secteur immobilier	145	Mars et septembre 2020	Avril 2031	93	108	1%	1.3
Secteur immobilier	171	Mars 2017	Mai 2032	74	85	1%	0.9
Secteur immobilier	45	Janvier 2020	Janvier 2030	20	24	2%	0.3
Sous-total	<u>824</u>			<u>332</u>	<u>502</u>		
Secteur Congréganiste	285	Avril 2019	Octobre 2034	144	159	3%	1.3
Secteur Production	329	Mars 2019	Mars 2029	115	148	2%	2.7
Secteur Production	300	Mai 2021	Décembre 2031	188	218	1.5%	2.5
	629			303	366		
Total Emprunts en Gourdes	G 6,037			3,015	2,869		

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent ainsi :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Valeurs non réclamées en faveur de tiers	G	5,672,888	4,727,764
Chèques de direction et chèques certifiés		2,831,198	2,854,391
Impôts reportés (note 25)		1,728,322	1,509,150
Transferts à payer		1,198,500	1,221,758
Comptes à payer aux agents de transferts, net (a)		407,684	358,902
Intérêts à payer		404,089	248,239
Cartes prépayées		359,774	318,932
Impôts et taxes à payer		287,839	291,578
Provision pour pertes de crédit attendues – hors bilan (note 26)		272,605	246,231
Provision pour boni et autres compensations		207,784	253,349
Comptes à payer tiers (b)		170,317	259,660
Passifs d'assurance		127,458	140,742
Réassurance à payer		109,780	93,702
Autres		1,510,352	1,267,837
TOTALAUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	G	15,288,590	13,792,235

(a) Les comptes à payer aux agents de transferts, net incluent des provisions pour pertes de crédit attendues pour les montants débiteurs. Les dotations de l'exercice y relatives totalisent respectivement G 7,421 et G 13,817 pour les exercices terminés les 30 septembre 2025 et 2024 (note 22).

(b) Les comptes à payer – tiers sont relatifs à des montants en transit liés principalement aux opérations de cartes de crédit et des transferts.

La provision pour pertes de crédit attendues relative aux engagements hors bilan est comptabilisée dans les autres éléments de passif et a évolué ainsi :

(En milliers de Gourdes)	Phase I	
	Engagements hors bilan	
	2025	2024
Solde au début de l'exercice	G (246,231)	(280,754)
(Dotation) récupérations aux pertes de crédit (note 22)	(27,096)	31,991
Effet de change	722	2,532
Solde à la fin de l'exercice (note 26)	G (272,605)	(246,231)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(20) DETTES SUBORDONNÉES

Aux 30 septembre, les dettes subordonnées en dollars se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Dettes subordonnées en dollars :			
Émises par Sogebank :			
(a) Montant - Série 2A	G	656,069	660,013
Taux d'intérêts		6%	6%
Échéance		2030	2030
(b) Montant - Série 2B	G	674,366	678,420
Taux d'intérêts		4.5%	4.5%
Échéance		2027	2027
Total émises Sogebank		<u>1,330,435</u>	<u>1,338,433</u>
(c) Dettes subordonnées émises par Sogebel	G		
Montant série 2A		182,968	184,068
Taux d'intérêts		6.5%	6.5%
Échéance		2030	2030
Montant série 2B	G	130,691	131,476
Taux d'intérêts		4.5%	4.5%
Échéance		2027	2027
Total émises Sogebel		<u>313,659</u>	<u>315,544</u>
TOTAL DETTES SUBORDONNÉES EN DOLLARS	G	1,644,094	1,653,977

Les dettes subordonnées dues à des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et à leurs sociétés apparentées s'élèvent aux 30 septembre 2025 et 2024 à US\$ 1.3 million (G 173 millions et G 174 millions en 2025 et 2024).

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(21) CAPITAL - ACTIONS

Aux 30 septembre, le capital autorisé et libéré était comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Capital-actions autorisé et libéré			
300,000actions ordinaires autorisées			
d'une valeur nominale de G 10,000chacune	G	3,000,000	3,000,000

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue le 22 novembre 2025, les actionnaires ont approuvé une augmentation du capital social de la Banque de G 3,000,000pour porter le capital social à G 6,000,000et la valeur nominale de l'action à G 20,000.

(22) DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT

Les dotations aux pertes de crédit, comptabilisées à l'état consolidé du résultat net, par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan, sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Dotation de l'exercice	
		2025	2024
Placements à l'étranger (note 7)	G	(14,294)	(2,222)
Placement locaux (note 8)		414	(8)
Prêts (note 10)		(927,649)	(1,187,940)
Autres éléments d'actif (note 16)		(48,087)	(74,485)
Provision - sous-agents (note 19)		(7,421)	(13,817)
Hors bilan (note 19)		(27,096)	31,991
TOTAL	G	(1,024,133)	(1,246,481)

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(23) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

La société – mère du Groupe est SOGEBANK. La participation de SOGEBANK dans ses filiales est comme suit aux 30 septembre 2025 et 2024 :

	2025		2024	
	Participation	Droits de vote	Participation	Droits de vote
SOGEBEL	45.50%	77.50%	45.50%	77.50%
SOGEFAC	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
SOGECARTE	99.90%	99.90%	99.90%	99.90%
BIDC	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
SOGESOL	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
SOGEXPRESS	82.41%	82.41%	82.41%	82.41%
SOGEASSURANCE	94.70%	94.70%	94.70%	94.70%

De plus, SOGEBANK détient aussi des participations indirectes additionnelles dans Sogexpress et Sogeassurance puisqu'aux 30 septembre 2024 et 2023, Sogecarte détient 17.59% de participation dans Sogexpress, et 5.30% dans Sogeassurance.

Les opérations des filiales se résument comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
SOGEBEL			
Total actif	G	<u>11,852,371</u>	<u>11,769,476</u>
Total passif	G	<u>10,572,824</u>	<u>10,651,411</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>161,482</u>	<u>116,708</u>
Actif net	G	<u>1,279,547</u>	<u>1,118,065</u>
SOGEXPRESS			
Total actif	G	<u>3,818,646</u>	<u>3,784,877</u>
Total passif	G	<u>2,248,869</u>	<u>2,275,869</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>312,180</u>	<u>361,580</u>
Actif net	G	<u>1,569,777</u>	<u>1,509,008</u>
SOGECARTE			
Total actif	G	<u>2,235,922</u>	<u>2,008,859</u>
Total passif	G	<u>1,027,303</u>	<u>820,122</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>127,881</u>	<u>107,864</u>
Actif net	G	<u>1,208,619</u>	<u>1,188,737</u>

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(23) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
SOGESOL (a)			
Total actif	G	<u>193,020</u>	<u>243,187</u>
Total passif	G	<u>40,976</u>	<u>432,642</u>
Revenu (perte), net de l'exercice	G	<u>341,500</u>	<u>(223,809)</u>
Actif net (déficit)	G	<u>152,044</u>	<u>(189,455)</u>
SOGEASSURANCE			
Total actif	G	<u>528,943</u>	<u>541,893</u>
Total passif	G	<u>435,821</u>	<u>449,594</u>
Revenu (perte), net de l'exercice	G	<u>824</u>	<u>(14,566)</u>
Actif net	G	<u>93,122</u>	<u>92,299</u>
SOGEFAC			
Total actif	G	<u>1,105,234</u>	<u>1,052,165</u>
Total passif	G	<u>145,880</u>	<u>130,368</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>37,557</u>	<u>18,919</u>
Actif net	G	<u>959,354</u>	<u>921,797</u>
BIDC (b)			
Total actif	G	<u>258,283</u>	<u>258,284</u>
Total passif	G	<u>63,127</u>	<u>63,127</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>-</u>	<u>-</u>
Actif net	G	<u>195,156</u>	<u>195,157</u>

(a) Au cours de l'exercice 2024, SOGEBANK a pris la décision de racheter la totalité des minoritaires qui souhaitent vendre leur participation au prix de G 300 l'action. De plus, les opérations de la filiale ont été rapatriées et cette dernière a été mise en non-fonctionnement en date du 1^{er} octobre 2024.

(b) Suite à l'acquisition des actions BIDC en 1998, toutes les opérations bancaires de la BIDC ont été transférées à Sogebank. En 2021, la décision a été prise de mettre cette société en mode non opérationnel et de transférer tous ses actifs immobiliers à Sogebank. Cependant, en raison des contraintes du contexte local, le processus légal n'a pas pu être complété à date.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(23) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

Aux 30 septembre, la participation des minoritaires dans Sogebel se résume comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
<u>SOGBEL</u>			
Participation des minoritaires :			
Placement au coût d'acquisition	G	<u>163,500</u>	<u>163,500</u>
Participation dans les bénéfices non répartis		<u>357,977</u>	<u>239,974</u>
Participation dans les réserves :			
Réserve –réévaluation terrains et immeubles		58,544	59,544
Réserve –biens hors exploitation (note 14)		34,086	70,914
Réserve légale		<u>83,246</u>	<u>71,326</u>
		175,876	201,784
	G	<u>697,353</u>	<u>605,258</u>

(24) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Salaires	G	2,366,088	2,434,627
Bénéfices sociaux		748,830	701,006
Taxes salariales		219,572	219,992
Contributions au plan d'épargne-retraite (note 17)		40,598	40,820
Autres dépenses de personnel		<u>83,569</u>	<u>94,423</u>
	G	<u>3,458,657</u>	<u>3,490,868</u>

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du résultat avant impôts sur le revenu, et diffère des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Résultat avant impôts sur le revenu	G	2,302,509	1,426,811
Dividendes - imposables séparément		-	(8,952)
Résultat LAKAY Inc. non imposable localement		234	21,840
Base imposable		<u>2,302,743</u>	<u>1,439,699</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)		690,823	431,910
<i>Effet des éléments considérés dans la base imposable :</i>			
Virement à la réserve légale (a)		(85,343)	(61,903)
Écart entre la dotation pour pertes de crédit admise fiscalement et la provision comptable		154,427	76,824
Amortissement d'achalandage déductible fiscalement (note 15)		(6,122)	(6,122)
Intérêts sur placement dans une société privée déductible fiscalement (note 8 b)		(9,876)	(9,986)
Impôts sur dividendes Sofihdes		-	1,831
Taxes territoriales		25,652	17,821
Autres ajustements		<u>(4,889)</u>	<u>(3,781)</u>
Total dépenses d'impôts de l'exercice		<u>764,672</u>	<u>446,594</u>
Impôts sur résiliation de contrat		(12,157)	(2,200)
Impôts sur le revenu de l'exercice, net	G	752,515	444,394

(a) L'effet du virement à la réserve légale a été calculé sur les virements de l'exercice de SOGEBANK et de ses filiales totalisant G 284,477 en 2025 et G 206,343 en 2024.

La dépense d'impôts sur le revenu se répartit comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
<i>Impôts courants</i>	G	<u>769,498</u>	<u>433,633</u>
<i>Impôts reportés :</i>			
Amortissement de la plus-value - terrains et immeubles		(6,413)	(6,413)
Contrats de location (note 11)		7,587	19,374
Moins-value sur placements en immobilier		<u>(6,000)</u>	<u>-</u>
Total impôts reportés		(4,826)	12,961
Dépense d'impôts	G	764,672	446,594

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

Aux 30 septembre, les impôts reportés créditeurs sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Terrains et immeubles :			
Solde au début de l'exercice	G	435,576	441,989
Renversement plus-value sur immeubles réévalués (note 12 c)		(24,808)	-
Amortissement de l'exercice		<u>(6,413)</u>	<u>(6,413)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>404,355</u>	<u>435,576</u>
Plus-value sur les placements détenus à la juste valeur par le biais du résultat global :			
Solde au début de l'exercice	G	703,840	521,137
Plus -value de l'exercice (note 7a)		<u>260,963</u>	<u>182,703</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>964,803</u>	<u>703,840</u>
Plus-value sur instruments de capitaux propres :			
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	<u>186,655</u>	<u>186,655</u>
Placements en immobilier – Autres :			
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	<u>75,544</u>	<u>75,544</u>
Placements en immobilier – Groupe :			
Solde au début	G	94,461	94,461
Perte de valeur de l'exercice (note 14)		<u>(6,000)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice		<u>88,461</u>	<u>94,461</u>
Contrats de location :			
Solde au début de l'exercice	G	13,074	(4,100)
Écart sur les contrats de l'exercice (note 11)		7,587	19,374
Impôts sur ajustement sur les contrats résiliés		<u>(12,157)</u>	<u>(2,200)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>8,504</u>	<u>13,074</u>
TOTAL IMPÔTS REPORTÉS CRÉDITEURS (NOTE 19)	G	<u>1,728,322</u>	<u>1,509,150</u>

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(26) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe SOGEBANK contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui ne sont pas reflétés au bilan consolidé.

a) Aux 30 septembre, les engagements de crédit sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2025	2024
Cautions et lettres de crédit :			
Cautions et lettres de crédit	G	4,195,131	5,634,344
Provisions pour pertes de crédit attendues		<u>(91,566)</u>	<u>(140,412)</u>
Cautions et lettres de crédit, net	G	4,103,565	5,493,932
Lignes de crédit non utilisées :			
Soldes non utilisés des avances en comptes courants (i)		7,130,703	6,421,845
Soldes non utilisés de cartes de crédit		<u>2,541,303</u>	<u>2,397,908</u>
Total lignes de crédit non utilisées		9,672,006	8,819,753
Provision pour pertes de crédit attendues		<u>(181,039)</u>	<u>(105,819)</u>
Lignes de crédit non utilisées, net		9,490,967	8,713,934
Total hors bilan, net	G	13,594,532	14,207,866

(i) Ces montants ne portent pas de commissions d'engagements. Ces engagements ne sont pas représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée, habituellement moins d'un an, et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements hors bilan est comme suit :

		2025	2024
Provision sur cautions et lettres de crédit	G	(91,566)	(140,412)
Provision sur lignes de crédit non utilisées		<u>(181,039)</u>	<u>(105,819)</u>
TOTAL (NOTE 19)	G	(272,605)	(246,231)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(26) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

- (b) Au 30 septembre 2025, la Banque a des engagements mensuels de l'ordre de US\$ 81 mille et une balance sur contrat d'aménagement pour le réseau de l'ordre de US\$ 30 mille.
- (c) Au 30 septembre 2025, le Groupe SOGEBANK traite de certaines affaires en instance de litige, engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, on ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière consolidée ou aux résultats consolidés d'exploitation du Groupe SOGEBANK.

(27) OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Dans le cours de ses activités, le Groupe SOGEBANK offre des services bancaires habituels, aux membres et reçoit des services de sociétés apparentées des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales selon des modalités semblables à celles pratiquées pour des partis non apparentés.

Les placements locaux avec les sociétés apparentées sont reportés à la **note 8**.

Les prêts accordés aux employés et membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 10**.

Les placements en immobilier loués aux filiales sont divulgués à la **note 14**.

Les dépôts et les dettes subordonnées relatifs aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués aux **notes 17 et 20**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque et de ses filiales sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2025	2024
Frais de locaux, matériel et mobilier	G	247,149	264,786
Autres dépenses de fonctionnement		<u>402,132</u>	<u>358,164</u>
	G	649,281	622,950

De plus, le Groupe a effectué auprès des apparentés des achats d'immobilisations et d'autres actifs totalisant G 110 millions en 2025 et G 68 millions en 2024.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LISTE DES SUCCURSALES

Succursales	Adresse	Téléphone
Delmas		
Siège Social* Delmas 48	Autoroute de Delmas, Delmas 30 Angle Delmas 48 & Autoroute de Delmas	2229-5000 /2815-5000 /2915-5000 2229-5071 ext 6350
Aéroport et Plaine du Cul-de-Sac		
Delmas-Aéroport*	27 route de l'Aéroport	2229-5511
Aéroport 1	Bvd Toussaint Louverture (Immeuble Sogebel)	2229-5313
Aéroport 2	Bvd Toussaint Louverture & rue Justin Juste	2229-5070 ext 6304
Croix des Missions*	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6381
Lathan*	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6310
Tabarre*	Angle Tabarre 43 et Blvd 15 Octobre	2229-5070 ext 5290
Croix des Bouquets*	Angle rues Républicaine & Stenio Vincent	2229-5070 ext 6007
Centre-Ville		
Place Geffrard*	Angle rues des Miracles & Magasin de l'état	2229-5568
Rue Pavée*	Angle rues Pavée & Mgr Guilloux	2229-5765
Champs de Mars	11 Rue Capois, Champs de Mars	2229-5685
Lalue	Angle Ave John Brown & 1ère Imp. Lavaud	2229-5070 ext 6392
Turgeau	142, Av. Jn Paul II	2229-5300 à 5312
Portail Léogâne*	Angle Oswald Durand & Blvd J. J. Dessalines	2229-5070 ext 6717
Pétion-Ville		
Pétion-Ville 1	Angle rues Darguin & Geffrard	2229-5813
Pétion-Ville 3	111, rue Louverture P.V.	2229-5541
Pétion-Ville 4	Angle rues Faubert & Rigaud	2229-5070 ext 6421
Espace Premium	13, rue Faubert, PV	2229-5070 ext 6798
Frères	Angle Delmas 105 & Imp. Père Huc - Frères	2229-5070 ext 6183
Autoroute de Carrefour		
Martissant*	Martissant 40, Rte Nationale # 2	2229-5070 ext 6290
Fontamara*	Angle route de Carrefour et Fontamara 43	2229-5070 ext 6308
Carrefour	Entre Mon Repos 38 & 40,	2229-5070 ext 6112
Truitier	257, route de Carrefour	2229-5070 ext 6315
Succursales de Provinces		
Cap-Haïtien I	Rue 10 A	2229-5070 ext 6881
Cap-Haïtien II (Cap St Michel)	Angle Rte de l'Aéroport & rue Conassa	2229-5670
Cap-Haïtien III	Angle rues 17 & Boulevard	2229-5070 ext 6711 à 13
Cap-Haïtien IV (Vertières)	Rte Nationale #1, Vertières	2229-5070 ext 5654 et 5655
Port-de-Paix	Angle rues Stenio Vincent & A. Laforest	2229-5656
Hinche	15, rue Dupont	2229-6690
Ouanaminthe	Angle rues Espagnol & Notre-Dame	2229-5070 ext 6280 à 88
Gonaïves	Angle rues Louverture & Egalité	2229-5070 ext 6041 à 6045
Saint-Marc	183, rue Louverture	2229-5070 ext 6340
Mirebalais	Angle rues Jean-Philippe Daut & Pétion	2229-5070 ext 6110 à 12
Jérémie	99, rue Stenio Vincent	2229-5070 ext 6250 à 53
Cayes	Rue Stenio Vincent	2229-5070 ext 6095
Cayes 2	35 Av. Cartagena	2229-5892
Frager Essential Oil	Rue des 4 chemins	2229-5000 ext 6894
Jacmel	14 ave de la Liberté	2229-5070 ext 6321
Léogâne	Place Anacaona, Léogane	2229-5070 ext 6558
Miragoâne (M1)	Carrefour Desruisseaux	2229-5070 ext 6590
Miragoâne (M2)	60, Grand'Rue Miragoâne	2229-5070 ext 6092
Petit Goâve	36, rue Républicaine	2229-5070 ext 6095

*Temporairement hors service

Guichets chauffeurs

Turgeau
Aéroport I
Frères
Pétion-Ville III
Siège Social
Tabarre
Cayes II
Cap-Haïtien-Vertières

Site Web

www.sogebank.com

SWIFT

Sogebank : SOGHHTPP

Fondation Sogebank

Immeuble SOGEBANK
142, Ave. Jean Paul II, Turgeau
Port-au-Prince, Haïti

Couverture ATM

ZONE MÉTROPOLITAINE

Carrefour

Delimart, Diquini
Suc. Carrefour, Mon Repos
Station Route des rails

Centre-Ville

Suc. Rue Capois
Suc. Rue Pavée
DRH-PRONAP
Hôpital St. François de Salle

Turgeau/Bois-Verna/Canapé-Vert

Hôpital Canapé Vert
Hôtel Marriott
Natcom
Suc. Sogebel Turgeau
Ministère des Finances
Suc. SogebankTurgeau
Digicel
Station National, Turgeau
Medlab
PNUD
Délimart, Turgeau

Delmas

Suc. Delmas Aéroport
Local 750, Siège Social
Suc. Siège Social I
Suc. Siège Social II
Suc. Siège Social III
Star 2000
Epi d'Or Delmas 56
Eagle Super Market
Hôpital Espoir, Delmas 75
Hôtel Elite
Belmart Market, Delmas

Frères

Suc. de Frères
Market One Stop
Olah Market
BMPAD, Belvil

Pétion-Ville

Suc. rue Darguin
Suc. rue Louverture
Suc. rue Faubert
Big Star Market
Caribbean Super Market
Extra Market
Absolute Care
Firma s.a.
Epi d'Or, rue Faubert
Station Sol Ste Thérèse
Hôtel Royal Oasis
Hôtel NH El Rancho
Hôtel Montana
Hôtel Karibe
Hôtel Kinam 1

Tabarre

Succ. Tabarre
Belmart Market
US Embassy
US embassy Cafeteria
Logbase/BINUH
Delimart Clercine
Stop and Go Market

Route de l'Aéroport

BRANA
Suc. Aéroport II
Suc. Delmas Aéroport
Plastech
SONAPI

Hôtel Visa Lodge
Haytrac
Food for the poor

Plaine du Cul-de-Sac

Epower
Brasserie la Couronne
Suc. Croix-des-Missions
Suc. Lathan
Suc. Croix-des-Bouquets
Cassandra Market
Barbancourt
Complex Peterson
Corail Canaan

PROVINCES

Suc. Cayes I
Suc. Cayes II
Cayes, Unimart Kay Oriol
Suc. Jacmel
Suc. Jérémie
Suc. Léogane
Suc. Petit-Goave
Succ. Miragoâne I
Succ. Miragoâne II
Hôtel Decameroun, rte Nle # 1
Station Essence Montrouis
Suc. St Marc
Station St Marc
Suc. Gonaïves I
Suc. Gonaïves II
Ganaïbo Market
Suc. Mirebalais
Suc. Cap-Haïtien I
Suc. Cap-Haïtien IV, Vertières
Pluxotel, Cap-Haïtien
Suc. Ouanaminthe
Suc. Hinche
Suc. Port-de-Paix
Hôtel Milot
Parc Industriel Caracol I
Parc Industriel Caracol II
Fort Liberté, La Baie Pâtisserie

Sociétés affiliées

SOGBEL

Siège Social
Route de l'aéroport
B.P. 2409
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Ave Jean Paul II, Turgeau
Ave Panaméricaine, Complexe
Evergreen, PV

SOGESOL

Siège Social
Angle rues Darguin
et Geffrard, Pétion Ville
B.P. 16077, PV Haïti

Succursales

Delmas
Croix des Bouquets
Carrefour
Lathan
Pétion Ville
Rue Pavée
Lalue
Bois Verna/Premium
Prêts aux Salariés
Leogane
Miragoane

Petit Goave
Jacmel Cayes
Jérémie
Aquin
Mirebalais
Hinche
Saint Marc
Gonaïves
Belladère
Cap-Haïtien
Ouanaminthe
Port de Paix
Saint Louis du Nord

SOGEASSURANCE

Siège Social

12, rue Faubert,
Pétion Ville, Haïti

SOGECARTE

Siège Social

3 rue Goulard
B.P. 2051, Port-au-Prince,
Haïti

Bureaux dans les succursales Sogebank

Turgeau
Rue Louverture
Rue Faubert
Rue Pavée
Tabarre

SOSEXRESS

Siège Social

1, Delmas 30
B.P. 3134
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Ouest
Aéroport
Cabaret
Clercine
Carrefour Fleuriot
Cazeau
Centre Ville
Croix des Bouquets
Croix des Missions
Delmas
Gérald Bataille
Grand Goave
Gressier
La Gonave
Lathan
Léogane
Champs de Mars
Lalue
Carrefour Feuilles
Canapé Vert
Turgeau Nazon
Thomassin
Juvénat
Frères
Péguy Ville
Pernier
Waney
Diquini
Arcachin
Mon Repos
Martissant
Côte Plage

Canne à Sucre
Mahotière
Truitier
Fontamara
Bizoton
Mariani
Raille
Brochette
Lamentin
Carrefour Rita
Carrefour Marassa
Torcelles
Lilavois
Marin
Pétion Ville
Petit Goave
Santo
Tabarre
Thomazeau

Sud-Est

Jacmel
Cayes Jacmel
Marigot
Bainet

Nord

Cap Haïtien
Vertières
Saint Michel
Pilate
Limonade
Port Margot
Borgne
Acul du Nord
Limbe
Plaisance
Milot
Pignon
Petite Anse

Nord-Est

Ouanaminthe
Trou du Nord

Nord-Ouest

Port de paix
Mare Rouge
Saint Louis du Nord
Bombardopolis
Bassin Bleu
Jean Rabel

Artibonite

Gonaïves
Saint Marc
Liancourt
Verettes
Marchand Dessalines
Gros Morne
St Michel de l'Attalaye
Petite Rivière de
l'Artibonite
Desarmes
Desdunes
Montrouis
La Chapelle

Centre

Mirebalais
Hinche
Cerca Carvajal
Maïssade Lascahobas
Belladère
Thomassique

BANQUE CORRESPONDANTES DE LA SOGEBANK

USA

1.

CURRENCY: USD

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF AMERICA N.A., NEW YORK, USA**
SWIFT: BOFAUS3N

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

2.

CURRENCY: USD

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF NEW YORK MELLON, NEW YORK, USA**
SWIFT: IRVTUS3N

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

EUROPE

1.

CURRENCY: EUR

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF AMERICA N.A., LONDON, ENGLAND**
SWIFT: BOFAGB22

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK








2.

CURRENCY: GBP

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF AMERICA N.A., LONDON, ENGLAND**
SWIFT: BOFAGB22

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

	<p>SOGEBANK Société Générale Haïtienne de Banque S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 8 novembre 1985</p>
	<p>SOGEBEL Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 24 mai 1988, spécialisée dans l'épargne et le logement</p>
	<p>SOGECARTE Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit S.A. Société Anonyme fondée le 30 juin 1989, spécialisée dans la distribution de cartes de crédit et membre des réseaux internationaux VISA et MasterCard</p>
	<p>FONDATION SOGEBANK Institution à but non-lucratif fondée le 23 avril 1993, symbole de l'engagement social du Groupe Sogebank</p>
	<p>SOGESOL Société Générale de Solidarité inaugurée le 9 novembre 2000, spécialisée dans le microcrédit</p>
	<p>SOGEXPRESS Société inaugurée le 26 octobre 2002, spécialisée dans tous types de transferts et de paiements</p>
	<p>SOGEASSURANCE Société inaugurée le 27 août 2012, spécialisée dans tous les types d'assurances</p>

SIÈGE SOCIAL DE LA SOGEBANK

Inauguré en 1996, ce bâtiment symbolise les efforts d'un groupe d'hommes et de femmes résolument engagés dans la construction d'un avenir meilleur pour notre chère nation.

VÉRIFICATION EXTERNE

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts Comptables

AVOCAT-CONSEIL

Cabinet Pasquet, Gousse & Associés

RAPPORT ANNUEL SOGEBANK

2024 - 2025

PHOTOS

iStockphoto.com
Freepik.com / Premium

CONCEPTION

Direction Communication
Relations Publiques

RÉALISATION GRAPHIQUE

Katz Nathanaël FENELON
Max Ansy JEAN

PRODUCTION

Direction Exécutive Commerciale



SOGEBANK

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE S.A.

Société Anonyme au capital social de 3,000,000,000.00 de Gourdes
Autoroute de Delmas, Boîte postale 1315 HT6110, Port-au-Prince, Haiti
Téléphone (509) 2815-5000 / 2229-5000
web Site : www.sogebank.com